Couche-Tard

2012
Rapport annuel

Table des matières

Message aux actionnaires **Page 3**

Alain Bouchard
Président & chef de la direction

Revue des opérations **Page 10**

Brian Hannasch
Chef des opérations

Revue financière **Page 15**

Raymond Paré
Vice-président & chef de la direction financière

Rapport de gestion **Page 19**

Rapport de la direction **Page 46**

Rapport de l'auditeur indépendant **Page 47**

États financiers annuels consolidés **Page 49**

Alain Bouchard
Président et chef de la direction

Croissance, innovation et nouveaux horizons

La famille Couche-Tard connaît une fois de plus une année charnière.

L'année s'est à nouveau soldée par une rentabilité exceptionnelle et record. Nous avons continué à innover et à relever les défis du marché. Tout en développant le réseau de manière stratégique en Amérique du Nord, nous avons effectué le plus grand bond en avant de notre histoire en s'aventurant outre-mer à la conquête de nouveaux marchés.

Parlons tout d'abord des chiffres

Non seulement, avons-nous réalisé en 2012 un bénéfice de 457,6 M$, ce qui est du jamais vu mais nous avons plus que doublé les profits d'avant 2008. Forts d'une croissance de 23,9 % par rapport à l'exercice 2011, nous avons enregistré pour la quatrième année consécutive une hausse de plus de 10 %. Ces résultats ont bien sûr profité de l'analyse et de la révision en profondeur de nos coûts et de nos processus entamés en 2008.

Nos revenus ont augmenté de 4,4 G$ pour atteindre 23,0 G$ en 2012, soutenus par une 53e semaine dans le cadre de l'exercice 2012.

Nos revenus de marchandises et de services ont connu une hausse de 415,4 M$, dont 84,0 M$ provenaient des magasins acquis. Notre croissance organique, évaluée à partir de l'accroissement des ventes de marchandises par magasin comparable, s'est accentuée de 2,7 % aux États-Unis et de 2,8 % au Canada sur une période comparable de 52 semaines.

Nos revenus de carburant ont enregistré une augmentation remarquable de 4,0 G$ ou 32,6 %, principalement en raison du 1,1 G$ provenant des points de vente nouvellement acquis ainsi que 2,5 G$ en raison des prix moyens plus élevés à la pompe, les prix du pétrole brut ayant variés considérablement pour une quatrième année consécutive. Au chapitre des magasins comparables, sur une base comparative de 52 semaines, la croissance du volume de carburant a légèrement reculé au Canada tandis qu'elle est demeurée stable aux États-Unis où notre

rendement demeure satisfaisant comparativement au déclin du nombre de kilomètres parcourus.

Notre société se porte très bien au chapitre de la santé financière. L'actif total à la fin de l'exercice s'est chiffré à 4,5 G$, soit une augmentation de 527,0 M$ principalement due aux acquisitions réalisées en Amérique du Nord au cours de l'exercice. Le rendement des capitaux employés se situe à 19,0 % et le rendement des capitaux propres est à 22,0 %.

Nouveaux horizons

L'expansion de notre réseau ainsi que les acquisitions ont toujours été des stratégies motrices de notre croissance. Il faudrait remonter bien loin en arrière pour dénicher une seule année durant laquelle nous n'avons pas apposé l'une de nos trois marques à de nouveaux magasins.

Mais l'année qui s'achève se distingue nettement. En 32 ans d'opération, c'est la première fois en effet que nous procédons à une expansion hors du continent nord-américain en y allant de notre propre participation au capital plutôt qu'une entente de licence traditionnelle.

L'acquisition de près de 2 300 magasins et stations-service en Europe du Nord, principalement en Scandinavie, conclue au cours de l'exercice courant, a été le point culminant d'un processus qui a débuté en novembre 2011.

La décision de partir à la recherche de nouveaux marchés mondiaux date d'il y a cinq ans. Après avoir intégré avec succès les 2 279 magasins *Circle K* aux États-Unis et avoir presque doublé notre réseau, il était clair à nos yeux que le modèle Couche-Tard pouvait bien réussir dans d'autres marchés.

En mettant de l'avant un système de gestion discipliné, éprouvé et efficace qui repose sur des employés mobilisés et sur le partage systématique des meilleures pratiques au sein de l'organisation, nous avons su créer un réseau de classe mondiale.

La Scandinavie a déjà un air familier pour nous. Comme ce fût le cas en Amérique du Nord au cours de la dernière décennie, les principales sociétés pétrolières entendent se délester de leurs opérations de détail en Europe du Nord. Fort de notre bagage d'acquisitions réussies, nous formons d'emblée un partenaire idéal, d'où la conclusion réussie d'une entente de 2,6 G$ avec Statoil.

Statoil Fuel & Retail (« SFR ») est l'exploitant numéro un de dépanneurs et de stations-service en Scandinavie. Elle compte près de 2 300 stations-service, dont approximativement 69 % à propriété corporative. Bien que présente dans huit pays, SFR tire la part du lion de ses revenus des trois pays scandinaves que sont la Norvège, la Suède et le Danemark. SFR est le chef de file dans cinq, voire six pays et possède un fort potentiel de croissance.

Le scénario pro forma envisagé pour Couche-Tard prévoit ainsi des revenus d'environ 36,4 G$, un BAIIA de 1,5 G$ et un nombre total de magasins s'élevant à 12 442, en comptant plus de 3 990 magasins sous licences à travers le monde.

Je ne pourrais imaginer une alliance aussi parfaite. Tandis que nous maîtrisons l'art de la mise en marché, de la gestion des coûts et de l'analyse comparative, SFR pour sa part offre une organisation bien gérée, compétente et qui réussit très bien dans l'offre de produits frais, notre priorité stratégique de l'heure.

Nous prévoyons ainsi conserver la structure de gestion actuelle et exploiter SFR en tant qu'entité autonome.

La transaction comprend aussi 211 stations-service affichant la marque de commerce *Jet*. Entièrement automatisées et autonomes, celles-ci représentent un atout précieux du point de vue stratégique et un modèle que nous entendons étudier en vue de possibles expansions.

La vente a été conclue en des termes financiers des plus avantageux. Mon collègue Raymond Paré, chef de la direction financière, a mené les négociations et traite de ce sujet de manière plus exhaustive dans son rapport.

Notre mise en marché prend une nouvelle direction

Entre-temps, ici même en Amérique du Nord, nous nous sommes butés à des frontières d'une tout autre nature.

Bien que le chiffre d'affaires global de l'industrie ait connu une baisse au cours de la dernière année, les produits du tabac demeurent l'article générant le plus de revenus en magasin. Au début de l'exercice, un important fabricant a modifié ses modalités d'approvisionnement et sa structure de prix, entraînant du coup une pression considérable sur notre chiffre de ventes et notre marge de détail.

La croissance de nos magasins comparables en 2012 aux États-Unis a été de 2,7 % pour l'ensemble des marchandises, mais de 5,3 % si on exclut les ventes de produits du tabac.

Pour répondre à cette situation, notre stratégie consiste à lancer des marques maison. C'est ainsi qu'est née *Crown*, notre nouvelle marque privée à prix abordable lancée aux États-Unis en janvier 2012. Les clients l'apprécient. À la fin de l'exercice, nous approchions de notre objectif de part de marché et cela, bien en avance des prévisions.

Stratégie de marque

Notre expérience avec *Crown* m'amène à aborder l'enjeu plus général de la propriété et de la notoriété de la marque.

Historiquement, les dépanneurs ont été, comme leur nom l'indique, des magasins utilitaires servant à se procurer des produits de base à la dernière minute et envers lesquels il n'y avait peu ou pas de fidélité.

Aujourd'hui, nous tenons des milliers de produits en stock, y compris des marques nationales et privées. Par ailleurs, nous sommes en concurrence directe avec les plus grands détaillants en alimentation sur le plan du service, de la qualité et des prix. Nous ne sommes donc plus un commerce simplement voué à dépanner. En dépassant les attentes des clients sur une base continue, notre défi consiste à devenir une destination de choix et d'habitude. Mieux encore, à établir une stratégie de marque gagnante.

À grande échelle, nous avons été des leaders dans l'harmonisation de nos marques, à tel point qu'un client satisfait d'un *Couche-Tard*, *Mac's* ou *Circle K* peut désormais obtenir la même satisfaction de magasinage d'un dépanneur à l'autre. Sur le plan du marchandisage, notre analyse comparative intensive nous permet d'identifier et de relayer les meilleurs produits et services dans l'ensemble du réseau.

L'année dernière, nos divisions se sont entendues pour offrir deux boissons nationales en utilisant le même équipement, la même marque et la même offre. L'une est notre café pour lequel nous avons diversifié notre gamme en offrant des produits tels que cafés aromatisés, cappuccinos glacés et thés glacés.

L'autre est notre offre de boisson en fontaine. Toutes nos divisions se sont harmonisées sous une marque appelée *Polar Pop*.

Mon collègue Brian Hannasch, chef des opérations, traite davantage de cet exemple dans les pages suivantes.

La puissance du vert

Brian aborde également notre contribution au mouvement vert, dont nous sommes fiers.

La plupart des sociétés font du bien en devenant rentables. Tout comme des milliers d'autres organisations, nous versons des sommes considérables pour aider nos semblables dans la communauté. Et en « passant au vert », nous apprenons à marier rentabilité et retour à la communauté.

En ce qui nous concerne, je me souviens très bien comment tout cela a commencé. Les notes à l'interne provenant de nos employés et les lettres de nos actionnaires et autres insistaient pour que nous prenions les mesures nécessaires afin de réduire notre empreinte carbone. Je suis fier des efforts formidables accomplis à ce titre et extrêmement satisfait des résultats que nous commençons à observer.

Planification de la relève

Mettre en place une hiérarchie connue et qualifiée de futurs gestionnaires est une priorité de l'entreprise. Toutefois, les changements démographiques font en sorte qu'il demeure difficile de dénicher et de recruter des gens talentueux. Je crois pour ma part que la continuité est un élément important de la création et du maintien d'une culture entrepreneuriale distinctive.

Au cours des dernières années, notre croissance nous a forcée à créer de nouveaux postes clés au sein de nos unités d'affaires et nous avons aussi perdu quelques vétérans parmi nos gestionnaires en raison des retraites planifiées. Par conséquent, nous avons décidé de « faire le plein » de talent autant à partir de ressources internes qu'externes.

Je suis fier d'annoncer que nous avons nombre de nouveaux collaborateurs extrêmement porteurs d'avenir au sein de notre programme de formation en gestion. En misant sur le développement de notre talent interne, la gestion de la société continuera d'être extrêmement bien assurée.

Changements au sein du Conseil

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Madame Nathalie Bourque qui fait partie de notre Conseil d'administration suite au décès l'année dernière de notre collègue du Conseil, Roger Longpré, lequel a bien servi la société et ses actionnaires. Madame Bourque est vice-présidente, Affaires publiques et communications mondiales chez CAE.

Après avoir agi à titre de président du Conseil pendant trois ans, Richard Fortin cède sa place à Réal Plourde. Je suis reconnaissant envers Richard pour son soutien à la barre du Conseil et sa contribution exceptionnelle à maintenir des normes très élevées en matière de gouvernance. Richard demeure membre du Conseil et du Comité de direction.

Tout comme Richard et Jacques, Réal est l'un des quatre fondateurs de Couche-Tard. C'est lui qui a instauré le modèle opérationnel décentralisé qui s'est avéré une véritable réussite pour notre société. Je lui souhaite donc la bienvenue à titre de nouveau président du Conseil.

Perspectives

Certains d'entre vous seront peut-être surpris d'apprendre que les dépanneurs constituent le secteur de détail le plus important, soit 35 % de tout le commerce de détail aux États-Unis selon le Association for Convenience & Fuel Retailing. En dépit d'une reprise difficile aux États-Unis, la croissance de notre industrie est de retour. Au Canada, nous continuons d'obtenir de bons résultats.

L'attrait qu'exercent les dépanneurs change et leur popularité s'accentue. Couche-Tard est l'un des catalyseurs de ce changement. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données en ce qui a trait à la concurrence, dans la plupart des domaines que nous sommes en mesure d'évaluer, la société performe avantageusement par rapport à ses concurrents.

Cela s'explique par un trait enraciné et bien établi dans notre ADN. Chez nous, le client occupe le premier rang. Nous travaillons avec acharnement et rivalisons d'initiatives pour faire plaisir à nos clients. Nous contrôlons nos coûts et notre valeur au plus haut point. Les résultats que nous avons obtenus en matière de rendement des affaires au cours des dernières années de même que notre capacité financière actuelle en sont la preuve et nous ont permis de réaliser une acquisition exceptionnelle et extrêmement porteuse de 2,6 G$.

En raison de notre très bonne situation financière et de notre positionnement dominant sur le marché, nous entamons le nouvel exercice en formulant de grands espoirs quant à nos réalisations et à notre réussite à long terme.

Enfin, merci à tous

Il est d'ores et déjà acquis que 2012 aura été une année mémorable. Sans le travail acharné, l'enthousiasme et le dévouement d'une quantité impressionnante de gens, cela n'aurait jamais été possible.

J'espère que tous ceux et celles qui ont conjugué autant d'efforts seront aussi heureux que je le suis de voir à quel point notre société grandit, prospère et fait preuve de vision.

Comme je l'ai souvent répété, Couche-Tard est devenue l'entreprise qu'elle est aujourd'hui en raison des gens qui la composent. Nous sommes une organisation où il fait bon travailler. Nous favorisons le développement personnel. Nous encourageons l'initiative. Nous mettons nos erreurs à profit. Nous faisons en sorte que chaque employé puisse améliorer l'expérience de nos clients. À l'interne, nous avons coutume de dire que nous exploitons « le réseau d'un seul magasin ».

Tous les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour remercier nos employés, actionnaires ainsi que nos collaborateurs et collaboratrices de leur apport exceptionnel cette année. De plus, je désire souhaiter une bienvenue toute spéciale à nos nouveaux collègues d'outre-mer chez SFR. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec vous alors que nous franchissons ensemble de nouvelles frontières.

Alain Bouchard
Président et chef de la direction

Brian Hannasch
Chef des opérations

Un réseau unifié… au-delà des chiffres

Nous nous sommes retrouvés sous les feux de la rampe avec notre arrivée planifiée sur le marché européen au cours du dernier trimestre de 2012. Nous avons terminé l'année en force avec une croissance et des réalisations remarquables dans l'ensemble de l'entreprise. Nous accueillons au sein de la famille Couche-Tard les employés de Statoil Fuel & Retail et avons bien hâte de commencer à travailler avec l'équipe pour réunir ces deux sociétés dynamiques.

Nous avons connu une année importante en matière d'expansion continue de nos réseaux en Amérique du Nord et du groupe de franchises mondial. Nous avons enregistré des progrès significatifs sur le plan de nos principales pratiques d'opérations, des services alimentaires et de recherche d'énergie durable.

Une année chargée sur le plan des transactions

En tout, nous avons acquis 439 magasins au cours de l'exercice. 313 d'entre eux étaient intégrés à la clôture de l'exercice. 28 autres nouveaux magasins ont été construits. Nous avons connu une des années la plus chargée sur le plan de l'expansion depuis l'acquisition de *Circle K* il y a neuf ans, alors que cette transaction avait complètement transformé la société.

Toutefois, l'expansion d'un réseau n'est pas seulement une affaire de chiffres. Chaque année, notre croissance nette est inévitablement moins élevée que la somme de nos acquisitions puisque nous faisons constamment des coupures dans les magasins qui n'obtiennent pas le rendement désiré. Un examen minutieux de la sorte joue un rôle capital sur le plan de la rentabilité de la société qui se situe au-dessus de la moyenne.

Au cours de l'année, nous avons effectué deux importantes transactions avec *ExxonMobil* qui est devenue un partenaire privilégié aux États-Unis et au Canada. Au cours des années, nous avions développé une forte relation d'affaires avec *ExxonMobil* au Canada, mais elle l'était moins aux États-Unis. Au cours de la dernière année, nous avons acquis tous leurs actifs en

Louisiane (à Bâton Rouge et en Nouvelle-Orléans) ainsi qu'en Californie du Sud, et ce, pour un total de 341 établissements. Nous transformons aussi la marque d'autres établissements *Circle K* pour les faire passer à la marque de carburant *Mobil* en Californie.

Dans le processus, nous sommes devenus le plus important client d'*ExxonMobil* en Amérique du Nord en termes de gallons totaux vendus et nous espérons trouver d'autres opportunités d'affaires qui vont nous faire grandir ensemble.

Créer le sandwich parfait

Les services alimentaires sont l'un des secteurs les plus rentables et qui connaît la plus forte croissance au sein de l'industrie des dépanneurs. Dans l'industrie, la catégorie des services alimentaires aux États-Unis a grimpé de 10,5 % au cours de l'année civile 2011 par rapport à l'année précédente.

Nous parlions de services alimentaires depuis longtemps et nous avons commencé à y trouver notre compte au cours des trois dernières années. Ainsi, nous avons harmonisé nos unités d'affaires avec nos principales marques de boissons chaudes et froides. De plus, nous accomplissons des progrès significatifs dans le domaine de l'approvisionnement de produits alimentaires frais.

Offrir des produits frais, appétissants tout en visant la rentabilité est l'un des plus grands défis de notre secteur. C'est comme faire un pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est une façon de dégager une forte marge brute et c'est très populaire. C'est aussi quelque chose qui est très difficile à réaliser parfaitement, et en fin de compte, bien souvent, ce n'est pas le cas.

Nos deux têtes d'affiche sont l'Arizona et les Grands Lacs. Ces deux unités d'affaires ont fait plusieurs expériences et elles ont réussi à gérer des aliments chauds et frais. Elles ont établi un ensemble des meilleures pratiques à suivre. Le défi sur le plan logistique se trouve dans la gamme de produits offerts : des sandwiches frais préparés quotidiennement, de la pâtisserie et des petits pains cuits chaque jour, des fruits frais entiers, des fruits fraîchement coupés prêts-à-manger et une variété de grignotines chaudes.

Nous faisons toujours face au défi d'établir un menu plus varié, ce qui nécessite de jumeler des produits provenant de différentes sources, pour ensuite proposer la même solution qui connaît du succès partout dans notre réseau.

Les boissons sont une partie importante de notre stratégie en matière de services alimentaires. En 2012, nous avons terminé l'harmonisation de nos deux principaux produits, et ce, dans tous nos magasins. Nous avions déjà fait cela avec le café, et l'année dernière, nous avons achevé le processus avec notre coin boissons en fontaine froides, *Polar Pop.*

Comme Alain l'a mentionné, offrir les mêmes produits, faire la même offre et utiliser le même matériel dans chacun des magasins nous permettent de maximiser notre efficacité et d'exercer un attrait sur le plan de la reconnaissance de la marque. Nous stimulons un intérêt évident avec ces deux gammes de produits.

Ainsi, l'offre de services alimentaires est en train de devenir l'un des éléments les plus rentables et à plus forte montée avec une croissance annuelle à deux chiffres, et ce, depuis trois ans.

De meilleures façons d'alimenter le réseau

Les coûts énergétiques sont notre plus importante dépense après la masse salariale. Au départ, comme nous étions motivés par le mouvement écologiste, nous cherchions fortement de meilleures façons d'alimenter notre réseau.

Au début, nous avons commencé par de petites initiatives. Mais à mesure que la technologie rendait plus de choses possibles, agir correctement pour la planète est rapidement devenu la meilleure chose à faire pour réduire nos coûts.

Au cours de l'exercice 2011, nous avons créé une équipe énergétique menée par Geoff Haxel, vice-président principal, opérations, et composée de membres provenant de chacune de nos unités d'affaires. Cette équipe est chargée de contrôler et d'analyser l'utilisation d'énergie dans près de 6 000 magasins faisant face à des climats qui vont des déserts du sud aux longs hivers sombres du nord du Canada.

Plusieurs améliorations ont été apportées, par exemple, en modifiant notre comportement, en sensibilisant davantage les gens en ce qui a trait au gaspillage d'énergie et en favorisant l'économie d'énergie. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre une politique visant les degrés de température et la mise hors et sous tension des appareils.

Les habitudes de consommation d'énergie de chacun des magasins sont maintenant détaillées, chiffrées et contrôlées. Au nombre des innovations, mentionnons des détecteurs de mouvement qui actionnent l'éclairage dans les salles de bains et les arrière-boutiques, et des systèmes de

chauffage et de climatisation rajustés. Toutes les ampoules à forte puissance ont été remplacées dans les marquises des postes d'essence par de l'éclairage à DEL.

Les retombées jusqu'ici sont extrêmement positives. Nous avons réduit notre consommation d'électricité de 4 % l'année dernière. Il s'agit d'une deuxième année de réduction et nous voudrions réduire d'un autre 5 % cette année.

Apparemment, ces efforts représenteraient le fait de retirer presque 10 000 voitures des routes. De surcroît, il s'agit d'un premier pas de notre périple pour que l'économie d'énergie fasse partie de notre culture.

Que pouvons-nous faire pour vous aider?

Après trois années occupées à procéder à des analyses de coûts et des évaluations comparatives, nous nous concentrons plus particulièrement aujourd'hui sur les personnes qui entrent dans nos magasins. Nous voulons savoir ce que les gens veulent et quel est leur niveau de satisfaction une fois qu'ils quittent le magasin.

Nous sommes soumis à la concurrence de plusieurs autres réseaux, y compris les magasins à un dollar, les pharmacies, les épiceries, les entrepôts de marchandise en vrac et les restaurants à service rapide. En fait, l'élément avec lequel nous concurrençons est le temps. De la localisation des magasins à la présentation des produits et du service à la caisse, nous sommes voués à fournir à nos clients des produits de qualité et une expérience agréable dans la plus courte période de temps.

Avec le ralentissement économique qui se produit en Amérique du Nord, les consommateurs ont davantage de temps pour choisir où ils vont magasiner. Nous devons mieux cibler nos efforts pour nous assurer de bien satisfaire les attentes de nos clients.

Cela signifie que nous devons évaluer la rapidité et la qualité de notre service de façon encore plus rigoureuse et plus constante que jamais. Ici, nous avons un avantage substantiel, car nous sommes le plus important réseau de magasins exploités par une société. Ainsi, nous sommes en mesure de mettre en œuvre et d'évaluer nos processus dans certains secteurs de notre entreprise, chose avec laquelle d'autres peuvent avoir de la difficulté.

À mesure que nous progressons, ces données deviennent d'une importance capitale pour que nos marques conservent leur position privilégiée dans des marchés extrêmement diversifiés, et ce, partout sur le continent.

Brian Hannasch
Chef des opérations

Raymond Paré
Vice-président et chef de la direction financière

Toute stratégie d'affaires commence par une assise financière solide

Tout comme une hirondelle ne fait pas le printemps, une bonne année ne signifie certes pas qu'une entreprise est fondamentalement rentable. Mais lorsque celle-ci affiche une croissance au-delà de 10% pendant quatre années consécutives, il y a matière à être fiers.

Couche-Tard a terminé une quatrième année consécutive en affichant un bénéfice record en 2012 avec, en toile de fond, une économie marquée par l'incertitude et une industrie qui, dans son ensemble, a enregistré une augmentation de ses ventes pour une deuxième année consécutive.

Nos ventes totales ont crû de 24 % et notre bénéfice net de 23,9 %. Nos dépenses ont augmenté de 6,1 %, mais de seulement 1,9 % après avoir exclu des éléments spécifiques (dont les détails sont fournis dans notre Rapport de gestion). Le rendement des capitaux employés a atteint 19 % et le rendement des capitaux propres a été de 22 %.

Non seulement s'agit-il de notre quatrième année consécutive de croissance à deux chiffres sur le plan du bénéfice, mais c'est aussi la dixième année consécutive d'augmentation de nos ventes, dont neuf d'entre elles nous ont permis d'améliorer nos résultats. Le moment est donc propice pour prendre du recul et examiner les raisons de notre amélioration continue.

Des stratégies pour créer de la valeur

Le rendement continu de la société témoigne de la réussite de nos principales stratégies visant à ajouter de la valeur. Celles-ci se résument essentiellement à être un acquéreur d'actifs discipliné, à développer notre réseau de façon organique, à partager les meilleures pratiques au sein des unités d'affaires et magasins, à tirer avantage des occasions d'achats centralisés, à améliorer de manière soutenue le service à la clientèle ainsi qu'à contrôler les dépenses, taxes et capitaux avec rigueur et imagination.

Il y a quatre ans, nous avons choisi le rendement des capitaux employés (RCE) comme principal élément de mesure de notre performance. Alors, que le RCE moyen de l'industrie des dépanneurs aux États-Unis en 2011 était de 10,88 %, notre RCE était de 19% cette année comparativement à 12,7 % en 2008.

À ce chapitre, nous dépassons tous nos concurrents de l'industrie des dépanneurs et presque tous les secteurs de détail.

Financement avantageux

La gestion financière joue un rôle capital dans la recherche constante de rentabilité. Le financement de l'acquisition de Statoil Fuel & Retail pour 2,6 G $ en est un très bon exemple.

Avant de faire une offre, nous avions 4,2 G $ de fonds disponibles par l'entremise des conventions de crédit. Au cours du troisième trimestre, nous avions renouvelé plus tôt notre facilité de crédit renouvelable de cinq ans à de meilleures conditions que celles offertes par le marché. Trois jours avant notre offre volontaire, nous avons signé une nouvelle convention de crédit de trois ans de 3,2 G $, spécifiquement pour l'acquisition de SFR.

Conséquemment, nous avons été en mesure de conclure la transaction sans avoir recours, comme c'est le cas habituellement, au financement provisoire qui entraîne des coûts et une exposition à des risques supplémentaires.

Couche-Tard se distingue également à cet égard puisque nous coordonnons nos propres arrangements financiers avec les banquiers. Dans le cas du financement de SFR, nous avons mis en place un financement flexible et avantageux avec un regroupement de banques internationales.

Nous économisons ainsi les commissions de syndication normalement prélevées par les institutions promotrices et nous instaurons un climat concurrentiel qui nous permet d'obtenir les meilleurs taux et les meilleures modalités.

Tout dépend du bilan

C'est notre remarquable bilan qui rend ce financement avantageux possible.

Couche-Tard a toujours veillé à la qualité de son bilan. Nos coûts d'exploitation sont parmi les plus bas de l'industrie. Nous sommes un acquéreur très discipliné. Par exemple, dans le cas de

SFR, nous avons résisté à une pression considérable d'augmenter notre offre ce qui nous a permis de maximiser la valeur pour nos actionnaires.

En 2003, nous avons procédé à une transaction similaire qui allait nous transformer considérablement lorsque nous avons acquis *Circle K* de ConocoPhillips pour 804 M $. Cette transaction a fait doubler notre réseau du jour au lendemain, le faisant passer à 4 672 magasins. Nous avons presque triplé nos ventes à 6,4 G $ et jeté les bases de notre réseau en sol américain.

Neuf ans plus tard, notre bilan a évolué au point où nous pouvons réaliser une acquisition de 2,6 G $ et devenir un exploitant de dépanneurs à l'échelle mondiale dont le niveau d'endettement ajusté est plus bas qu'il ne l'était suite à la transaction de *Circle K.*

Maintenant, au boulot

L'élément clé de notre stratégie financière consiste à réduire notre niveau d'endettement le plus rapidement possible suivant une acquisition majeure.

Cela nous permet de maintenir notre cote de crédit dans la catégorie investissement (cote BBB- « investissement ») et d'être à nouveau à même de saisir les nouvelles occasions au fur et à mesure qu'elles se présentent.

De fait, nous avons commencé à travailler de la sorte aussitôt que l'entente semblait en voie d'être conclue. Nos gestionnaires se concentraient déjà sur nos flux de trésorerie et notre fonds de roulement. Les flux de trésorerie additionnels obtenus de SFR seront encore davantage optimisés en procédant à une analyse comparative de notre réseau, en améliorant l'offre à nos clients, les modalités d'achats, le fonds de roulement requis ainsi que les dépenses administratives dans les deux réseaux.

Ces actions vont nous redonner à nouveau une position de flexibilité, et ce, aussi rapidement que possible.

Nous sommes ravis du potentiel que représentent cette acquisition et les occasions qui s'offriront à nous en raison de cette nouvelle plateforme. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à mon équipe qui a assumé la direction de la transaction SFR à l'interne sur plusieurs plans, à nos partenaires financiers et à tous les autres collaborateurs qui nous ont soutenus au cours de la dernière année.

Je voudrais aussi souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à nos nouveaux collègues de Statoil Fuel & Retail.

Raymond Paré
Vice-président et chef de la direction financière

Rapport de gestion

L'objectif de ce rapport de gestion, tel que les autorités réglementaires le requièrent, est d'expliquer le point de vue de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation ainsi que la performance de Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») pour l'exercice terminé le 29 avril 2012. Il s'agit plus précisément de permettre au lecteur de mieux comprendre notre stratégie de développement, notre performance en relation avec nos objectifs, nos attentes face à l'avenir, ainsi que notre façon de gérer les risques auxquels nous sommes exposés et les ressources financières dont nous disposons. Ce rapport de gestion a également pour but d'améliorer la compréhension des états financiers consolidés et des notes afférentes. Il devrait donc être lu parallèlement à ces documents. Par « nous », « notre », « nos » et « la société », nous faisons collectivement référence à Couche-Tard et ses filiales.

Sauf indication contraire, toutes les données financières indiquées dans le présent rapport sont en dollars américains (« dollars US ») et sont établies selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nous utilisons également dans ce rapport des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS. Lorsque de telles mesures sont présentées, elles sont définies et le lecteur en est avisé. Le présent rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés annuels et les notes complémentaires figurant dans notre rapport annuel 2012. Ce dernier document ainsi que des renseignements complémentaires concernant Couche-Tard, y compris la plus récente notice annuelle, sont disponibles sur le site SEDAR à www.sedar.com ainsi que sur notre site web à www.couche-tard.com/corporatif.

Normes internationales d'information financière

Nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 29 avril 2012 sont nos premiers états financiers consolidés annuels préparés conformément aux IFRS. Par conséquent, nous avons appliqué les exigences d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, pour établir nos états financiers consolidés. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées aux états financiers consolidés et dans le présent rapport de gestion ont été établies selon les IFRS, y compris les chiffres comparatifs, ces derniers ayant été redressés pour être conformes aux IFRS.

Auparavant, nous préparions nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »). Le lecteur doit tenir compte des explications de l'incidence de la transition aux IFRS sur nos états des résultats consolidés, de la variation des capitaux propres consolidés et de nos bilans consolidés qui figurent à la note 29 de nos états financiers consolidés pour l'exercice 2012.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois en valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans le présent rapport de gestion qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les verbes « croire », « prévoir », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce rapport décrivent nos prévisions en date du 10 juillet 2012 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Couche-Tard ou de son secteur d'activités, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Couche-Tard ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante des anticipations que nous avons formulées si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses inter reliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins que nous y soyons tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Les risques et incertitudes comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel 2012, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

Notre société

Nous sommes le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, nous sommes la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins exploités par la société (magasins corporatifs).

Au 29 avril 2012, notre réseau comptait 5 803 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 4 216 offraient du carburant. À cette même date, nous avions des contrats pour l'approvisionnement en carburant de 350 sites opérés par des exploitants indépendants. Notre réseau est constitué de 13 unités d'affaires, dont neuf aux États-Unis, couvrant 42 états et le district de Columbia, et quatre au Canada, couvrant les dix provinces. De plus, en vertu de contrats de licences, quelque 3 990 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans neuf autres pays (Chine, Guam, Hong Kong, Indonésie, Japon, Macao, Mexique, Vietnam et Émirats arabes unis). Plus de 60 000 personnes œuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services en Amérique du Nord.

Notre mission est d'offrir à nos clients un service hors pair et rapide en développant avec eux une relation personnalisée et complice tout en les surprenant au quotidien. Dans cette optique, nous nous efforçons de répondre aux demandes et aux besoins de notre clientèle selon leurs exigences locales. Pour ce faire, nous offrons aux consommateurs des produits d'alimentation, des boissons, du carburant et d'autres produits et services de qualité visant à répondre à leurs demandes dans un environnement propre et accueillant. Notre positionnement dans notre secteur d'activité provient principalement de la réussite de notre modèle d'affaires, qui s'appuie sur une gestion décentralisée, une comparaison continue des meilleures pratiques et sur une expertise opérationnelle bénéficiant des expériences vécues dans les différentes régions de notre réseau. Notre positionnement provient également de l'importance que nous accordons aux marchandises en magasin ainsi que de nos investissements continus dans nos magasins.

Création de valeur

Le secteur des magasins d'accommodation est fragmenté et en phase de consolidation. Nous participons à ce processus par le biais des acquisitions que nous effectuons et des parts de marchés que nous gagnons suivant la fermeture de sites concurrents et l'amélioration de notre offre. Cependant, malgré ce contexte, les acquisitions doivent se faire à des conditions raisonnables afin de permettre de créer de la valeur pour la société et ses actionnaires. Nous ne préconisons donc pas l'augmentation du nombre de magasins au détriment de la rentabilité. En plus de notre participation au processus de consolidation de notre secteur d'activités, notons qu'au cours des dernières années, la contribution organique a aussi été un axe important de croissance du bénéfice net. L'amélioration constante de notre offre, dont les produits frais, de nos conditions d'approvisionnement ainsi que de l'efficacité de notre entreprise a été mise en évidence, plus particulièrement au cours des dernières années en l'absence d'acquisitions importantes et d'accroissement net du nombre de magasins. Durant la même période, il a aussi été plusieurs fois plus avantageux de racheter nos propres actions à des multiples moindres que les réseaux de magasins qui nous étaient offerts. Ainsi, l'ensemble de ces éléments ont contribué à l'accroissement du bénéfice net et à la création de valeur pour nos actionnaires et autres partenaires. Nous comptons continuer dans cette direction.

Aperçu de l'exercice 2012

Le bénéfice net de l'exercice 2012 s'est chiffré à 457,6 millions $, en hausse de 23,9 % comparativement à celui de l'exercice 2011, principalement en raison de l'accroissement de la contribution des ventes de marchandises et services, de la contribution des acquisitions, des marges sur le carburant plus élevées, de la diminution des frais financiers, de notre saine gestion de nos dépenses, d'un gain avant impôts de 17,0 millions $ sur des instruments financiers dérivés liés à l'acquisition de Statoil Fuel & Retail ainsi que du goodwill négatif de 6,9 millions $, avant impôts, enregistré aux résultats de l'exercice 2012. Ces éléments d'accroissement du bénéfice net ont été contrebalancés, en partie, par la hausse des frais liés aux modes de paiement électroniques engendrée par un prix de vente moyen du carburant plus élevé ainsi que par les frais d'acquisition non-récurrents enregistrés aux résultats en vertu des nouvelles normes IFRS.

Notons aussi que durant l'exercice 2011 suite au non-renouvellement de notre offre d'achat publique pour l'acquisition des actions de Casey's, nous avions passé en charge les frais afférents, un impact négatif de 7,0 millions sur le bénéfice net de l'exercice 2011.

En excluant des résultats de l'exercice 2012 les gains non-récurrents sur des instruments financiers dérivés, les frais d'acquisition ainsi que le goodwill négatif et en excluant les frais d'acquisition des résultats de l'exercice 2011, le bénéfice net de l'exercice 2012 aurait été d'approximativement 444,7 millions $ (2,42 $ par action sur une base diluée) comparativement à 377,1 millions $ (2,00 $ par action sur une base diluée) pour l'exercice 2011, une augmentation de 67,6 millions $, soit 17,9 %.

Acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA (« Statoil Fuel & Retail »)

Subséquemment à la fin de l'exercice 2012, entre le 19 juin 2012 et le 29 juin 2012, nous avons acquis 98,9 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail (SFR/Oslo Børs) pour une contrepartie en espèces de 51,20 couronnes norvégiennes (« NOK ») par action, soit un total de 15,2 milliards NOK ou approximativement 2,6 milliards $. Ayant atteint une participation supérieure à 90 %, en conformité avec les lois norvégiennes, le 29 juin 2012, nous avons entamé un processus d'acquisition forcée afin de racheter la participation des actionnaires minoritaires restants et s'assurer que Statoil Fuel & Retail devienne notre filiale en propriété exclusive.

Statoil Fuel & Retail est un important détaillant scandinave de carburant pour transport routier avec plus de 100 ans d'opérations dans la région. Statoil Fuel & Retail exploite un vaste réseau de vente au détail à travers la Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), la Pologne, les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et la Russie avec environ 2 300 magasins, la majorité offrant du carburant et des produits d'accommodation et certains étant automatisés (carburant seulement). Statoil Fuel & Retail occupe une position de chef de file dans plusieurs des pays dans lesquels elle fait affaires et est propriétaire des terrains pour plus de 900 sites et des bâtisses pour plus de 1 700 sites.

Statoil Fuel & Retail offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En Europe, Statoil Fuel & Retail détient et exploite 12 terminaux clés de carburant et 38 dépôts de carburant dans huit pays tandis qu'elle y exploite aussi environ 400 camions citernes.

Au cours de son exercice terminé le 31 décembre 2011, Statoil Fuel & Retail a enregistré des ventes de 73 691 millions NOK et une marge brute de 10 035 millions NOK dont 5 103 millions NOK proviennent de la vente de carburant et 2 815 millions NOK de la vente de produits d'accommodation. Le BAIIA s'est chiffré à 3 037 millions NOK dont plus de 90% ont été générés par les opérations en Scandinavie, une région très solide au niveau économique. Le bénéfice de Statoil Fuel & Retail s'est chiffré à 1 080 millions NOK tandis que son actif totalisait 22 825 millions NOK au 31 décembre 2011. Durant cette même période, Statoil Fuel & Retail a vendu 8 416 millions de litres de carburant et a enregistré une marge brute de 0,606 NOK par litre.

En incluant les employés travaillant dans ses stations franchisées, environ 18 500 personnes travaillent dans le réseau de détail de Statoil Fuel & Retail à travers l'Europe, à son siège social, aux huit bureaux régionaux, à ses terminaux et ses dépôts.

Plus d'informations sur Statoil Fuel & Retail est disponible sur leur site internet au www.statoilfuelretail.com.

Cette transaction a été financée à l'aide de notre nouvelle facilité d'acquisition décrite ci-dessous.

Nouvelle convention de crédit pour le financement de l'acquisition de Statoil Fuel & Retail

Le 16 avril 2012, nous avons conclu une nouvelle convention de crédit de 3,2 milliards $ consistant en une facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition (la « facilité d'acquisition ») d'une durée initiale de trois ans. La facilité d'acquisition est disponible exclusivement pour financer, directement ou indirectement, l'acquisition de Statoil Fuel & Retail et les coûts de transaction relatifs à la transaction ou pour rembourser tout endettement de Statoil Fuel & Retail et ses filiales. La facilité d'acquisition est disponible (i) en dollars canadiens sous la forme de prêts au taux préférentiel ou d'émission d'acceptations bancaires et (ii) en dollars US, sous la forme de prêts au taux de base américain ou au taux LIBOR. Les sommes empruntées en vertu de la facilité d'acquisition portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable déterminé en fonction du niveau d'un de nos ratios de levier financier.

En vertu de cette nouvelle convention de crédit, nous devons maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Contrats de change à terme

Tel que décrit plus haut, l'acquisition de Statoil Fuel & Retail est libellée en NOK alors que notre facilité d'acquisition est libellée en dollars US. Nous avons donc déterminé qu'il existait un risque lié à la variation du taux de change entre le dollar US et le NOK puisque l'affaiblissement hypothétique du dollar US contre le NOK aurait augmenté nos besoins de liquidités en dollars US afin de clore l'acquisition de Statoil Fuel & Retail. Afin d'atténuer ce risque et en raison d'un marché de change peu liquide pour le NOK, nous avons conclu avec des institutions financières reconnues des contrats de change à terme (ci-après, « contrats de change ») nous permettant ainsi de prédéterminer une portion importante du déboursé que nous prévoyions faire en dollars US pour l'acquisition de Statoil Fuel & Retail :

- Au 29 avril 2012, nous avions des contrats de change nous engageant à livrer, à des dates diverses, 2,22 milliards $ US en échange de 12,82 milliards NOK, soit un taux moyen pondéré de 5,7879 NOK pour un dollar US. À cette même date, le gain non-matérialisé sur ces contrats de change se chiffrait à 17,0 millions $ et a été enregistré aux résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2012.
- Subséquemment à la fin de l'exercice 2012, nous avons conclu des contrats de change additionnels nous engageant à livrer, à des dates diverses, 1,25 milliard $ US en échange de 7,32 milliards NOK, soit un taux moyen pondéré de 5,8530 NOK pour un dollar US.

Au total, nous avons donc conclu des contrats de change nous engageant à livrer 3,47 milliards $ US en échange de 20,14 milliards NOK équivalant à un taux moyen pondéré de 5,8114 NOK pour un dollar US, soit un taux favorable par rapport au taux de 5,75 en vigueur au 18 avril 2012, date de l'annonce de notre offre.

Subséquemment, nous avons modifié les dates d'échéance initiales de certains contrats de change afin de les faire coïncider avec les dates réelles de décaissement pour le paiement des actions de Statoil Fuel & Retail. Ainsi, entre le 15 juin et le 25 juin 2012, nous avons réglé une partie importante des contrats de change pour une valeur de 2 570,1 millions $ afin de procéder au paiement des actions de Statoil Fuel & Retail tandis que le restant des NOK à notre disposition ainsi que les NOK que nous recevrons suite au règlement des contrats de change qui n'ont pas encore été réglés serviront à l'achat des actions restantes et au refinancement d'une partie importante de la dette à long terme existante, libellée en NOK, de Statoil Fuel & Retail.

Selon les normes comptables, puisque nous ne pouvions appliquer la comptabilité de couverture, l'investissement dans Statoil Fuel & Retail que nous porterons à notre bilan consolidé sera inscrit en dollars US selon le taux de change en vigueur aux dates de règlement de la transaction d'acquisition tandis que les variations de juste valeur des contrats de change seront portées aux résultats. Au niveau des flux de trésorerie, la somme de ces deux montants équivaut, à tout égard important, au montant que nous aurions eu à débourser en dollars US si la transaction avait eu lieu au 18 avril 2012, date de l'annonce de notre offre ou plus spécifiquement au taux moyen de 5,8114 NOK que nous avons fixé par cette stratégie. L'impact sur l'encaisse est donc celui que nous avions prédéterminé en fixant le taux à un niveau favorable par rapport à notre modélisation de l'acquisition ainsi que par rapport au taux au moment de l'annonce de notre offre.

En date du 10 juillet 2012, en fonction des contrats de change qui ont été réglés et des taux de change prévalant au moment du règlement de ceux-ci, nous évaluons qu'une perte comptable d'approximativement 87,1 millions $ sera enregistrée aux résultats de notre prochain trimestre tandis que la perte comptable non-matérialisée sur les contrats de change qui n'ont pas été réglés se chiffrait à approximativement 28,7 millions $ au 10 juillet 2012 et pourrait fluctuer en fonction des variations du taux de change jusqu'au moment de leur règlement.

Nouvelle facilité de crédit et réduction des anciennes facilités de crédit

Le 9 décembre 2011, nous avons conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit non-renouvelable non garantie d'un montant initial maximal de 1,0 milliard $ d'une durée initiale de cinq ans. La facilité de crédit est disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 100,0 millions $ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable ; et
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 millions $, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier de la société sont applicables sur la partie inutilisée des facilités de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu de cette nouvelle convention de crédit, nous devons maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Considérant cette nouvelle convention, les montants disponibles en vertu des conventions de crédits préexistantes ont été ajustés comme suit :

- Le montant initial de 650,0 millions $ du crédit d'exploitation A a été réduit à 326,0 millions $; et
- Le montant initial de 310,0 millions $ du crédit d'exploitation B a été réduit à 154,0 millions $.

Les portions utilisées de ces facilités en excès des montants initiaux réduits ont été transférés à la nouvelle facilité de crédit. Les conventions préexistantes demeurent effectives jusqu'au 22 septembre 2012. Toutes les autres conditions d'utilisation des conventions de crédit préexistantes demeurent inchangées.

Croissance du réseau

Entente de juin 2011 avec ExxonMobil

En juin 2011, nous avons signé une entente avec ExxonMobil pour 322 magasins et les contrats d'approvisionnement en carburant pour 65 autres magasins. Les magasins sont tous opérés dans le sud de la Californie aux États-Unis. En date de signature de l'entente, 72 des magasins étaient exploités par ExxonMobil (magasins corporatifs), 85 sites pour lesquels ExxonMobil louait le terrain et détenait la bâtisse étaient exploitées par des exploitants indépendants tandis que 165 sites pour lesquels ExxonMobil détenait le terrain et la bâtisse étaient exploités par des exploitants indépendants. En vertu des lois de la Californie, le transfert à Couche-Tard de ces 165 derniers sites était conditionnel à l'obligation de ExxonMobil de faire une offre « *bona fide* » aux exploitants indépendants de ces sites. En date du 10 juillet 2012, ce processus d'offre n'était pas terminé.

Le tableau suivant résume les progrès effectués dans le cadre de cette entente ainsi que les étapes qui doivent être complétées.

		Durant la période de 12 semaines terminée le 9 octobre 2011	Durant la période de 16 semaines terminée le 29 janvier 2012	Durant la période de 13 semaines terminée le 29 avril 2012	Magasins qui n'ont pas encore été intégrés
Magasins corporatifs		1	73 (1)	-	-
Sites opérés par des exploitants indépendants (terrain loué par la société et bâtisse détenue par la société)		-	83 (2)	-	-
Sites opérés par des exploitants indépendants (immobilier détenu par la société)		-	-	8	126 (3)
Contrats d'approvisionnement en carburant		63 (4)	-	13 (5)	18 (5)

(1) Deux de ces sites étaient exploités par des exploitants indépendants au moment de l'entente originale.
(2) Deux des 85 sites prévus à l'entente originale ont été convertis en magasins corporatifs par ExxonMobil préalablement à leur transfert à Couche-Tard.
(3) Conditionnel à l'obligation de ExxonMobil de faire une offre « *bona fide* » aux exploitants indépendants. Advenant l'acceptation de l'offre par les exploitants indépendants, seuls les contrats d'approvisionnement en carburant nous seraient transférés.
(4) Deux des contrats d'approvisionnement en carburant prévus à l'entente original n'ont pas été renouvelés par les exploitants indépendants.
(5) Pour ces sites, les exploitants indépendants ont accepté l'offre « *bona fide* » que ExxonMobil leur a soumise. Donc, seuls les contrats d'approvisionnement en carburant de ces sites nous ont été (nous seront) transférés.

Autres transactions d'acquisition complétées

En mai 2011, nous avons acquis auprès de Shell Canada Products, 11 magasins corporatifs situés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, au Canada. Nous sommes propriétaires du terrain et des immeubles de sept sites et nous louons ces mêmes actifs pour les quatre autres sites.

En mai 2011, nous avons acquis cinq magasins corporatifs opérant sous la bannière Gas City dont un est situé en Arizona et les quatre autres dans la région de Chicago aux États-Unis. Ces quatre derniers sites ont été acquis par l'entremise de notre coentreprise RDK. Nous sommes propriétaires du terrain et des immeubles de trois sites et louons les autres.

En octobre 2011, nous avons acquis auprès de Chico Enterprises Inc., 26 magasins corporatifs opérant dans le nord de la Virginie-Occidentale, États-Unis, une région adjacente à nos opérations en Ohio. Nous sommes propriétaires de l'immobilier de 25 des sites tandis que nous détenons la bâtisse et louons le terrain pour l'autre site.

En novembre 2011, par l'entremise de notre coentreprise RDK, nous avons acquis auprès de Supervalu Inc., 27 magasins opérant dans la région de Chicago, Illinois, États-Unis. L'entente comprend aussi le transfert à RDK de deux parcelles de terrains vacants. Des 27 magasins, 14 sont des magasins corporatifs et 13 sont exploités par des exploitants indépendants. RDK est propriétaire de l'immobilier pour 24 magasins et deux parcelles de terrains vacants et loue l'immobilier pour les trois autres magasins.

En novembre 2011, nous avons acquis auprès de ExxonMobil, 33 magasins corporatifs opérant sous la bannière « On the Run » dans l'État de la Louisiane, aux États-Unis. Nous détenons les bâtisses des 33 sites ainsi que le terrain de 25 sites tandis que nous louons les terrains pour huit sites.

En décembre 2011, nous avons acquis auprès de Neighbors Stores Inc., 11 magasins corporatifs opérant dans l'État de la Caroline du Nord, aux États-Unis. Nous détenons les bâtisses de huit sites ainsi que les terrains de neuf sites tandis que nous louons ces mêmes actifs pour les autres sites.

En avril 2012, nous avons acquis auprès de Dead River Company, 17 magasins corporatifs opérant dans l'état du Maine, aux États-Unis. Deux restaurants à service rapide nous ont aussi été transférés. Nous sommes propriétaires du terrain et des immeubles de 16 sites et louons ces actifs pour les trois autres sites.

De plus, au cours l'exercice 2012, nous avons fait l'acquisition de 18 autres magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes.

En mai 2012, subséquemment à la fin de l'exercice 2012, nous avons acquis auprès de Signature Austin Stores, 20 magasins corporatifs opérant dans l'état du Texas, aux États-Unis. Nous louons l'immobilier pour tous les sites.

Ces acquisitions ont été effectuées en utilisant la trésorerie ainsi que les facilités de crédit disponibles.

Construction de magasins

Nous avons complété la construction de 28 nouveaux magasins au cours de l'exercice 2012.

Sommaire du mouvement de nos magasins pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 29 avril 2012

Le tableau suivant présente certaines informations concernant le mouvement de nos magasins au cours des périodes de 13 et 53 semaines terminées le 29 avril 2012 [1] :

	Période de 13 semaines terminée le 29 avril 2012			Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012		
	Magasins corporatifs [2]	**Magasins affiliés [3]**	**Total**	**Magasins corporatifs [2]**	**Magasins affiliés [3]**	**Total**
Nombre de magasins au début de la période	4 522	1 295	5 817	4 401	1 394	5 795
Acquisitions	21	-	21	200	-	200
Ouvertures / constructions / ajouts	14	30	44	37	64	101
Fermetures / dispositions / retraits	(19)	(60)	(79)	(100)	(193)	(293)
Conversion en magasin corporatif	1	(1)	-	1	(1)	-
Nombre de magasins à la fin de la période	4 539	1 264	5 803	4 539	1 264	5 803
Magasins pour lesquels nous contrôlons l'immobilier mais qui sont opérés par des exploitants indépendants et auxquels nous fournissons du carburant en vertu de contrats d'approvisionnement						161
Magasins auxquels nous fournissons du carburant en vertu de contrats d'approvisionnement						189
Magasins licenciés à l'international						3 990
Nombre total de magasins faisant partie du réseau de Couche-Tard						10 143

(1) Ces chiffres incluent 50% des magasins opérés par l'entremise de RDK.
(2) Magasins que nous opérons sous une de nos bannières principales (Couche-Tard, Mac's, Circle K).
(3) Magasins opérés par un exploitant indépendant en vertu d'un contrat de franchisage ou similaire sous une de nos bannières principales ou secondaires.

Programme de rachat d'actions

Programme échu le 24 octobre 2011

Nous avions un programme de rachat d'actions qui nous permettait de racheter un maximum de 2 685 335 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 621 801 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Le programme est venu à échéance le 24 octobre 2011. Le tableau suivant résume les rachats d'actions effectués en vertu de ce programme.

	Période de 13 semaines terminée le 29 avril 2012		Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012		Depuis l'implantation de ce programme	
	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen pondéré par action	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen pondéré par action	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen pondéré par action
Actions à vote multiple catégorie A	-	-	2 700	29,44 $ CA	14 700	26,08 $ CA
Actions à droit de vote subalterne catégorie B	-	-	4 559 900	28,81 $ CA	7 328 200	27,40 $ CA

Ces rachats ont eu pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions ont été annulées dès leur rachat.

Programme effectif le 25 octobre 2011 venant à échéance, au plus tard, le 24 octobre 2012

Nous avons implanté un nouveau programme de rachat d'actions nous permettant de racheter un maximum de 2 684 420 des 53 688 412 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 126 400 des 111 264 009 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 11 octobre 2011 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que défini par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, nous pouvons procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 82 118 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Ces rachats ont pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. La période de rachat se terminera au plus tard le 24 octobre 2012. Toutes les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions sont annulées dès leur rachat. Le tableau suivant résume les rachats d'action effectués en vertu de ce programme depuis son implantation.

	Période de 13 semaines terminée le 29 avril 2012		Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012		Depuis l'implantation de ce programme	
	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen pondéré par action	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen pondéré par action	Nombre d'actions rachetées	Prix moyen pondéré par action
Actions à vote multiple catégorie A	-	-	1 000	30,50 $ CA	1 000	30,50 $ CA
Actions à droit de vote subalterne catégorie B	-	-	2 409 300	30,19 $ CA	2 409 300	30,19 $ CA

Dividendes

Lors de sa réunion du 10 juillet 2012, le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende trimestriel de 0,075 $ CA par action aux actionnaires inscrits au 19 juillet 2012 pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, payable le 2 août 2012. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'Impôt sur le Revenu* du Canada.

Au cours de l'exercice 2012, le conseil a déclaré des dividendes totaux moyens de 0,275 $ CA par action.

Changements au conseil d'administration

Le 6 septembre 2011, après trois ans à titre de président du conseil, monsieur Richard Fortin a cédé sa place à monsieur Réal Plourde. Monsieur Fortin continue de jouer un rôle actif au sein de la société en demeurant membre du conseil et du comité exécutif. En plus de ces nouvelles responsabilités en tant que président du conseil, monsieur Plourde demeure un membre actif du comité exécutif.

Le 13 mars 2012, suite au décès plus tôt en 2011 de monsieur Roger Longpré, ancien membre du conseil, Madame Nathalie Bourque a été élue à titre de nouveau membre du conseil. De plus, cette dernière remplace M. Richard Fortin en tant que membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. Madame Bourque est vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales chez CAE Inc.

Actions et options d'achat d'actions en circulation

Au 6 juillet 2012, 53 651 712 actions à vote multiple catégorie A et 125 404 932 actions à droit de vote subalterne catégorie B de Couche-Tard étaient émises et en circulation. De plus, à pareille date, il y avait 3 481 564 options d'achat d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de Couche-Tard en circulation.

Données sur le taux de change

Nous présentons nos données en dollars US, ce qui procure une information plus pertinente compte tenu de la prédominance de nos opérations aux États-Unis et de notre dette libellée en grande partie en dollars US.

Le tableau suivant présente les renseignements sur les taux de change en fonction des taux de clôture de la Banque du Canada, indiqués en dollars US par tranche de 1,00 $ CA :

	Période de 13 semaines terminée le	Période de 12 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le	Périodes de 52 semaines terminées les	
	29 avril 2012	24 avril 2011	**29 avril 2012**	24 avril 2011	25 avril 2010
Moyenne pour la période [(a)]	**1,0053**	1,0240	**1,0051**	0,9861	0,9296
Fin de la période	**1,0194**	1,0485	**1,0194**	1,0485	1,0009

(a) Calculée en prenant la moyenne des taux de change à la clôture de chaque jour de la période indiquée.

Puisque nous utilisons le dollar américain comme monnaie de présentation dans nos états financiers consolidés et dans le présent document, sauf indication contraire, les résultats de nos opérations canadiennes et corporatives sont convertis en dollars américains au taux moyen de la période. Les écarts et explications liés aux variations du taux de change et à la volatilité du dollar canadien dont nous traitons dans le présent document sont donc liés à la conversion en dollars américains des résultats de nos opérations canadiennes et corporatives et n'ont pas d'impacts économiques réels sur notre performance puisque la plupart de nos revenus et de nos charges consolidés sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. Par conséquent, la sensibilité de nos résultats à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Catégories de l'état des résultats

Ventes provenant des marchandises et des services. Les ventes de marchandises en magasin découlent principalement de la vente de produits du tabac, des produits frais y compris la restauration rapide, de bières et vins, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines et de boissons diverses. Les ventes provenant des services comprennent les frais attribuables aux guichets automatiques bancaires, les ventes de cartes d'appel et de cartes-cadeaux, les revenus tirés des lave-autos, les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats, les frais d'encaissements de chèques ainsi que les ventes de timbres postaux et de billets d'autobus. Les ventes provenant des services comprennent aussi les frais de franchise, les redevances de certains affiliés et les royautés provenant des franchisés.

Ventes provenant du carburant. Nous présentons dans notre chiffre d'affaires le montant total en dollars des ventes provenant du carburant, y compris les taxes incluses, si nous prenons possession du stock de carburant. Aux États-Unis, dans certains cas, nous achetons le carburant et le revendons au coût plus une majoration à certains opérateurs de magasins indépendants. Nous comptabilisons la valeur intégrale de ces ventes (coût plus majoration) à titre de ventes de carburant. Lorsque nous agissons à titre de commissionnaire-vendeur pour un distributeur de pétrole, seule la commission que nous gagnons est comptabilisée comme une vente.

Marge brute. La marge brute se compose principalement des ventes moins les coûts des marchandises et du carburant vendus. Le principal élément inclus dans le coût des ventes est le coût spécifique des marchandises et du carburant vendus, incluant les frais de transport, déduction faite des rabais fournisseurs. Pour les marchandises en magasin, le coût des stocks se calcule généralement selon la méthode de l'inventaire au prix de détail (prix de détail moins une marge normale) et, pour le carburant, il est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen. La marge brute provenant du carburant pour les magasins où nous touchons une commission correspond à la commission découlant de la vente.

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux. Les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux se composent principalement de la main-d'œuvre, des frais nets d'occupation, des frais liés aux modes de paiements électroniques, des commissions aux agents à commission et des frais généraux.

Les indicateurs de performance clés employés par la direction, qui figurent sous la rubrique « Informations financières consolidées choisies – Autres données d'exploitation », sont la marge brute sur les marchandises et services, la croissance des ventes de marchandises par magasin comparable, la marge brute sur le carburant, la croissance du volume de carburant par magasin comparable, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux employés.

Analyse sommaire des résultats consolidés pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012

Le tableau suivant présente certaines informations concernant nos opérations pour les périodes de 13 et 12 semaines terminées le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011, respectivement :

(En millions de dollars US, sauf indication contraire)	**Période de 13 semaines terminée le 29 avril 2012**	Période de 12 semaines terminée le 24 avril 2011	Variation %
Chiffre d'affaires	**6 063,2**	4 737,0	28,0
Bénéfice d'exploitation	**137,4**	82,8	65,9
Bénéfice net	**117,8**	64,5	82,6
Données d'exploitation choisies :			
Marge brute sur les marchandises et services [1] :			
Consolidée	**32,8 %**	33,6 %	(0,8)
États-Unis	**32,8 %**	33,5 %	(0,7)
Canada	**32,9 %**	33,6 %	(0,7)
Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable [2] [3] [4]:			
États-Unis	**3,4 %**	3,6 %	
Canada	**5,4 %**	(2,1 %)	
Croissance du volume de carburant par magasin comparable [3] [4]:			
États-Unis	**0,2 %**	0,3 %	
Canada	**0,1 %**	1,8 %	
Marge brute sur le carburant [3]:			
États-Unis (cents par gallon)	**16,98**	14,06	20,8
Canada (cents CA par litre)	**5,60**	5,01	11,8

(1) Comprend les autres revenus tirés des redevances de franchisage, des royautés et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés.
(2) Ne comprend pas les services et autres revenus (décrits à la note 1 ci-dessus). La croissance au Canada est calculée en dollars canadiens.
(3) Pour les magasins corporatifs seulement.
(4) Sur une base normalisée de 12 semaines.

Chiffre d'affaires

Notre chiffre d'affaires a atteint 6,1 milliards $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, en hausse de 1,3 milliard $, soit une augmentation de 28,0 %, principalement attribuable aux acquisitions, à l'augmentation des ventes de carburant liée au prix de vente moyen à la pompe plus élevé, à la croissance des ventes de marchandises et services par magasin comparable aux États-Unis et au Canada ainsi qu'à l'impact de la treizième semaine du quatrième trimestre de l'exercice 2012. Ces éléments de croissance du chiffre d'affaires ont été contrebalancés, en partie, par l'impact d'un dollar canadien plus faible.

Plus spécifiquement, la croissance des ventes de marchandises et services du quatrième trimestre de l'exercice 2012 a été de 212,5 millions $ ou 15,1 % dont approximativement 42,0 millions $ ont été générés par les acquisitions. Du côté de la croissance interne, sur une base comparable de 12 semaines, les ventes de marchandises par magasin comparable aux États-Unis ont augmenté de 3,4 % tandis qu'au Canada, elles ont augmenté de 5,4 %. Tant du côté du marché canadien que du marché américain, la variation des ventes de marchandises par magasin comparable est attribuable à nos stratégies de mise en marché, à la réalité économique de chacun de nos marchés ainsi qu'aux investissements que nous avons effectués pour améliorer l'offre de produits et le service dans nos magasins. Aux États-Unis, un manufacturier de cigarettes a modifié ses conditions d'approvisionnement et sa structure de prix au début du premier trimestre de l'exercice 2012 en encourageant les marchands à diminuer ou maintenir des prix unitaires bas sur certains de ses produits, ce qui a eu comme impact de mettre une pression déflationniste sur nos ventes de cigarettes. Ainsi, nous calculons que sans les produits du tabac, nos ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 6,1 % aux États-Unis sur une base équivalente de 12 semaines. En ce qui a trait au dollar canadien plus faible, il a eu un impact défavorable d'approximativement 8,0 millions $ sur les ventes de marchandises et services du quatrième trimestre de l'exercice 2012.

Les ventes de carburant ont affiché une augmentation de 1,1 milliard $ ou 33,4 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, dont approximativement 527,0 millions $ sont attribuables aux acquisitions. L'économie encore vacillante ainsi que les prix à la pompe plus élevés ont continué de mettre de la pression sur la consommation de carburant, ce qui peut expliquer la faible croissance du volume de carburant par magasin comparable au Canada et aux États-Unis, qui s'est chiffrée à 0,1 % et 0,2 %, respectivement, sur une base comparable de 12 semaines.

Le prix de vente moyen plus élevé du carburant a quant à lui engendré une augmentation des ventes d'approximativement 276,0 millions $, tel que le démontre le tableau suivant en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 :

Trimestre	1er	2e	3e	**4e**	Moyenne pondérée
Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012					
États-Unis (dollars US par gallon)	3,67	3,50	3,32	**3,74**	3,54
Canada (cents CA par litre)	114,08	112,90	109,88	**117,05**	113,27
Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					
États-Unis (dollars US par gallon)	2,72	2,67	2,89	**3,44**	2,92
Canada (cents CA par litre)	91,46	90,47	97,76	**108,53**	96,91

Pour ce qui est du dollar canadien plus faible, celui-ci a eu un impact défavorable d'approximativement 10,0 millions $ sur les ventes de carburant du quatrième de l'exercice 2012.

Marge brute

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, la marge brute consolidée sur les marchandises et services a augmenté de 59,4 millions $, soit 12,6 %, s'établissant à 32,8 %, une diminution de 0,8 % par rapport au trimestre comparable de l'exercice 2011. Aux États-Unis, la marge est en baisse de 0,7 %, se chiffrant à 32,8 % tandis qu'au Canada elle s'est chiffrée à 32,9 %, en baisse de 0,7 %. Cette performance reflète les changements au mix-produits, les améliorations que nous avons apportées à nos conditions d'approvisionnement ainsi que notre stratégie de mise en marché adaptée à notre environnement compétitif et à la réalité économique de chacun de nos marchés. Plus précisément, ces diminutions de marge reflètent des promotions plus agressives dans certaines catégories afin de protéger l'achalandage de nos magasins ainsi que l'augmentation du coût de certains de nos produits que nous avons absorbé sans la passer aux consommateurs. Par contre, en dollars absolus, la hausse des ventes de marchandises par magasin comparable a plus que compensé la diminution de la marge en pourcentage sur ces produits, nos stratégies ayant donc eu les résultats escomptés.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, la marge brute sur le carburant de nos magasins corporatifs aux États-Unis affiche une hausse de 2,92 ¢ par gallon, passant de 14,06 ¢ par gallon l'an dernier à 16,98 ¢ par gallon cette année. Au Canada, la marge brute est aussi en hausse, atteignant 5,60 ¢ CA par litre comparativement à 5,01 ¢ CA par litre au quatrième trimestre de l'exercice 2011. Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant dégagées par nos sites corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1er	2e	3e	**4e**	Moyenne pondérée
Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	19,95	17,04	14,84	**16,98**	16,99
Frais liés aux modes de paiements électroniques	5,29	5,20	4,74	**5,06**	5,04
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	14,66	11,84	10,10	**11,92**	11,95
Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	18,83	16,84	13,12	**14,06**	15,54
Frais liés aux modes de paiements électroniques	4,15	4,16	4,36	**4,93**	4,40
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	14,68	12,68	8,76	**9,13**	11,14

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont en hausse de 10,9 % comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2011 mais sont en hausse de seulement 5,9 % si l'on exclut certains éléments, tel que présenté dans le tableau suivant :

	Période de 13 semaines terminée le 29 avril 2012
Variation totale, telle que publiée	**10,9 %**
Soustraire:	
Augmentation provenant des dépenses additionnelles des magasins acquis	4,5 %
Augmentation générée par la hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques	1,8 %
Goodwill négatif enregistré aux résultats de l'exercice 2012	(1,2 %)
Diminution générée par le dollar canadien plus faible	(0,6 %)
Frais d'acquisition enregistrés aux résultats de l'exercice 2012	0,5 %
Variation restante, incluant la semaine additionnelle du quatrième trimestre de l'exercice 2012	**5,9 %**

La hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques provient principalement du prix de vente moyen du carburant plus élevé. La variation restante est principalement attribuable à l'impact de la treizième semaine du quatrième trimestre de l'exercice 2012 et, dans une moindre mesure, aux dépenses supplémentaires nécessaires afin de soutenir la progression des ventes de marchandises par magasin comparable ainsi qu'à l'augmentation normale des coûts liée à l'inflation.

De plus, en proportion des ventes de marchandises et services, et en excluant les frais liés aux modes de paiements électroniques et les frais d'acquisition pour les deux périodes comparables ainsi que le goodwill négatif enregistré aux résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2012, les frais ont représenté 29,1 % des ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012 contre 30,5 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011. Cet indicateur est en constante amélioration depuis les 13 derniers trimestres. Cette performance reflète notre recherche constante de moyens d'améliorer notre efficacité tout en prenant bien soin de maintenir la qualité du service que nous offrons à nos clients.

Bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement (BAIIA)

Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, le BAIIA a augmenté de 48,9 % comparativement à la période comparable de l'exercice précédent, pour atteindre 203,0 millions $. Les acquisitions ont contribué au BAIIA pour un montant de 13,6 millions $, déduction faite des frais d'acquisition enregistrés aux résultats tandis que la variation du taux de change a eu un impact négatif d'approximativement 1,0 million $.

Il est à noter que le BAIIA ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les IFRS, mais nous l'utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance de l'entreprise en matière de finance et d'exploitation. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés publiques :

(en millions de dollars américains)	Période de 13 semaines terminée le **29 avril 2012**	Période de 12 semaines terminée le 24 avril 2011
Bénéfice net, tel que publié	**117,8**	64,5
Rajouter :		
Impôts sur les bénéfices	**36,5**	18,3
(Revenus) frais de financement nets	**(13,5)**	2,6
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**62,2**	50,9
BAIIA	**203,0**	136,3

Amortissement des immobilisations et des autres actifs

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, la dépense d'amortissement a augmenté en raison des investissements que nous avons effectués par le biais des acquisitions, du remplacement d'équipements, de l'ajout de magasins et de l'amélioration continue de notre réseau. Depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2012, la dépense d'amortissement comprend notamment l'amortissement des actifs intangibles que représentent les contrats d'approvisionnement en carburant acquis de ExxonMobil.

Frais de financement, nets

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, nous avons enregistré des revenus de financement nets de 13,5 millions $ comparativement à des frais de financement nets de 2,6 millions $ au quatrième trimestre de l'exercice 2011. Abstraction faite du gain de 17,0 millions $ enregistré sur des contrats de change, le quatrième trimestre de l'exercice 2012 affiche des frais de financement nets de 3,5 millions $, une augmentation de 0,9 million $ comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2011.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'impôt du quatrième trimestre de l'exercice 2012 est de 23,7 % comparativement à un taux de 22,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice net

Nous avons clôturé le quatrième trimestre de l'exercice 2012 avec un bénéfice net de 117,8 millions $, comparativement à 64,5 millions $ l'exercice précédent, en hausse de 53,3 millions $, soit 82,6 %. Le bénéfice par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 0,65 $ contre 0,35 $ l'an dernier, une augmentation de 85,7 %. La variation du taux de change n'a pas eu d'impact significatif sur le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2012.

En excluant des résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2012 les gains non-récurrents sur des contrats de change, les frais d'acquisition ainsi que le goodwill négatif, le bénéfice net aurait été d'approximativement 102,4 millions $ (0,57 $ par action sur une base diluée), une augmentation de 37,9 millions $, soit 58,8 %.

Informations financières consolidées choisies

Le tableau suivant présente certaines informations concernant nos opérations pour la période de 53 terminée le 29 avril 2012 et pour les périodes de 52 semaines terminées les 24 avril 2011 et 25 avril 2010 :

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)	**2012 – 53 semaines**	2011 – 52 semaines	2011 – 52 semaines	2010 – 52 semaines
	IFRS	IFRS	PCGR	PCGR
Données sur les résultats d'exploitation :				
Ventes de marchandises et services [1] :				
États-Unis	**4 408,0**	4 133,6	4 171,8	3 986,0
Canada	**2 190,9**	2 049,9	2 050,0	1 895,5
Total des ventes de marchandises et services	**6 598,9**	6 183,5	6 221,8	5 881,5
Ventes de carburant :				
États-Unis	**13 673,8**	10 218,7	10 595,8	8 819,8
Canada	**2 724,8**	2 148,2	2 148,3	1 738,3
Total des ventes de carburant	**16 398,6**	12 366,9	12 744,1	10 558,1
Total des ventes	**22 997,5**	18 550,4	18 965,9	16 439,6
Marge brute sur les marchandises et services [1] :				
États-Unis	**1 452,6**	1 369,8	1 381,7	1 308,1
Canada	**729,8**	702,9	702,9	638,3
Marge brute totale sur les marchandises et services	**2 182,4**	2 072,7	2 084,6	1 946,4
Marge brute sur le carburant :				
États-Unis	**637,9**	537,3	564,9	488,7
Canada	**148,8**	135,7	135,7	118,2
Marge brute totale sur le carburant	**786,7**	673,0	700,6	606,9
Marge brute totale	**2 969,1**	2 745,7	2 785,2	2 553,3
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	**2 151,7**	2 028,9	2 050,4	1 906,7
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**239,8**	213,7	216,3	204,5
Bénéfice d'exploitation	**577,6**	503,1	518,5	442,1
Bénéfice net	**457,6**	369,2	370,1	302,9
Autres données d'exploitation :				
Marge brute sur les marchandises et services [1] :				
Consolidée	**33,1 %**	33,5 %	33,5 %	33,1 %
États-Unis	**33,0 %**	33,1 %	33,1 %	32,8 %
Canada	**33,3 %**	34,3 %	34,3 %	33,7 %
Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable [2] [3] [4] :				
États-Unis	**2,7 %**	4,2 %	4,2 %	2,9 %
Canada	**2,8 %**	1,8 %	1,8 %	4,8 %
Marge brute sur le carburant [3] :				
États-Unis (cents par gallon)	**16,99**	15,54	15,79	14,51
Canada (cents CA par litre)	**5,45**	5,38	5,38	5,31
Volume de carburant vendu [5] :				
États-Unis (millions de gallons)	**3 896,2**	3 517,7	3 649,1	3 484,8
Canada (millions de litres)	**2 713,5**	2 565,4	2 565,1	2 395,5
Croissance (diminution) du volume de carburant par magasin comparable [3] [4] :				
États-Unis	**0,1 %**	0,7 %	0,7 %	1,0 %
Canada	**(0,9 %)**	3,9 %	3,9 %	3,0 %
Données par action :				
Bénéfice net de base par action (dollars par action)	**2,54**	2,00	2,00	1,64
Bénéfice net dilué par action (dollars par action)	**2,49**	1,96	1,97	1,60
Situation financière :				
Actif total	**4 453,2**	3 926,2	3 999,6	3 696,7
Dette portant intérêts	**665,2**	501,5	526,4	741,2
Capitaux propres	**2 174,6**	1 979,4	1 936,1	1 614,3
Ratios d'endettement :				
Dette nette à intérêts / capitalisation totale [6]	**0,14 : 1**	0,09 : 1	0,10 : 1	0,24 : 1
Dette nette à intérêts / BAIIA [7]	**0,43 : 1**	0,26 : 1	0,28 : 1	0,80 : 1
Dette nette à intérêts ajustée / BAIIAL [8]	**2,10 : 1**	2,09 : 1	2,10 : 1	2,69 : 1
Rentabilité :				
Rendement des capitaux propres [9]	**22,0 %**	20,3 %	20,8 %	
Rendement des capitaux employés [10]	**19,0 %**	18,1 %	17,9 %	

(1) Comprend les autres revenus tirés des redevances de franchisage, des royautés et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés.
(2) Ne comprend pas les services et autres revenus (décrits à la note 1 ci-dessus). La croissance au Canada est calculée en dollars canadiens.
(3) Pour les magasins corporatifs seulement.
(4) Sur une base comparable de 52 semaines.
(5) Comprend les volumes des franchises et des agents à commissions ainsi que le volume de carburant vendu à des opérateurs indépendants en vertu de contrats d'approvisionnement.
(6) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par l'addition de l'avoir des actionnaires et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.
(7) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement). Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.
(8) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts plus la dépense de loyer multipliée par huit, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par le BAIIAL (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts, Amortissement et dépense de Loyer). Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.
(9) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice net divisé par l'avoir des actionnaires moyen. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.
(10) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice avant impôt et intérêts divisé par les capitaux employés moyens. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme ne portant pas intérêts. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

Analyse des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 29 avril 2012

Chiffre d'affaires

Notre chiffre d'affaires a atteint 23,0 milliards $ pour l'exercice 2012, en hausse de 4,4 milliards $, soit une augmentation de 24,0 %, principalement attribuable à l'augmentation des ventes de carburant liée au prix de vente moyen à la pompe plus élevé, aux acquisitions, à la croissance des ventes de marchandises et services par magasin comparable aux États-Unis et au Canada, à la croissance du volume de carburant par magasin comparable aux États-Unis ainsi qu'à la cinquante-troisième semaine de l'exercice 2012.

Plus spécifiquement, la croissance des ventes de marchandises et services de l'exercice 2012 a été de 415,4 millions $ ou 6,7 % dont approximativement 84,0 millions $ ont été générés par les acquisitions. Du côté de la croissance interne, sur une base comparable de 52 semaines, les ventes de marchandises par magasin comparable aux États-Unis ont augmenté de 2,7 % tandis qu'au Canada, elles ont augmenté de 2,8 %. Tant du côté du marché canadien que du marché américain, la variation des ventes de marchandises par magasin comparable est attribuable à nos stratégies de mise en marché, à la réalité économique de chacun de nos marchés ainsi qu'aux investissements que nous avons effectués pour améliorer l'offre de produits et le service dans nos magasins. Aux États-Unis, un manufacturier de cigarettes a modifié ses conditions d'approvisionnement et sa structure de prix au début du premier trimestre de l'exercice 2012 en encourageant les marchands à diminuer ou maintenir des prix unitaires bas sur certains de ses produits, ce qui a eu comme impact de mettre une pression déflationniste sur nos ventes de cigarettes. Ainsi, nous calculons que sans les produits du tabac, nos ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 5,3 % aux États-Unis sur une base équivalente de 52 semaines. En ce qui a trait au dollar canadien plus fort, il a eu un impact favorable d'approximativement 40,0 millions $ sur les ventes de marchandises et services de l'exercice 2012.

Les ventes de carburant ont affiché une augmentation de 4,0 milliards $ ou 32,6 % pour l'exercice 2012, dont approximativement 1,1 milliard $ sont attribuables aux acquisitions. L'économie encore vacillante ainsi que les prix à la pompe plus élevés ont continué de mettre de la pression sur la consommation de carburant, ce qui peut expliquer la quasi-stagnation du volume de carburant par magasin comparable aux États-Unis sur une base équivalente de 52 semaines et la faible diminution de 0,9 % au Canada.

Le prix de vente moyen plus élevé du carburant a quant à lui engendré une augmentation des ventes d'approximativement 2,5 milliards $, tel que le démontre le tableau suivant en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 :

Trimestre	1er	2e	3e	4e	**Moyenne pondérée**
Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012					
États-Unis (dollars US par gallon)	3,67	3,50	3,32	3,74	**3,54**
Canada (cents CA par litre)	114,08	112,90	109,88	117,05	**113,27**
Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					
États-Unis (dollars US par gallon)	2,72	2,67	2,89	3,44	**2,92**
Canada (cents CA par litre)	91,46	90,47	97,76	108,53	**96,91**

Pour ce qui est du dollar canadien plus fort, celui-ci a eu un impact favorable d'approximativement 41,0 millions $ sur les ventes de carburant de l'exercice 2012.

Marge brute

Pour l'exercice 2012, la marge brute consolidée sur les marchandises et services a augmenté de 109,7 millions $, soit 5,3 %, s'établissant à 33,1 %, une diminution de 0,4 % par rapport à l'exercice 2011. Aux États-Unis, la marge est en baisse de seulement 0,1 %, se chiffrant à 33,0 % tandis qu'au Canada elle s'est chiffrée à 33,3 %, en baisse de 1,0 %. Cette performance reflète les changements au mix-produits, les améliorations que nous avons apportées à nos conditions d'approvisionnement ainsi que notre stratégie de mise en marché adaptée à notre environnement compétitif et à la réalité économique de chacun de nos marchés. Plus précisément, ces diminutions de marge reflètent des promotions plus agressives dans certaines catégories afin de protéger l'achalandage de nos magasins ainsi que l'augmentation du coût de certains de nos produits que nous avons absorbé sans la passer aux consommateurs. Par contre, en dollars absolus, la hausse des ventes de marchandises par magasin comparable a plus que compensé la diminution de la marge en pourcentage sur ces produits, nos stratégies ayant donc eu les résultats escomptés.

Pour l'exercice 2012, la marge brute sur le carburant de nos magasins corporatifs aux États-Unis affiche une hausse de 1,45 ¢ par gallon, passant de 15,54 ¢ par gallon au cours de l'exercice 2011 à 16,99 ¢ par gallon au cours de l'exercice 2012. Toutefois, en considérant les frais liés aux modes de paiements électroniques, la marge nette par gallon n'a augmenté que de 0,81 ¢ par gallon. Au Canada, la marge brute est en légère hausse, atteignant 5,45 ¢ CA

par litre comparativement à 5,38 ¢ CA par litre durant l'exercice 2011. Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant dégagées par nos sites corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1er	2e	3e	4e	**Moyenne pondérée**
Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	19,95	17,04	14,84	16,98	**16,99**
Frais liés aux modes de paiements électroniques	5,29	5,20	4,74	5,06	**5,04**
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	14,66	11,84	10,10	11,92	**11,95**
Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	18,83	16,84	13,12	14,06	**15,54**
Frais liés aux modes de paiements électroniques	4,15	4,16	4,36	4,93	**4,40**
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	14,68	12,68	8,76	9,13	**11,14**

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Pour l'exercice 2012, les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont en hausse de 6,1 % comparativement à l'exercice 2011 mais sont en hausse de seulement 1,9 % si l'on exclut certains éléments, tel que présenté dans le tableau suivant :

Variation totale, telle que publiée	**6,1 %**
Soustraire:	
Augmentation provenant des dépenses additionnelles des magasins acquis	2,1 %
Augmentation générée par la hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques	2,0 %
Augmentation générée par le dollar canadien plus fort	0,6 %
Frais d'acquisition enregistrés aux résultats de l'exercice 2011	(0,5 %)
Frais d'acquisition enregistrés aux résultats de l'exercice 2012	0,3 %
Goodwill négatif enregistré aux résultats de l'exercice 2012	(0,3 %)
Variation restante, incluant la semaine additionnelle de l'exercice 2012	**1,9 %**

La hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques provient principalement du prix de vente moyen du carburant plus élevé. La variation restante est principalement attribuable à l'impact de la cinquante-troisième semaine de l'exercice 2012 et, dans une moindre mesure, aux dépenses supplémentaires nécessaires afin de soutenir la progression des ventes de marchandises par magasin comparable ainsi qu'à l'augmentation normale des coûts liée à l'inflation.

De plus, en proportion des ventes de marchandises et services, et en excluant les frais liés aux modes de paiements électroniques et les frais d'acquisition pour les deux périodes comparables ainsi que le goodwill négatif enregistré aux résultats de l'exercice 2012, les frais ont représenté 28,8 % des ventes au cours de l'exercice 2012 contre 29,4 % au cours de l'exercice 2011. Cet indicateur est en constante amélioration depuis les 13 derniers trimestres. Cette performance reflète notre recherche constante de moyens d'améliorer notre efficacité tout en prenant bien soin de maintenir la qualité du service que nous offrons à nos clients.

Bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement (BAIIA)

Au cours de l'exercice 2012, le BAIIA a augmenté de 14,4 % comparativement à l'exercice 2011, pour atteindre 839,0 millions $. Les acquisitions ont contribué au BAIIA pour un montant de 26,0 millions $, déduction faite des frais d'acquisition enregistrés aux résultats tandis que la variation du taux de change a eu un impact positif de 4,5 millions $.

Il est à noter que le BAIIA ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les IFRS, mais nous l'utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance de l'entreprise en matière de finance et d'exploitation. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés publiques :

(en millions de dollars américains)	**Exercice 2012 53 semaines**	Exercice 2011 52 semaines
Bénéfice net, tel que publié	**457,6**	369,2
Rajouter :		
Impôts sur les bénéfices	**146,3**	121,2
(Revenus) frais de financement nets	**(4,7)**	29,6
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**239,8**	213,7
BAIIA	**839,0**	733,7

Amortissement des immobilisations et des autres actifs

Pour l'exercice 2012, la dépense d'amortissement a augmenté en raison des investissements que nous avons effectués par le biais des acquisitions, du remplacement d'équipements, de l'ajout de magasins et de l'amélioration continue de notre réseau. Depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2012, la dépense d'amortissement comprend notamment l'amortissement des actifs intangibles que représentent les contrats d'approvisionnement en carburant acquis de ExxonMobil.

Frais de financement, nets

Pour l'exercice 2012, nous avons enregistré des revenus de financement nets de 4,7 millions $ comparativement à des frais de financement nets de 29,6 millions $ à l'exercice 2011. Abstraction faite du gain de 17,0 millions $ enregistré sur des contrats de change, l'exercice 2012 affiche des frais de financement nets de 12,3 millions $, une diminution de 17,3 millions $ comparativement à l'exercice 2011, principalement en raison du remboursement anticipé de notre dette subordonnée non garantie de 350,0 millions $ durant le troisième trimestre de l'exercice 2011, ce qui a contribué à diminuer le taux d'intérêt moyen sur nos dettes. De plus, dans le cadre du remboursement anticipé de notre dette subordonnée non garantie, nous avions enregistré une charge non-récurrente de 3,0 millions $ aux résultats de l'exercice 2011. La diminution des frais financiers liée au taux d'intérêt plus bas a été contrebalancée, en partie, par la hausse liée au léger accroissement de nos emprunts moyens attribuable aux sommes déboursées pour les rachats d'actions et pour les acquisitions.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'impôt de l'exercice 2012 est de 24,2 % comparativement à un taux de 24,7 % pour l'exercice 2011.

Bénéfice net

Nous avons clôturé l'exercice 2012 avec un bénéfice net de 457,6 millions $, comparativement à 369,2 millions $ l'exercice précédent, en hausse de 88,4 millions $, soit 23,9 %. Le bénéfice par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 2,49 $ contre 1,96 $ l'an dernier, une augmentation de 27,0 %. La variation du taux de change n'a pas eu d'impact significatif sur le bénéfice net de l'exercice 2012.

En excluant des résultats de l'exercice 2012 les gains non-récurrents sur des contrats de change, les frais d'acquisition ainsi que le goodwill négatif et en excluant les frais d'acquisition des résultats de l'exercice 2011, le bénéfice net de l'exercice 2012 aurait été d'approximativement 444,7 millions $ (2,42 $ par action sur une base diluée) comparativement à 377,1 millions $ (2,00 $ par action sur une base diluée) pour l'exercice 2011, une augmentation de 67,6 millions $, soit 17,9 %.

Situation financière au 29 avril 2012

Tel que le démontrent nos ratios d'endettement inclus à la section « Informations financières consolidées choisies » ainsi que nos rentrées de fonds nettes liées à nos activités d'exploitation, nous disposons d'une excellente santé financière.

Notre actif consolidé totalisait 4,5 milliards $ au 29 avril 2012, une augmentation de 527,0 millions $ par rapport au solde en date du 24 avril 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse généralisée des actifs attribuable aux acquisitions effectuées au cours de l'exercice 2012, contrebalancée, en partie, par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain en date du bilan.

Durant l'exercice 2012, nous avons enregistré un rendement des capitaux employés de 19,0 %[1].

Les capitaux propres se sont établis à 2,2 milliards $ au 29 avril 2012, une augmentation de 195,2 millions $ par rapport au solde en date du 24 avril 2011, en grande partie attribuable au bénéfice net de l'exercice 2012, contrebalancé, en partie, par les rachats d'actions, par les dividendes déclarés, ainsi que par la diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu liée à l'affaiblissement du dollar canadien en date du bilan. Durant l'exercice 2012, nous avons enregistré un rendement sur les capitaux propres de 22,0 %[2].

---

1 Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice avant impôt et intérêts divisé par les capitaux employés moyens. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme ne portant pas intérêts. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

2 Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice net divisé par l'avoir des actionnaires moyen. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Situation de trésorerie et sources de financement

Nous tirons principalement nos liquidités de nos rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation et de nos facilités de crédit. Nous utilisons nos liquidités principalement pour financer nos acquisitions et nos dépenses en immobilisations, verser des dividendes, assurer le service de la dette, alimenter notre fonds de roulement ainsi que dans le cadre de nos programmes de rachat d'actions. Nous prévoyons que nos rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation, nos emprunts disponibles en vertu de nos facilités de crédit renouvelables non garanties ainsi que notre facilité d'acquisition couvriront nos besoins de liquidités dans un avenir prévisible.

Nous disposons de trois facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant maximal de 326,0 millions $, 154,0 millions $ et 40,0 millions $. Ces facilités de crédit expireront le 22 septembre 2012 et sont disponibles sous la forme d'un crédit d'exploitation à terme renouvelables non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars US, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 50,0 millions $ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable.

Nous disposons aussi d'une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 1,0 milliard $ avec un terme initial de 5 ans. Cette facilité de crédit expirera en décembre 2016 et est disponible sous les formes suivantes :

- un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 100,0 millions $ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable ; et
- une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 millions $, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

En vertu de ces facilités de crédit, nous devons maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

En date du 29 avril 2012, nos facilités de crédit étaient utilisées à hauteur de 649,3 millions $ (576,0 millions $ pour la portion en dollars US et 73,3 millions $ pour la portion en dollars canadien). À cette même date, le taux d'intérêt moyen pondéré effectif était de 0,82 % pour la portion en dollars US et de 1,95 % pour la portion en dollars canadiens. De plus, des lettres de garantie de 1,4 million $ CA et de 28,5 millions $ étaient en circulation en date du 29 avril 2012.

Au 29 avril 2012, en excluant la facilité d'acquisition, 840,7 millions $ étaient disponibles en vertu de ces facilités de crédit et, à cette même date, nous étions en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par les conventions de crédit. À pareille date, nous avions donc accès à plus de 1,1 milliard $ en vertu de notre encaisse et de nos facilités de crédit disponibles.

Données choisies sur les flux de trésorerie consolidés

(en millions de dollars US)	**Exercice 2012 53 semaines**	Exercice 2011 52 semaines	Variation
Activités d'exploitation	**$**	$	$
Fonds autogénérés	**691,3**	601,5	89,8
Autres	**72,5**	6,8	65,7
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	**763,8**	608,3	155,5
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises	**(380,3)**	(37,8)	(342,5)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'autres actifs, déduction faite des produits de cessions d'immobilisations et d'autres actifs	**(288,8)**	(198,1)	(90,7)
Liquidités soumises à restrictions	**(22,7)**	-	(22,7)
Produits tirés de transactions de cession-bail	**-**	5,1	(5,1)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	**(691,8)**	(230,8)	(461,0)
Activités de financement			
Augmentation nette des emprunts	**157,1**	132,7	24,4
Rachat d'actions	**(201,1)**	(69,1)	(132,0)
Émission d'actions	**19,2**	11,4	7,8
Dividendes	**(49,8)**	(32,8)	(17,0)
Remboursement anticipé de la dette subordonnée non garantie	**-**	(332,6)	332,6
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	**(74,6)**	(290,4)	215,8
Cote de crédit corporative			
Standard and Poor's	**BBB-**	BBB-	

Activités d'exploitation

Au cours de l'exercice 2012, l'exploitation de nos magasins a généré des rentrées de fonds nettes de 763,8 millions $, une augmentation de 155,5 millions $ par rapport à l'exercice 2011, principalement en raison de la variation des éléments du fonds de roulement plus avantageuse et du bénéfice net plus élevé.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2012, les activités d'investissement sont principalement reliées à l'acquisition de 191[1] magasins corporatifs, 91[1] sites opérés par des exploitants indépendants (incluant les contrats d'approvisionnement en carburant afférents) et les contrats d'approvisionnement en carburant de 76 magasins, pour un montant total de 380,3 millions $, ainsi qu'aux dépenses nettes en immobilisations et autres actifs pour un montant de 288,8 millions $. Nos dépenses en immobilisations ont principalement résulté du remplacement d'équipements dans certains magasins afin d'améliorer l'offre de produits et services, de l'ajout de nouveaux magasins ainsi que de l'amélioration continue de notre réseau. Nous avons aussi effectué un dépôt en fidéicommis de 22,7 millions $ en vue d'acquisitions futures.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2012, l'augmentation des emprunts s'est chiffrée à 157,1 millions $ tandis que nous avons déboursé 201,1 millions $ en vertu de notre programme de rachat d'actions et 49,8 millions $ pour le paiement de dividendes. Nous avons aussi encaissé 19,2 millions $ suite à l'émission d'actions résultant de la levée des options d'achat d'actions.

1 Le nombre de magasins diffère de celui publié dans le tableau « Évolution du réseau de magasins » puisqu'il exclut les magasins afférents à la coentreprise RDK. Cette dernière étant comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, les sommes déboursées par RDK pour ses activités d'investissement n'apparaissent pas dans nos activités d'investissement.

Engagements contractuels et commerciaux

Le tableau suivant présente un résumé des engagements contractuels financiers importants au 29 avril 2012 [1] :

	2013	2014	2015	2016	2017	Par la suite	Total
	(en millions de dollars US)						
Dette à long terme [2]	480,6	0,4	0,4	0,4	169,5	1,6	**652,9**
Contrats de location-acquisition	4,3	3,9	2,9	1,8	1,3	0,4	**14,6**
Contrats de location-exploitation	266,6	243,3	224,8	204,4	185,9	1 252,0	**2 377,0**
Total	751,5	247,6	228,1	206,6	356,7	1 254,0	**3 044,5**

(1) Le tableau n'inclut pas les cotisations prévues en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées.
(2) N'inclut pas les paiements d'intérêts futurs.

Dette à long terme. Au 29 avril 2012, notre dette à long terme totalisant 665,2 millions $ se détaille comme suit :

i) Emprunts de 649,3 millions $ en vertu des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis. En date du 29 avril 2012, le taux d'intérêt moyen pondéré effectif est de 0,95 %. Des lettres de garantie de 1,4 million $ CA et de 28,5 millions $ étaient en circulation au 29 avril 2012.

ii) Autres dettes à long terme de 15,9 millions $, incluant certaines obligations relatives à des contrats de location-acquisition.

Contrats de location-acquisition. Quelques contrats de location-acquisition ont été pris en charge dans le cadre d'acquisitions tandis que nous avons eu à en assumer quelques autres au cours des derniers exercices. Les obligations relatives à ces contrats ainsi que les actifs connexes sont inclus dans nos bilans consolidés.

Contrats de location-exploitation. Nous louons une importante partie de nos biens immobiliers en vertu de contrats de location-exploitation conventionnels. Au Canada, nos contrats de location de biens immobiliers comportent, en général, des termes initiaux de cinq à dix ans, tandis qu'aux États-Unis ces termes vont de dix à 20 ans; les contrats comportent des options de renouvellement dans les deux cas. Les obligations relatives à ces contrats ainsi que les actifs connexes ne sont pas inclus dans nos bilans consolidés. En vertu des contrats de location de certains magasins, nous sommes assujettis à des loyers additionnels basés sur les ventes des magasins ainsi qu'à des augmentations futures du loyer minimal.

Éventualités. Dans le cours normal de nos activités, nous sommes partie à plusieurs procédures judiciaires et d'autres poursuites relatives à la conduite de nos affaires. Nous sommes d'avis que ces réclamations et litiges sont non fondés. Nous jugeons que tout paiement pouvant résulter de telles éventualités n'aurait pas d'incidence néfaste significative sur les résultats et la situation financière de la société.

Nous détenons des contrats d'assurance qui comportent des franchises élevées. Actuellement, nous croyons que nos contrats d'assurance, combinés à l'auto-assurance, nous offrent une protection suffisante. Les pertes futures qui dépasseront les limites des contrats d'assurance ou qui, après une interprétation défavorable, ne seront pas couvertes par les contrats d'assurance seront prélevées à même les fonds de la société. En ce qui concerne nos contrats d'indemnisation relatifs aux accidents de travail, nous émettons des lettres de crédit à titre de garantie pour certains contrats.

Nous émettons également des cautionnements à différentes fins, y compris les obligations fiscales, les ventes de billets de loterie, la distribution en gros et les ventes de boissons alcoolisées. La plupart du temps, ces cautionnements sont exigés par les municipalités ou les organismes d'État pour l'exploitation de magasins dans leur secteur.

Opérations hors bilans

Dans le cours normal de nos activités, nous finançons certaines de nos activités hors bilans au moyen de contrats de location-exploitation de certaines propriétés où nous menons des activités de vente au détail. Les engagements futurs sont compris dans l'élément « Contrats de location-exploitation » du tableau ci-dessus.

Principales informations financières trimestrielles

Le cycle de présentation de l'information de 52 semaines de la société se divise en trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui comporte 16 semaines. Lorsqu'un exercice comme celui de 2012 comprend 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines. Les principales informations financières consolidées tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires pour chacun des huit derniers trimestres figurent dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars US, sauf les montants par action)	**Période de 53 semaines terminée le 29 avril 2012**				Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011			
Trimestre	**4e**	**3e**	**2e**	**1er**	4e	3e	2e	1er
Semaines	**13 semaines**	**16 semaines**	**12 semaines**	**12 semaines**	12 semaines	16 semaines	12 semaines	12 semaines
Chiffre d'affaires	**6 063,2**	**6 604,1**	**5 152,6**	**5 177,6**	4 737,0	5 486,9	4 149,1	4 177,4
Bénéfice avant amortissement des immobilisations et des autres actifs, frais financiers et impôts sur les bénéfices	**199,6**	**185,9**	**200,2**	**231,7**	133,7	163,5	199,0	220,6
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**62,2**	**75,7**	**52,4**	**49,5**	50,9	66,1	49,3	47,4
Bénéfice d'exploitation	**137,4**	**110,2**	**147,8**	**182,2**	82,8	97,4	149,7	173,2
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise	**3,4**	**7,0**	**5,2**	**6,0**	2,6	3,8	4,8	5,7
(Revenus) frais de financement nets	**(13,5)**	**4,0**	**2,1**	**2,7**	2,6	11,2	8,2	7,6
Bénéfice net	**117,8**	**86,8**	**113,5**	**139,5**	64,5	69,6	108,2	126,9
Bénéfice net par action								
De base	**0,66 $**	**0,49 $**	**0,62 $**	**0,76 $**	0,35 $	0,38 $	0,58 $	0,68 $
Dilué	**0,65 $**	**0,48 $**	**0,61 $**	**0,75 $**	0,35 $	0,37 $	0,57 $	0,67 $

La volatilité des marges brutes sur le carburant ainsi que la saisonnalité ont un effet sur les variations du bénéfice net trimestriel. Les acquisitions des dernières années et l'augmentation du prix du carburant à la pompe ont fait en sorte que les ventes de carburant représentent une proportion plus importante de notre chiffre d'affaires et, ainsi, nos résultats trimestriels sont plus sensibles à la volatilité des marges sur le carburant. Toutefois, les marges sur le carburant ont tendance à être moins volatiles lorsque considérées sur une base annuelle ou à plus long terme. Ceci étant dit, notre bénéfice d'exploitation continue de provenir en majeure partie de la vente de marchandises et services.

Analyse des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 24 avril 2011 (basée sur les PCGR du Canada avant le basculement aux IFRS)

Chiffre d'affaires

Notre chiffre d'affaires a atteint 19,0 milliards $ pour l'exercice 2011, en hausse de 2,5 milliards $, soit une augmentation de 15,4 %, principalement attribuable à la hausse des ventes de carburant découlant de l'augmentation du prix de vente moyen à la pompe et de la hausse du volume par magasin comparable, aux acquisitions, au renforcement du dollar canadien ainsi qu'à la croissance des ventes de marchandises par magasin comparable.

Plus spécifiquement, la croissance des ventes de marchandises et services de l'exercice 2011 a été de 340,3 millions $ ou 5,8 % dont approximativement 115,1 millions $ ont été générés par un dollar canadien plus fort et 32,6 millions $ proviennent des acquisitions. Du côté de la croissance interne, la hausse des ventes de marchandises par magasin comparable aux États-Unis s'est établie à 4,2 % tandis qu'elle s'est élevée à 1,8 % au Canada. Tant du côté du marché canadien qu'américain, la croissance des ventes de marchandises par magasin comparable est attribuable à nos stratégies de mise en marché, à la réalité économique de chacun de nos marchés ainsi qu'aux investissements que nous avons effectués pour améliorer l'offre de produits et le service dans nos magasins.

Les ventes de carburant ont affiché une augmentation de 2,2 milliards $ ou 20,7 % pour l'exercice 2011, dont environ 463,0 millions $ sont attribuables aux acquisitions et au volume supplémentaire provenant d'un nombre grandissant de sites offrant du carburant tandis qu'approximativement 106,0 millions $ ont été générés par l'appréciation de la devise canadienne face à la devise américaine. Pour ce qui est de la croissance du volume de carburant par magasin comparable, elle a été de 0,7 % aux États-Unis et de 3,9 % au Canada. Le prix de vente moyen plus élevé du carburant a quant à lui engendré une augmentation des ventes d'approximativement 1,4 milliard $, tel que le démontre le tableau suivant en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 25 avril 2010 :

Trimestre	1er	2e	3e	4e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					
États-Unis (dollars US par gallon)	2,72	2,67	2,89	3,44	**2,93**
Canada (cents CA par litre)	91,46	90,47	97,76	108,53	**96,91**
Période de 52 semaines terminée le 25 avril 2010					
États-Unis (dollars US par gallon)	2,41	2,48	2,59	2,71	**2,55**
Canada (cents CA par litre)	88,80	89,24	90,00	92,36	**90,07**

Marge brute

Au cours de l'exercice 2011, la marge brute consolidée sur les marchandises et services s'est chiffrée à 33,5 %, en hausse de 0,4 %. Aux États-Unis, la marge brute s'est chiffrée à 33,1 %, tandis qu'au Canada elle s'est chiffrée à 34,3 %, en hausse de 0,3 % et 0,6 %, respectivement. Ces hausses reflètent les changements au mix-produits, les améliorations que nous avons apportées à nos conditions d'approvisionnement ainsi que notre stratégie de mise en marché adaptée à notre environnement compétitif et à la réalité économique de chacun de nos marchés.

En ce qui concerne la marge sur le carburant nette des frais liés aux modes de paiements électroniques de nos magasins corporatifs des États-Unis, elle affiche une hausse de 0,72 ¢ par gallon, passant de 10,68 ¢ par gallon durant l'exercice 2010 à 11,40 ¢ par gallon durant l'exercice 2011, une augmentation de 6,8 %. Au Canada, la marge brute a aussi augmenté, atteignant 5,38 ¢ CA par litre comparativement à 5,31 ¢ CA par litre pour l'exercice 2010. Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant dégagées par nos sites corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 25 avril 2010 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1er	2e	3e	4e	**Moyenne pondérée**
Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	19,12	17,12	13,38	14,24	**15,79**
Frais liés aux modes de paiements électroniques	4,17	4,17	4,36	4,87	**4,39**
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	14,95	12,95	9,02	9,37	**11,40**
Période de 52 semaines terminée le 25 avril 2010					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	15,43	15,78	12,88	14,42	**14,51**
Frais liés aux modes de paiements électroniques	3,56	3,79	3,85	4,14	**3,83**
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	11,87	11,99	9,03	10,28	**10,68**

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Pour l'exercice 2011, les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont en hausse de 7,5 % comparativement à l'exercice 2010. Les frais ont augmenté de 1,8 % en raison de l'appréciation du dollar canadien, de 1,7 % en raison de la hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques et de 0,8 % en raison des acquisitions. De plus, au cours de l'exercice 2011, suite au non renouvellement de notre offre publique pour l'acquisition de Casey's, nous avons passé à la dépense les frais afférents qui avaient été préalablement reportés, ce qui représente une augmentation de 0,5 %. Pour ce qui est du gain sur disposition des actions de Casey's ainsi que le renversement non-récurrent de provisions tous deux survenus durant l'exercice 2010, ils représentent une variation des dépenses de 1,0 %. En excluant tous ces éléments, la hausse des frais est donc de seulement 1,7 %, reflétant la hausse des heures travaillées en magasin afin de supporter l'augmentation des ventes de marchandises et services, la hausse du salaire minimum dans certaines régions ainsi que la hausse normale des coûts afférents à l'inflation. De plus, en excluant les frais afférents à Casey's pour l'exercice 2011, le gain sur disposition des actions de Casey's et le renversement non-récurrent de provision pour l'exercice 2010 ainsi que les frais liés aux modes de paiements électroniques pour les deux périodes comparables, les frais ont représenté 29,4 % des ventes de marchandises et services au cours de l'exercice 2011 contre 29,8 % au cours de l'exercice 2010.

Cette performance reflète notre recherche constante de moyens pour améliorer notre efficacité tout en prenant bien soin de maintenir la qualité du service que nous offrons à nos clients. Notre modèle d'affaire décentralisé et notre culture organisationnelle sont clairement des facteurs nous permettant d'être l'un des opérateurs les plus efficaces de notre industrie.

Bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement (BAIIA)

Le BAIIA a atteint 734,8 millions $, en hausse de 88,2 millions $ ou 13,6 % par rapport à l'exercice 2010. De ce montant, 4,6 millions $ proviennent des acquisitions. En excluant les éléments non-récurrents du BAIIA de l'exercice 2010, soit le gain sur disposition des actions de Casey's ainsi que le renversement de provisions et en excluant les

frais liés à l'offre d'achat publique pour l'acquisition des actions de Casey's du BAIIA de l'exercice 2011, la hausse du BAIIA aurait été de 116,4 millions $, soit 18,5 %.

Il est à noter que le BAIIA ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les PCGR canadiens, mais nous l'utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance de l'entreprise en matière de finance et d'exploitation. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés publiques :

(en millions de dollars américains)	Périodes de 52 semaines terminées les	
	24 avril 2011	25 avril 2010
Bénéfice net, tel que publié	**370,1**	302,9
Rajouter :		
Impôts sur les bénéfices	**122,1**	109,3
Frais financiers	**26,3**	29,9
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**216,3**	204,5
BAIIA	**734,8**	646,6

Amortissement des immobilisations et des autres actifs

Pour l'exercice 2011, la dépense d'amortissement a augmenté en raison des investissements que nous avons effectués par le biais des acquisitions, du remplacement d'équipements, de l'ajout de magasins et de l'amélioration continue de notre réseau.

Frais financiers

Les frais financiers ont diminué de 3,6 millions $ comparativement à l'exercice 2010. Cette baisse découle principalement du taux d'intérêt moyen moins élevé suite, entre autres, au remboursement anticipé de notre dette subordonnée non garantie de 350,0 millions $ effectué au troisième trimestre de l'exercice 2011 ainsi que de la baisse de notre niveau d'endettement. Ces éléments de diminution des frais financiers ont été contrebalancés, en partie, par une charge nette non-récurrente de 3,0 millions $ enregistrée dans le cadre du rachat anticipé de la dette subordonnée non garantie. Notons cependant que la diminution des frais financiers attribuable à la diminution du taux d'intérêt moyen a plus que contrebalancé cette charge non-récurrente.

Impôt sur les bénéfices

Le taux d'impôt de l'exercice 2011 s'est chiffré à 24,8 % comparativement au taux de 26,5 % pour l'exercice 2010.

Bénéfice net

Nous avons clôturé l'exercice 2011 avec un bénéfice net de 370,1 millions $, soit 2,00 $ par action (1,97 $ par action sur une base diluée) comparativement à 302,9 millions $ l'exercice précédent (1,60 $ par action sur une base diluée), en hausse de 67,2 millions $, soit 22,2 %. Le renforcement du dollar canadien a eu un impact favorable d'approximativement 8,0 millions $ sur le bénéfice net. En excluant le gain sur disposition des actions de Casey's et le renversement non-récurrent de provisions des résultats de l'exercice 2010 et en excluant les frais afférents à notre offre d'achat publique pour l'acquisition des actions de Casey's des résultats de l'exercice 2011, la hausse du bénéfice net de l'exercice 2011 se serait chiffrée à 89,2 millions $ ou 31,0 %, une augmentation de 0,47 $ par action sur une base diluée.

Contrôles internes

Nous maintenons un système de contrôles internes à l'égard de l'information financière conçu pour protéger les actifs et assurer la fiabilité de l'information financière de la société. Nous évaluons continuellement l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et leur apportons des améliorations au besoin. En date du 29 avril 2012, notre direction et nos auditeurs externes ont émis des rapports certifiant l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Nous maintenons également un système de contrôles et de procédures sur la communication d'information conçu pour assurer la fiabilité, l'intégralité et la présentation en temps opportun de l'information communiquée dans le présent rapport de gestion et dans tout autre document public, en tenant compte de l'importance relative. Les contrôles et procédures sur la communication d'information visent à faire en sorte que l'information que doit communiquer la société dans les rapports déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières soit enregistrée et/ou divulguée en temps opportun, comme l'exige la loi, et soit accumulée et communiquée à la direction de la société, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière, comme il convient, pour permettre la prise de décisions rapides concernant l'information à divulguer. En date du 29 avril 2012, notre

direction, suite à leur évaluation, certifie l'efficacité de la conception et le fonctionnement des contrôles et de procédures sur la communication de l'information.

Principes et estimations comptables essentiels

Estimations. Le présent rapport de gestion repose sur nos états financiers consolidés, qui ont été établis selon les IFRS. Ces normes requièrent que nous fassions certaines estimations et hypothèses à l'égard de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, tels qu'apparaissant à nos états financiers consolidés. Nous analysons de façon continue ces estimations à la lumière de l'information disponible, incluant celles relatives aux rabais fournisseurs, aux coûts environnementaux, aux impôts sur les bénéfices, à la comptabilisation des contrats de location et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Stocks. Nos stocks se composent principalement de produits destinés à la revente, notamment de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits alimentaires frais et emballés, d'autres produits et services et de carburant. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises - centres de distribution est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des marchandises - vente au détail est évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale et le coût des stocks de carburant est déterminé selon la méthode du coût moyen. Certains jugements et certaines estimations de la direction servant à déterminer les marges brutes pourraient avoir une incidence sur l'évaluation des stocks de clôture et les résultats d'exploitation.

Dépréciation d'actifs à long terme. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à la valeur estimative non actualisée des flux de trésorerie futurs résultant de leur utilisation et de leur cession éventuelle. Dans le cas où la valeur comptable des actifs à long terme excéderait leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée. Nous nous basons sur les conditions du marché et sur notre performance opérationnelle pour évaluer s'il existe des indices de dépréciation. La variabilité de ces facteurs dépend d'un certain nombre de conditions, y compris l'incertitude au sujet d'événements futurs. Ces facteurs pourraient nous inciter à conclure que des indices de dépréciation existent effectivement et que des tests de dépréciation devraient être effectués, ce qui pourrait amener à conclure à une perte de valeur de certains actifs à long terme et à la constatation d'une perte de valeur.

Goodwill et immobilisations incorporelles. Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou changements de circonstances indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Cette évaluation requiert que la direction utilise des estimations et des hypothèses afin d'établir la juste valeur de ses unités d'exploitation et de ses immobilisations incorporelles. Si ces estimations et hypothèses s'avéraient inexactes, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles pourraient être surévaluée. Notre test de dépréciation annuel est effectué au premier trimestre de chaque exercice.

Questions environnementales. Nous constatons une provision pour les frais de réhabilitation estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour nos sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur notre expérience antérieure en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation.

Dans tous les États américains où nous exerçons nos activités, sauf le Michigan, l'Iowa, la Floride, l'Arizona, le Texas et l'État de Washington, un fonds en fiducie pour le remboursement de certains frais de réhabilitation et des frais pour l'enlèvement des installations pétrolières est disponible. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour le nettoyage des dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers souterrains. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs à essence souterrains et par une taxe de vente de chacun des États sur la vente de carburant. Nous payons les frais d'enregistrement et remettons les taxes de vente dans les États où nous participons aux fonds en fiducie. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Impôts sur les bénéfices. Des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront aux bénéfices imposables des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. Le calcul des impôts exigibles et différés exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et porte

un certain jugement sur ce qui suit : les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers, lesquels font l'objet d'estimations comptables pour ce qui est des soldes, l'interprétation des lois fiscales dans les diverses compétences fiscales, les attentes quant aux résultats d'exploitation futurs et au moment où les écarts temporaires seront résorbés et les vérifications possibles des déclarations fiscales effectuées par les organismes de réglementation. La direction estime que la provision pour les impôts sur les bénéfices est suffisante en fonction des informations présentement à sa disposition.

Des changements ou des écarts dans ces estimations ou ces hypothèses peuvent entraîner des modifications aux soldes des impôts exigibles ou différés aux bilans consolidés, une charge ou un crédit à la charge d'impôts dans les états consolidés des résultats et peuvent donner lieu à des encaissements ou à des décaissements.

Assurances et indemnités pour accidents de travail. Nous employons une combinaison d'assurance, de franchise auto-assurée et d'auto-assurance pour nous protéger contre certains risques comme les accidents de travail (dans certains états), les dommages matériels et les poursuites en responsabilité civile générale. Les provisions pour ce type de pertes sont estimées selon nos antécédents de réclamations et les hypothèses actuarielles employées dans le secteur des assurances. Une révision importante de notre passif pourrait s'imposer si nos statistiques de réclamations ou les hypothèses actuarielles de nos assureurs changeaient de façon considérable. Les pertes réelles pourraient différer des montants constatés. Au Canada, les indemnités pour accidents de travail sont garanties par une assurance imposée par le gouvernement, tandis qu'aux États-Unis, nous devons souscrire à une assurance responsabilité civile, sauf dans certains états où nous sommes auto-assurés. En ce qui concerne l'assurance responsabilité civile aux États-Unis, notre part ayant trait aux indemnités pour accidents de travail est calculée, en ayant recours à des estimations actuarielles indépendantes, et en nous basant sur les passifs globaux que nous avons encourus lors des réclamations passées.

Normes comptables publiées récemment

Normes révisées

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme comptable internationale (« IAS ») 1 « Présentation des états financiers ». Les modifications régissent la présentation des autres éléments du résultat global (« AERG ») dans les états financiers, principalement en exigeant de présenter séparément les éléments de l'AERG qui doivent être reclassés aux résultats de ceux qui demeurent dans l'avoir des actionnaires.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er juillet 2012. Nous appliquerons ces modifications à compter du premier trimestre de notre exercice 2014 et nous évaluons actuellement l'incidence de ces changements sur nos états financiers consolidés.

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » afin de modifier les règles de comptabilisation des régimes de retraite à prestation déterminées. La version révisée de la norme contient plusieurs modifications, incluant l'élimination de la méthode du corridor, qui permettait auparavant de reporter une portion des gains et pertes actuariels, en plus de fournir des directives sur l'évaluation et la présentation des actifs et passifs au titre des prestations définies et d'augmenter les exigences de présentation des régimes à prestations définies.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013. Nous en sommes encore à déterminer à quel moment nous appliquerons ces changements et nous évaluons actuellement l'incidence de ces changements sur nos états financiers consolidés.

Instruments financiers – Information à fournir et présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des versions révisées des normes IFRS 7 « Instruments financiers – Information à fournir » et IAS 32 « Instruments financiers – Présentation ». Les modifications clarifient les règles de compensation et établissent de nouvelles exigences de présentation pour les actifs et passifs financiers compensés au bilan.

Les modifications apportés à l'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013 tandis que les modifications apportés à l'IAS 32 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2014. Nous appliquerons ces modifications à compter du premier trimestre de nos exercices 2014 et 2015, respectivement et nous évaluons actuellement l'incidence de ces changements sur nos états financiers consolidés.

Nouvelles normes

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La norme fournit des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers.

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2015. Nous appliquerons ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de notre exercice 2016 et nous évaluons actuellement l'incidence de ce changement sur nos états financiers consolidés.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10 « États financiers consolidés » qui établit qu'une entité doit consolider une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12 « Consolidation - entités ad hoc » et une portion de l'IAS 27 « États financiers consolidés ».

Accords conjoints

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11 « Accords conjoints » qui exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31 « Participations dans des coentreprises », et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». IFRS 12 établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

Les nouvelles normes IFRS 10, 11, 12 et 13 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013. Nous appliquerons ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de notre exercice 2014 et nous évaluons actuellement l'incidence de ces changements sur mos états financiers consolidés.

Facteurs de risque

Le contrôle et l'amélioration des opérations sont des préoccupations constantes pour nous. Dans cette perspective, l'identification et la gestion des risques sont des facteurs importants. Nous avons identifié et évalué les principaux risques d'entreprise qui pourraient avoir des conséquences négatives sur l'atteinte de nos objectifs et subséquemment sur notre rendement.

Nous gérons les risques de façon continue et mettons en place de nombreuses activités dont l'objectif est d'atténuer les risques principaux qui sont mentionnés dans la section suivante afin d'en atténuer les impacts financiers.

Carburant. Nos résultats sont sensibles aux variations du prix de vente et de la marge brute sur le carburant. Des facteurs hors de notre contrôle tels que les conditions d'approvisionnement changeantes, les fluctuations du coût du pétrole liées notamment à la conjoncture politique et économique générale, ainsi que la capacité limitée du marché à absorber les fluctuations du prix de vente du carburant sont tous des facteurs susceptibles de faire varier le prix de vente du carburant ainsi que la marge brute afférente. Durant l'exercice 2012, nos ventes de carburant ont représenté environ 71,0 % du total du chiffre d'affaires mais notre marge brute sur le carburant ne représentait qu'environ 26,5 % de notre marge brute totale. Pour l'exercice 2012, une variation de un cent par gallon aurait occasionné une variation d'approximativement 46,0 millions $ de la marge brute, et aurait eu un impact approximatif sur le bénéfice net de 0,19 $ par action sur une base diluée. Nous avons en place une politique de gestion de prix afin de nous permettre de s'adapter rapidement, dans la mesure du possible, à la fluctuation des prix du carburant ainsi que des ententes commerciales nous assurant une certaine stabilité d'approvisionnement.

Modes de paiements électroniques. Nous sommes exposés à des fluctuations significatives des frais afférents aux modes de paiements électroniques causées par la variation importante des prix de détail du carburant, en particulier dans nos marchés américains puisque les frais afférents aux modes de paiements électroniques sont basés, en grande partie, sur un pourcentage des prix de détail du carburant. À titre d'exemple, pour l'exercice 2012, une variation de dix cents par gallon du prix de détail du carburant aurait occasionné une variation des frais afférents aux modes de paiements électroniques d'environ 5,9 millions $, ce qui aurait eu un impact sur le bénéfice net d'approximativement 0,02 $ par action sur une base diluée. De façon continue, nous étudions diverses opportunités qui permettraient de réduire les risques liés aux modes de paiement électroniques.

Caractère saisonnier et catastrophes naturelles. Les conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur notre chiffre d'affaires. En effet, les habitudes de consommation enregistrées par le passé démontrent que nos clients font plus d'opérations et achètent des articles offrant une marge brute importante lorsque les conditions météorologiques sont favorables. C'est pour cette raison que nous sommes toujours à l'écoute des besoins de nos clients et innovons par la mise en marché de produits et de campagnes publicitaires incitatives. Nous avons des opérations dans les régions de la Côte Ouest et du Sud-Est des États-Unis et, malgré le fait que ces régions soient généralement reconnues pour leur climat tempéré, elles sont sujettes à d'importantes tempêtes, incluant des ouragans ou des tempêtes de vent violent et des tremblements de terre sur la Côte Ouest américaine et d'autres catastrophes naturelles.

Conjoncture économique. Notre chiffre d'affaires pourrait souffrir des fluctuations des variables économiques régionales et locales et de la confiance des consommateurs. L'évolution de la conjoncture économique pourrait avoir une incidence négative sur les habitudes de consommation, les déplacements et le tourisme dans certaines de nos zones de marché. Bien qu'il soit impossible de déterminer l'amplitude et la durée des récessions, nous ajustons nos stratégies de mise en marché selon la conjoncture économique et nous favorisons l'innovation constante dans nos pratiques commerciales tout en appliquant une gestion serrée des dépenses et du bilan.

Produits du tabac. Les produits du tabac constituent notre principale catégorie de produits provenant des ventes de marchandises et services. Au cours de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires relatif aux produits du tabac s'est élevé à environ 36,5 % du chiffre d'affaires provenant des marchandises et des services. Des augmentations importantes du prix de gros des cigarettes et une hausse des taxes sur les produits du tabac, ainsi que les lois et campagnes dissuasives nationales et locales éventuelles ou en vigueur aux États-Unis et au Canada pourraient réduire la demande en produits du tabac et affecter, par conséquent, notre chiffre d'affaires et nos bénéfices en raison de la concurrence dans nos marchés et de la sensibilité des consommateurs au prix de ces produits.

De plus, puisque nous vendons des marques de cigarettes fabriquées à des fins de vente exclusive, nous pourrions faire l'objet de poursuites liées à des problèmes de santé découlant de l'usage du tabac. En effet, diverses actions en justice, poursuites et réclamations liées à des problèmes de santé découlant de la vente, de la distribution, de la fabrication, de la conception, de la publicité et du marketing de cigarettes ont été intentées contre des marchands de produits du tabac. Tout jugement défavorable prononcé contre nous dans des poursuites liées à des problèmes de santé pourrait altérer notre situation financière et notre capacité à payer les intérêts et le capital de nos dettes. En conformité avec les normes comptables, nous n'avons pas constitué de réserves pour des dépenses ou des résultats défavorables résultant de poursuites éventuelles liées à des problèmes de santé.

Concurrence. En plus d'être très concurrentiels, les secteurs d'activités et les régions géographiques dans lesquels nous exerçons nos activités sont marqués par des fluctuations continuelles du nombre et du type de détaillants qui offrent les mêmes produits et services que nos magasins. Nous sommes en concurrence avec les autres chaînes de magasins d'accommodation, les magasins d'accommodation indépendants, les exploitants de stations-service, les petits et gros détaillants en alimentation, les pharmacies locales et les chaînes de pharmacies. Au fil des années, nous avons développé notre réseau en optant pour des emplacements de choix tout en développant une expertise dans notre créneau d'activité, notamment par l'investissement dans la modernisation de nos magasins soutenu par

des mises en marché adaptées aux différents marchés. Cette mise en marché est appuyée par une offre variée de produits de marque privée, de programmes de fidélisation de la clientèle ainsi qu'une attention particulière au service à la clientèle, ce qui nous confère un avantage concurrentiel. Nous surveillons donc de près nos concurrents, l'évolution du marché ainsi que notre part du marché afin de pouvoir réagir en temps opportun et préserver notre position concurrentielle. Nous croyons que nos emplacements de choix rendent l'accès à nos marchés plus difficile pour d'éventuels nouveaux compétiteurs.

Environnement. Nos activités sont assujetties à un certain nombre de lois et règlements relatifs à l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, les rejets de substances dans l'eau, les rejets de substances dangereuses ou toxiques et l'assainissement de sites contaminés. En vertu de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, d'état ou municipaux, nous pouvons, à titre de propriétaire ou d'exploitant, être tenus responsables des coûts de nettoyage ou d'assainissement de nos sites actuels ou antérieurs contaminés, que nous ayons été informés ou non de la contamination en question ou que nous en soyons responsables ou non. À cet égard, nous jouons un rôle proactif dans la recherche de moyens permettant de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement et d'adopter des processus durables. Nous surveillons régulièrement nos installations afin de déterminer si elles font l'objet de contamination environnementale et nous prévoyons des réserves dans nos états financiers afin de couvrir les coûts éventuels d'assainissement de l'environnement et de conformité que nous jugeons adéquats.

Dans tous les États américains où nous exerçons nos activités, sauf le Michigan, l'Iowa, la Floride, l'Arizona, le Texas et l'État de Washington, un fonds en fiducie pour le remboursement de certains frais de réhabilitation et des frais pour l'enlèvement des installations pétrolières est disponible. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour une partie du nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers souterrains. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs à essence souterrains et par une taxe de vente de chacun des États sur la vente de carburant. Nous payons les frais d'enregistrement et remettons les taxes de vente dans les États où nous participons aux fonds en fiducie. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Acquisitions. Les acquisitions représentent une partie importante de notre stratégie de croissance. Nous prévoyons continuer à sélectionner soigneusement des acquisitions stratégiques à l'avenir. Notre capacité à réaliser des acquisitions dans l'avenir et à les intégrer de façon efficace et dans des conditions avantageuses pour nous pourrait être limitée par le nombre de possibilités d'acquisitions intéressantes, par l'utilisation à l'interne de nos ressources et, dans la mesure où cela est nécessaire, par notre capacité à obtenir du financement à des conditions satisfaisantes pour des acquisitions majeures, s'il y a lieu. Bien que par le passé, nous ayons réalisé des enquêtes diligentes sur les entreprises ou actifs que nous avons acquis et que nous comptions continuer à le faire pour les acquisitions futures, il se peut que certains passifs des entreprises ou des actifs acquis nous échappent lors de notre enquête diligente ou que nous ne soyons pas en mesure de les identifier, et que nous en soyons tenus responsables, en tant que propriétaire. Dans la mesure du possible, nous tâchons de minimiser l'incidence de ces types de passifs potentiels en obtenant des indemnités et des garanties du vendeur, lesquelles peuvent dans certains cas consister à reporter le paiement d'une partie du prix d'achat.

Exigences législatives et réglementaires. Nos activités et nos propriétés sont assujetties aux lois et règlements des gouvernements, y compris, sans s'y limiter, les lois et règlements portant sur l'emploi, les règlements régissant la vente d'alcool et de tabac, les exigences liées au salaire minimum et d'autres lois et règlements telles les lois fiscales et règlements applicables. Toute modification des lois ou des règlements susmentionnés défavorable pour nous ou nos actifs pourrait avoir des répercussions sur notre performance d'exploitation ou financière.

Taux d'intérêt. Nous sommes exposés au risque de fluctuations de taux d'intérêt suite à des variations de taux d'intérêt à court terme. Nous avons une dette dont une tranche d'environ 650,0 millions $ porte intérêt à des taux variables. En appliquant les taux d'intérêt en vigueur au 29 avril 2012 à nos dettes actuelles, nos frais d'intérêts totaux s'élèveraient à environ 7,2 millions $. Une augmentation d'un point de pourcentage des taux d'intérêt ferait augmenter nos frais d'intérêts totaux annuels d'environ 6,5 millions $, un impact approximatif sur le bénéfice net de 0,03 $ par action sur une base diluée. Nous n'avons actuellement recours à aucun instrument dérivé visant à atténuer ce risque. Nous analysons par contre le risque de taux d'intérêt sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif, les possibilités de couvertures ainsi que notre capacité à faire face aux fluctuations des taux d'intérêt.

Liquidité. Le risque de liquidité est le risque que nous éprouvions des difficultés à honorer nos engagements liés à nos passifs financiers et à nos engagements de location. Nous sommes exposés à ce risque principalement en regard de notre dette à long terme, de nos comptes fournisseurs et charges à payer et de nos contrats de location. Nous tirons principalement nos liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et de nos emprunts disponibles en vertu de nos facilités de crédit renouvelables.

De façon régulière, nous analysons nos réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte nos besoins opérationnels, notre situation fiscale et nos besoins en capital tout en nous assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour rencontrer nos obligations en vertu de nos sources de liquidités actuellement disponibles. En date du 29 avril 2012, notre trésorerie s'élevait à 304,3 millions $ tandis que 1,5 milliard $ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit dont une tranche de 840,7 millions $ était inutilisée. Une tranche de 520,0 millions de nos facilités de crédit vient à échéance en septembre 2012 tandis qu'une autre tranche 1,0 milliard $ vient à échéance en décembre 2016.

Poursuites. Dans le cours normal des affaires, Couche-Tard est le défendeur dans un certain nombre d'actions en justice et de réclamations habituelles pour une entreprise dans le secteur du commerce au détail. Nous atténuons notre risque notamment par l'entremise de couvertures d'assurances disponibles. Nous surveillons régulièrement ces poursuites et nous prévoyons des réserves, le cas échéant, dans nos états financiers afin de couvrir les coûts éventuels estimables.

Assurances. La plupart de nos installations sont couvertes par des assurances responsabilité civile, des assurances en cas d'incendie et des garanties connexes dont les conditions particulières et les montants d'assurance correspondent à ceux de biens similaires dans notre secteur d'activités. Certains types de sinistres, comme ceux attribuables à des guerres, à des actes terroristes ou à des catastrophes naturelles ne sont, en général, pas assurés parce qu'ils ne sont pas assurables ou économiquement inapplicables. Pour la portion des pertes non couvertes par des assurances ou pour lesquelles la franchise est très élevée, nous prévoyons, le cas échéant, des réserves dans nos états financiers afin de couvrir les coûts éventuels estimables.

Actes de guerre ou de terrorisme. Des actes de guerre ou de terrorisme pourraient avoir une incidence sur l'économie en général ainsi que sur l'offre et le prix du pétrole brut. Ces facteurs pourraient avoir une incidence sur notre chiffre d'affaires, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Taux de change. La plupart de nos revenus et de nos charges consolidés sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. Par conséquent, notre sensibilité à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Nous sommes aussi exposés au risque de change lié à une portion de notre dette à long terme libellée en dollars américains. Au 29 avril 2012, toutes choses étant égales par ailleurs, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact net de 21,5 millions $ sur les autres éléments du résultat global.

Au 29 avril 2012, nous étions aussi exposé au risque de change lié à notre acquisition potentielle de Statoil Fuel & Retail ASA pour laquelle le prix d'achat serait libellé en couronnes norvégiennes (« NOK ») et serait financée par le biais de notre facilité d'acquisition libellée en dollars américains. Au 29 avril 2012, nous avions des contrats de change nous engageant à livrer des dollars US en échange de NOK. Ainsi, au 29 avril 2012, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 1,0 % du NOK par rapport au dollar américain aurait eu un impact d'environ 16,5 $ sur le résultat net.

Perspectives

Au cours de l'exercice 2013, nous comptons poursuivre nos investissements, avec discernement, afin, entre autres, d'améliorer notre réseau. De plus, nous avons l'intention de continuer à porter une attention continue à nos ventes, à nos conditions d'approvisionnement ainsi qu'à nos frais d'exploitation tout en portant un œil attentif sur les occasions de croissance qui pourraient s'offrir à nous.

Nous porterons une attention toute particulière à l'intégration de Statoil Fuel & Retail. Pour ce faire, nous avons formé une équipe multidisciplinaire qui s'assurera d'une intégration efficace et identifiera les opportunités d'amélioration, incluant les synergies disponibles. Dans ce cadre, nous mettrons aussi en place des stratégies qui nous permettront de diminuer notre niveau d'endettement afin de retrouver notre flexibilité financière et maintenir la qualité de notre profil de crédit.

Finalement, tel que le veut notre modèle d'affaires, nous entendons continuer à accorder la priorité à la vente de produits frais ainsi qu'à l'innovation, y compris le lancement de nouveaux produits et services, afin de toujours mieux répondre aux besoins de nos nombreux clients.

Le 10 juillet 2012

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs externes, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011 ainsi que le bilan d'ouverture au 26 avril 2010 ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 10 juillet 2012

Le président
et chef de la direction,

Alain Bouchard

Le vice-président
et chef de la direction financière,

Raymond Paré

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu des articles 13a-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* (États-Unis) et de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 29 avril 2012. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* et est élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de leur efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions. Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédés. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 29 avril 2012.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, a audité les contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 29 avril 2012 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 10 juillet 2012

Le président
et chef de la direction,

Alain Bouchard

Le vice-président
et chef de la direction financière,

Raymond Paré

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard Inc.

Le 10 juillet 2012

Nous avons effectué un audit intégré des états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales pour l'exercice clos le 29 avril 2012 et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 29 avril 2012 et un audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 24 avril 2011. Nos opinions, qui s'appuient sur nos audits, sont présentées ci-après.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 29 avril 2012, au 24 avril 2011 et au 26 avril 2010 et les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions nos audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 29 avril 2012, au 24 avril 2011 et au 26 avril 2010, ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos le 29 avril 2012 et le 24 avril 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 29 avril 2012.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de son évaluation de celui-ci qui est incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur la question de savoir si l'entité maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document

Internal Control - Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Notre audit a été réalisé conformément à la norme énoncée dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que l'auditeur planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il comprend les politiques et les procédures qui :

1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que les encaissements et les décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous leurs aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 29 avril 2012 selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Limites inhérentes

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. [1]
Montréal, Canada

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique No. A119427

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Chiffre d'affaires	**22 997,5**	18 550,4
Coût des ventes	**20 028,4**	15 804,7
Marge brute	**2 969,1**	2 745,7
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux (note 6)	**2 151,7**	2 028,9
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**239,8**	213,7
	2 391,5	2 242,6
Bénéfice d'exploitation	**577,6**	503,1
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	**21,6**	16,9
Frais de financement (note 8)	**13,5**	31,4
Revenus financiers (note 8)	**(1,2)**	(1,8)
Gain sur contrats de change à terme (note 24)	**(17,0)**	-
(Revenus) frais de financement nets (note 8)	**(4,7)**	29,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**603,9**	490,4
Impôts sur les bénéfices (note 9)	**146,3**	121,2
Bénéfice net	**457,6**	369,2
Bénéfice net par action (note 10)		
De base	**2,54**	2,00
Dilué	**2,49**	1,96

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Bénéfice net	**457,6**	369,2
Autres éléments du résultat global		
Variations des redressements cumulés de conversion de devises (1)	**(26,4)**	40,1
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (2)	**5,9**	2,0
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (3)	**(5,1)**	(1,3)
Reclassement aux résultats d'un gain réalisé sur la vente d'un instrument financier disponible à la vente (4)	**(0,6)**	-
Pertes actuarielles nettes (note 23) (5)	**(4,9)**	(1,2)
Autres éléments du résultat global	**(31,1)**	39,6
Résultat global	**426,5**	408,8

(1) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants incluent une perte de 10,5 $ et un gain de 17,2 $, respectivement, découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 $ et de 2,5 $, respectivement).

(2) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,9 $ et 0,6 $, respectivement.

(3) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 $ et 0,4 $, respectivement.

(4) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices.

(5) Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,7 $ et 0,6 $, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2))

					2012 (53 semaines)
	Capital-actions	**Surplus d'apport**	**Bénéfices non répartis**	**Cumul des autres éléments du résultat global** [1]	**Capitaux propres**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Solde au début de l'exercice	**323,8**	**19,3**	**1 596,3**	**40,0**	**1 979,4**
Résultat global :					
Bénéfice net			**457,6**		**457,6**
Autres éléments du résultat global				**(31,1)**	**(31,1)**
Total du résultat global					**426,5**
Dividendes			**(49,8)**		**(49,8)**
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 22)		**0,4**			**0,4**
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	**1,8**	**(1,8)**			**-**
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	**19,2**				**19,2**
Rachat et annulation d'actions (note 21)	**(23,8)**				**(23,8)**
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			**(177,3)**		**(177,3)**
Solde à la fin de l'exercice	**321,0**	**17,9**	**1 826,8**	**8,9**	**2 174,6**

(1) Le solde à la fin de l'exercice comprend les redressements cumulés de conversion de devises au montant de 13,1 $, la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie au montant de 1,9 $ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,6 $) et des pertes actuarielles nettes cumulées de 6,1 $ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,3 $).

					2011 (52 semaines)
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global [2]	Capitaux propres
	$	$	$	$	$
Solde au début de l'exercice	319,5	20,4	1 319,7	0,4	1 660,0
Résultat global :					
Bénéfice net			369,2		369,2
Autres éléments du résultat global				39,6	39,6
Total du résultat global					408,8
Dividendes			(32,8)		(32,8)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 22)		1,1			1,1
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	2,2	(2,2)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	11,4				11,4
Rachat et annulation d'actions (note 21)	(9,3)				(9,3)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(59,8)		(59,8)
Solde à la fin de l'exercice	323,8	19,3	1 596,3	40,0	1 979,4

(2) Le solde à la fin de l'exercice comprend les redressements cumulés de conversion de devises au montant de 40,1 $, la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie au montant de 1,1 $ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 $) et des pertes actuarielles nettes cumulées de 1,2 $ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 $).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains (note 2))

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**457,6**	369,2
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés	**199,7**	188,5
Impôts différés	**24,2**	57,9
Gain sur contrats de change à terme (note 24)	**(17,0)**	-
Quote-part des résultats (déduction faite des dividendes reçus) d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	**(16,8)**	(6,1)
Crédits reportés	**10,7**	0,7
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	**9,8**	4,7
Goodwill négatif (note 4)	**(6,9)**	-
Intérêts implicites sur le rachat de la dette subordonnée non garantie (note 18)	**-**	(17,4)
Gain sur remboursement anticipé de la dette subordonnée non garantie (note 18)	**-**	(1,4)
Autres	**17,8**	22,4
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 11)	**84,7**	(10,2)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	**763,8**	608,3
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises (note 4)	**(380,3)**	(37,8)
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs	**(316,6)**	(220,1)
Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs	**27,8**	22,0
Liquidités soumises à restrictions	**(22,7)**	-
Produits tirés de transactions de cession-bail	**-**	5,1
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	**(691,8)**	(230,8)
Activités de financement		
Rachat d'actions (note 21)	**(201,1)**	(69,1)
Augmentation nette des autres emprunts (note 18)	**157,1**	132,7
Dividendes versés en trésorerie	**(49,8)**	(32,8)
Émission d'actions	**19,2**	11,4
Remboursement anticipé de la dette subordonnée non garantie (note 18)	**-**	(332,6)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	**(74,6)**	(290,4)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**(2,8)**	6,9
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(5,4)**	94,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**309,7**	215,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**304,3**	309,7
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	**7,3**	31,8
Intérêts et dividendes reçus	**6,1**	12,5
Impôts sur les bénéfices versés	**91,1**	93,0
Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Encaisse et dépôts à vue	**253,5**	258,1
Placements liquides	**50,8**	51,6
	304,3	309,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 29 avril 2012, 24 avril 2011 et 26 avril 2010
(en millions de dollars américains (note 2))

	2012	2011	2010
	$	$	$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**304,3**	309,7	215,7
Liquidités soumises à restrictions	**22,7**	-	-
Débiteurs (note 12)	**420,7**	349,1	280,8
Stocks (note 13)	**543,9**	526,0	469,9
Frais payés d'avance	**28,6**	21,0	20,0
Contrats de change à terme (note 24)	**17,2**	-	-
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**-**	36,4	17,7
	1 337,4	1 242,2	1 004,1
Immobilisations corporelles (note 14)	**2 248,3**	1 935,4	1 914,9
Goodwill (note 15)	**502,9**	440,9	425,3
Immobilisations incorporelles (note 15)	**217,0**	188,6	188,2
Autres actifs (note 16)	**68,2**	58,0	55,8
Participation dans une coentreprise (note 5)	**65,0**	48,2	42,1
Impôts différés (note 9)	**14,4**	12,9	8,6
	4 453,2	3 926,2	3 639,0
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 17)	**1 025,7**	936,5	821,7
Provisions (note 20)	**50,1**	36,3	31,4
Impôts sur les bénéfices à payer	**6,6**	-	-
Portion à court terme de la dette à long terme (note 18)	**484,4**	4,6	4,4
	1 566,8	977,4	857,5
Dette à long terme (note 18)	**180,8**	496,9	711,9
Provisions (note 20)	**107,5**	88,7	87,7
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 19)	**161,4**	139,5	128,0
Impôts différés (note 9)	**262,1**	244,3	193,9
	2 278,6	1 946,8	1 979,0
Capitaux propres			
Capital-actions (note 21)	**321,0**	323,8	319,5
Surplus d'apport	**17,9**	19,3	20,4
Bénéfices non répartis	**1 826,8**	1 596,3	1 319,7
Cumul des autres éléments du résultat global	**8,9**	40,0	0,4
	2 174,6	1 979,4	1 660,0
	4 453,2	3 926,2	3 639,0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Alain Bouchard
Administrateur

Réal Plourde
Administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

1. Statuts et nature des activités

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est constituée en vertu de *la Loi sur les sociétés par action* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204 Boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 29 avril 2012, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 5 803 magasins d'accommodation en Amérique du Nord dont 4 539 sont exploités par la société et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits frais, y compris la restauration rapide, d'autres produits et services et de carburant.

2. Principes de présentation

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes 2012 et 2011 désignent les exercices terminés les 29 avril 2012 et 24 avril 2011. L'exercice terminé le 29 avril 2012 comporte 53 semaines (52 semaines en 2011).

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada tels que publiés dans le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« manuel de l'ICCA »). En 2010, le manuel de l'ICCA a été révisé pour incorporer les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et exige que les sociétés ayant l'obligation publique de rendre des comptes appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Dans les présents états financiers consolidés, le terme « PCGR du Canada » réfère aux Principes Comptables Généralement Reconnus du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers consolidés annuels de la société préparés conformément aux IFRS, tels que publiés par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La société a adopté les IFRS conformément à IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière ». Conformément aux IFRS, la société a :

- fourni une information financière comparative;
- appliqué les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes de présentation de l'information financière (à l'exception de certaines exemptions relatives à la première adoption décrites à la note 29);
- appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS publiées en date du 10 juillet 2012 (ayant une date effective antérieure au 29 avril 2012), date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés de la société étaient dressés auparavant conformément aux PCGR du Canada qui diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada. La note 29 présente un rapprochement de chacun des postes du bilan comparatif au 24 avril 2011 et du bilan d'ouverture au 26 avril 2010, un rapprochement de l'état des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé le 24 avril 2011 ainsi qu'une description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments.

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis ainsi que sa dette libellée en grande partie en dollars américains.

Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 10 juillet 2012 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

3. Conventions comptables

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révise périodiquement ses estimations, y compris celles portant sur les rabais fournisseurs, les provisions, les impôts sur les bénéfices, la comptabilisation des contrats de location et la répartition de prix d'achat selon l'information disponible. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Conventions comptables (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de sa coentreprise qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. L'incidence des droits de vote potentiels que la société est actuellement en mesure d'exercer est prise en compte dans l'évaluation de l'existence du contrôle. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales américaines est le dollar américain.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les revenus et charges sont convertis au taux de change moyen sur une période de quatre semaines. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats sauf lorsqu'ils sont reportés dans les capitaux propres en tant que couverture d'investissement net.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen sur une base périodique de quatre semaines. Les gains et les pertes de change sont présentés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont présentés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

Constatation des produits

Pour ses deux principales catégories de produits, les marchandises et services et le carburant, la société comptabilise le produit au point de vente. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines, de boissons, de bière, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide.

Les revenus provenant des services comprennent les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés et les détenteurs de licences.

Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le principal élément inclus dans le coût des ventes est le coût spécifique des marchandises et du carburant vendus, incluant les frais de transport, déduction faite des rabais fournisseurs.

La société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. Les montants reçus mais non constatés à l'état des résultats consolidé sont présentés dans les crédits reportés.

3. Conventions comptables (suite)

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation, les frais de cartes de crédit et de débit et les frais généraux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminable et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent des dépôts en fidéicommis pour des acquisitions à venir.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises - centres de distribution est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des marchandises - vente au détail est évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale et le coût des stocks de carburant est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts comptabilisée au résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et la coentreprise, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si elle a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Immobilisations corporelles, amortissements et dépréciation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtiment	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail
Équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de dépréciation, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une unité génératrice de trésorerie excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

3. Conventions comptables (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de marques de commerce, de contrats d'approvisionnement en carburant et de licences. Les marques de commerce et les licences ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation. Les contrats d'approvisionnement en carburant sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à dix ans.

Frais reportés

Les frais reportés sont principalement composés des frais encourus dans le cadre de l'étude et de la signature des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis de la société et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Les frais reportés comprennent aussi les frais encourus dans le cadre de l'étude et de la conclusion de contrats de location-simple qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les autres frais reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à sept ans.

Frais de location

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, le contrat de location n'est pas concluant et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés sous la rubrique « immobilisations » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont enregistrés aux résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Les coûts de rémunération à base d'actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter de l'exercice 2003.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif y afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions catégorie B et tout ajustement de l'estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;

3. Conventions comptables (suite)

- Le taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations est égal au rendement, à la date de mesure, d'obligations corporatives de première qualité ayant des échéances similaires aux obligations de la société;
- Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour cette période ou de la modification des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont amortis linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis.

Pour le régime à cotisations définies, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire lorsque la société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs à essence souterrains et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir à essence souterrain est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Le montant ajouté aux immobilisations est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, la société a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents du travail. Le coût ultime actualisé de réclamations engagées à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers:

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente [1]	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Liquidités soumises à restrictions	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Placements cotés en Bourse	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net

[1] L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

3. Conventions comptables (suite)

Couverture et instruments financiers dérivés

Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus reliés aux variations de la juste valeur de marché des AF octroyées par la société, cette dernière utilise un contrat d'investissement qui inclut un swap sur rendement total intégré. Le swap sur rendement total intégré est comptabilisé à la juste valeur dans les autres actifs au bilan consolidé.

La société a documenté et désigné le swap sur rendement total intégré comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF octroyées. La société a déterminé que le swap sur rendement total intégré représente une couverture efficace, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée du swap sur rendement total intégré. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassés au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsqu'il est probable que l'opération de couverture ne se réalisera pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Couverture de l'investissement net dans des opérations étrangères

La société a désigné la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui est considérée comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses filiales étrangères. Advenant qu'une tranche de la couverture deviendrait inefficace, le montant afférent serait comptabilisé dans l'état des résultats consolidés dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Contrats de change à terme

La société utilise des contrats de change à terme (« contrats de change ») pour gérer le risque de taux de change relié à des déboursés prévus en devises étrangères. Les contrats de change sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. La variation de la juste valeur des contrats de change est comptabilisée dans les (revenus) frais de financement nets.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur. Ultérieurement, elles sont réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'acquisition) des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » sont comptabilisés à leurs justes valeurs à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont passés en charges au moment où ils sont encourus.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition.

Nouvelles normes comptables publiées récemment mais non encore appliquées

Normes révisées

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme comptable internationale (« IAS ») 1 « Présentation des états financiers ». Les modifications régissent la présentation des autres éléments du résultat global (« AERG ») dans les états financiers, principalement en exigeant de présenter séparément les éléments de l'AERG qui doivent être reclassés aux résultats de ceux qui demeurent dans l'avoir des actionnaires.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er juillet 2012. La société appliquera ces modifications à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

3. Conventions comptables (suite)

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » afin de modifier les règles de comptabilisation des régimes de retraite à prestation déterminées. La version révisée de la norme contient plusieurs modifications, incluant l'élimination de la méthode du corridor, qui permettait auparavant de reporter une portion des gains et pertes actuariels, en plus de fournir des directives sur l'évaluation et la présentation des actifs et passifs au titre des prestations définies et d'augmenter les exigences de présentation des régimes à prestations définies.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013. La société en est encore à déterminer à quel moment elle appliquera ces changements et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers – Information à fournir et présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des versions révisées des normes IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir » et IAS 32 « Instruments financiers – Présentation ». Les modifications clarifient les règles de compensation et établissent de nouvelles exigences de présentation pour les actifs et passifs financiers compensés au bilan.

Les modifications apportés à l'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013 tandis que les modifications apportées à l'IAS 32 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2014. La société appliquera ces modifications à compter du premier trimestre de ses exercices 2014 et 2015, respectivement et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles normes

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La norme fournit des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers.

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2015. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2016 et évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10 «États financiers consolidés» qui établit qu'une entité doit consolider une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12 « Consolidation - entités ad hoc » et une portion de l'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ».

Accords conjoints

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11 « Accords conjoints » qui exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31 « Participations dans des coentreprises », et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». IFRS 12 établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations d'une société dans d'autres entités.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

Les nouvelles normes IFRS 10, 11, 12 et 13 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

4. Acquisitions d'entreprises

La société a fait les acquisitions d'entreprises suivantes :

2012

- En mai 2011, la société a conclu l'acquisition de 11 magasins corporatifs situés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique auprès de Shell Canada Products. La société loue le terrain et l'immeuble pour quatre sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

- En juin 2011, la société a signé une entente avec ExxonMobil pour 322 magasins et des contrats d'approvisionnement en carburant pour 65 autres magasins. Les magasins sont tous opérés dans le sud de la Californie aux États-Unis. Il est prévu que cette transaction soit conclue en phases dont les premières phases ont débuté au mois d'août 2011. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles. Ci-dessous, un résumé des progrès effectués dans le cadre de cette entente au cours de l'exercice terminé le 29 avril 2012, ainsi que les étapes qui devraient être conclues subséquemment :

    - En août 2011, la société a fait l'acquisition d'un site corporatif pour lequel elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble et a acquis des contrats d'approvisionnement en carburant pour 63 autres magasins.
    - En octobre 2011, la société a fait l'acquisition d'un magasin corporatif pour lequel elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble ainsi que de 83 magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels la société est propriétaire des immeubles et loue les terrains.
    - À la fin d'octobre 2011 et au début de novembre 2011, la société a fait l'acquisition de 72 magasins corporatifs pour lesquels elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble pour 37 sites et loue les terrains et est propriétaire des immeubles pour les autres sites.
    - Entre le 29 janvier 2012 et le 29 avril 2012, la société a acquis huit magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels l'immobilier est détenu par la société ainsi que les contrats d'approvisionnement en carburant relatif à ces magasins. De plus, durant cette période, 13 exploitants indépendants ont choisi d'accepter l'offre « bona fide » de ExxonMobil. Conséquemment, 13 contrats d'approvisionnement en carburant ont été transférés à la société durant cette période.
    - Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 29 avril 2012 et ne faisant donc pas partie du tableau de répartition de prix d'achat présenté ci-dessous :

        - Au 29 avril 2012, il restait 144 magasins opérés par des exploitants indépendants, ainsi que les contrats d'approvisionnement en carburant y afférents, à intégrer au réseau de la société. Cependant, la vente de ces magasins à la société par ExxonMobil est conditionnelle à l'obligation de ExxonMobil de soumettre une offre « bona fide » à chacun des exploitants indépendants. Si l'offre est acceptée par l'exploitant indépendant, seul le contrat d'approvisionnement en carburant est transféré à la société.
        - La société s'attend à faire l'acquisition de 126 magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels l'immobilier serait détenu par la société et s'attend au transfert à la société de 18 contrats d'approvisionnement en carburant.

- Le 13 octobre 2011, la société a acquis auprès de Chico Enterprises Inc., 26 magasins corporatifs opérant dans le nord de la Virginie-Occidentale, aux États-Unis. La société est propriétaire de l'immobilier de 25 des sites tandis qu'elle est propriétaire de l'immeuble et loue le terrain pour l'autre site.

- Les 16 et 17 novembre 2011, la société a acquis auprès de ExxonMobil, 33 magasins corporatifs opérant sous la bannière « On the Run » dans l'État de la Louisiane, aux États-Unis. La société est propriétaire des immeubles des 33 sites ainsi que des terrains de 25 sites tandis qu'elle loue les terrains pour huit sites.

- Le 12 décembre 2011, la société a acquis auprès de Neighbors Stores Inc., 11 magasins corporatifs opérant sous la bannière « Neighbors » dans l'État de la Caroline du Nord, aux États-Unis. La société est propriétaire des immeubles de huit sites ainsi que des terrains de neuf sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les autres sites.

- Le 11 avril 2012, la société a acquis auprès de Dead River Company, 17 magasins corporatifs opérant dans l'État du Maine, aux États-Unis. Deux restaurants à service rapide ont aussi été transférés à la société. La société est propriétaire des immeubles et des terrains de 16 sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les trois autres sites.

- Au cours de l'exercice 2012, la société a également fait l'acquisition de 19 autres magasins par l'entremise de transactions distinctes. La société loue les terrains et les immeubles pour 11 sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Des frais d'acquisition de 6,8 $ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non-réalisés.

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 380,3 $. La compagnie n'ayant pas terminé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis pour toutes ces transactions, les répartitions préliminaires du prix d'achat de certaines acquisitions sont sujettes à des ajustements aux justes valeurs des actifs et passifs jusqu'à ce que le processus soit terminé. Le tableau qui suit présente les répartitions du prix d'achat basé sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition :

	$
Actifs corporels acquis	
Stocks	**19,2**
Immobilisations corporelles	**281,4**
Autres actifs	**5,5**
Actif corporel total	**306,1**
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	**1,3**
Provisions	**30,9**
Passif total	**32,2**
Actif corporel net acquis	**273,9**
Immobilisation incorporelles	**45,8**
Goodwill	**67,5**
Goodwill négatif comptabilisé aux frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	**(6,9)**
Contrepartie totale payée en espèces	**380,3**

La société estime que le montant du goodwill déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 4,8 $.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 67,5 $ dû principalement à l'emplacement des magasins qui est favorable aux activités de la société : emplacement accessible, faible présence de concurrents et proximité de la clientèle cible. Depuis la date d'acquisition, les revenus et les bénéfices nets relatifs à ces magasins ont été respectivement de 1 254,3 $ et de 5,8 $. Considérant la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société si elle avait réalisé ces acquisitions au début de l'exercice.

Le 11 mai 2011, la société, par l'entremise de la coentreprise RDK Ventures LLC (« RDK »), a conclu l'acquisition auprès de Gas City Ltd. de quatre magasins corporatifs situés dans la région de Chicago, aux États-Unis. RDK loue le terrain et l'immeuble pour un site et est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Les 8, 9 et 10 novembre 2011, la société, par l'entremise de la coentreprise RDK, a acquis auprès de Supervalu Inc., 27 magasins opérant dans la région de Chicago, en Illinois, aux États-Unis. L'entente comprend aussi le transfert à RDK de deux parcelles de terrains vacants. Des 27 magasins, 14 sont des magasins corporatifs et 13 sont exploités par des exploitants indépendants. RDK est propriétaire de l'immobilier pour 24 magasins et des deux parcelles de terrains vacants, est propriétaire des immeubles et loue les terrains pour deux sites et loue ces mêmes actifs pour le dernier magasin.

2011

- Le 9 septembre 2010, la société a fait l'acquisition de dix magasins corporatifs auprès de Compac Food Stores Inc. Neuf magasins sont situés dans la grande région de Mobile en Alabama et un est situé à Pensacola en Floride. La société est propriétaire de tous les immeubles tandis qu'elle loue quatre terrains et détient les six autres.
- Le 30 septembre 2010, la société a fait l'acquisition de 12 magasins corporatifs situés dans le centre de l'Indiana auprès de Crystal Flash Petroleum, LLC. La société est propriétaire du terrain et de l'immeuble pour un site, elle loue ces mêmes actifs pour dix sites tandis qu'elle est propriétaire de la bâtisse et loue le terrain pour un autre site.
- Au cours de l'exercice 2011, la société a également fait l'acquisition de 25 autres magasins par l'entremise de 21 transactions distinctes. La société est propriétaire des terrains et des immeubles pour 15 sites et loue ces mêmes actifs pour les dix autres sites.

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

Des frais d'acquisition de 10,4 $ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non-réalisés. Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 37,8 $. Le tableau qui suit présente les répartitions du prix d'achat basé sur les justes valeurs à la date d'acquisition :

	$
Actifs corporels acquis	
Stocks	**2,5**
Immobilisations corporelles	**29,4**
Autres actifs	**0,2**
Actif corporel total	**32,1**
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	**0,3**
Provisions	**1,0**
Passif total	**1,3**
Actif corporel net acquis	**30,8**
Goodwill	**7,0**
Contrepartie totale payée en espèces	**37,8**

Le montant du goodwill déductibles aux fins fiscales se chiffre approximativement à 2,3 $.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 7,0 $ dû principalement à l'emplacement des magasins qui est favorable aux activités de la société : emplacement accessible, faible présence de concurrents et proximité de la clientèle cible.

5. Entité contrôlée conjointement

La société détient une participation de 50,01% dans la coentreprise, RDK, qui exploite des magasins d'accommodation dans la grande région métropolitaine de Chicago aux États-Unis.

Le placement de la société dans RDK est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, le bénéfice net et les flux de trésorerie de RDK.

	2012	2011
	$	$
Bilans		
Actif à court terme	**25,1**	22,6
Actif à long terme	**81,7**	68,5
Passif à court terme	**22,9**	17,5
Passif à long terme	**18,9**	25,4

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
États des résultats		
Chiffre d'affaires	**546,1**	415,5
Charges	**524,5**	398,6
Bénéfice net	**21,6**	16,9
États des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	**25,1**	20,6
Activités d'investissement	**(19,7)**	(4,4)
Activités de financement	**(11,3)**	(10,7)

6. Informations supplémentaires sur les dépenses

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Coût des ventes	**20 028,4**	15 804,7
Frais de vente	**1 944,2**	1 824,2
Frais d'administration	**207,5**	204,7
	22 180,1	17 833,6

Inclus des frais de location de 237,1 $ (228,7 $ en 2011), déduction faite des revenus de sous-location de 26,5 $ (20,0 $ en 2011).

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	**776,6**	731,4
Bénéfices sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	**79,0**	76,6
Avantages sociaux futurs (note 23)	**50,3**	50,9
Rémunération et autres paiements à base d'actions (note 22)	**4,8**	3,8
Primes de départ	**1,5**	1.3
	912,2	864,0

7. Rémunération des principaux dirigeants

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Salaires et autres avantages à court terme	**5,9**	6,5
Rémunération et autres paiements à base d'actions	**2,3**	1,8
Avantages sociaux futurs (note 23)	**2,1**	1,7
	10,3	10,0

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

8. Frais de financement nets

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Frais de financement		
Dépense d'intérêts :		
Intérêts sur la dette à long terme	**5,5**	20,1
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement	**0,6**	0,6
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	**-**	0,1
Charge de désactualisation des provisions (note 20)	**5,9**	5,4
Amortissement et renversement de gain sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêts désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**-**	(9,7)
Amortissement et renversement de frais financiers reportés	**-**	8,0
Prime versée pour le rachat anticipé de la dette subordonnée non garantie	**-**	4,4
Autres charges financières	**1,5**	2,5
	13,5	31,4
Revenus financiers		
Intérêts sur les dépôts bancaires	**0,2**	0,2
Autres revenus financiers	**1,0**	1,6
	1,2	1,8
Gain sur contrats de change à terme	**17,0**	-
(Revenus) frais de financement nets	**(4,7)**	29,6

9. Impôts sur les bénéfices

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Impôts sur les bénéfices exigibles	**122,1**	63,3
Impôts différés	**24,2**	57,9
	146,3	121,2

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2012	2011
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada [(a)]	**27,91**	29,43
Incidence des variations des taux d'imposition	**0,11**	0,14
Autres écarts permanents	**(3,79)**	(4,86)
Taux d'imposition effectif	**24,23**	24,71

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

				2012
	Solde au 24 avril 2011	**Comptabilisé en résultat**	**Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat étendu ou aux capitaux propres**	**Solde au 29 avril 2012**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	**7,2**	**4,8**	**(0,5)**	**11,5**
Attributs fiscaux	**1,1**	**1,2**	**-**	**2,3**
Crédits reportés	**(0,8)**	**(0,8)**	**-**	**(1,6)**
Immobilisations corporelles	**0,1**	**(1,9)**	**-**	**(1,8)**
Goodwill	**0,1**	**(0,7)**	**-**	**(0,6)**
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**-**	**1,5**	**-**	**1,5**
Gains de change non réalisés	**3,8**	**(9,3)**	**3,2**	**(2,3)**
Autres	**1,4**	**2,0**	**2,0**	**5,4**
	12,9	**(3,2)**	**4,7**	**14,4**
Passifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	**(49,0)**	**(6,2)**	**-**	**(55,2)**
Attributs fiscaux	**(4,2)**	**3,0**	**-**	**(1,2)**
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	**21,2**	**(17,3)**	**-**	**3,9**
Crédits reportés	**(10,3)**	**0,1**	**-**	**(10,2)**
Immobilisations corporelles	**208,6**	**45,4**	**-**	**254,0**
Immobilisations incorporelles	**68,8**	**(0,8)**	**-**	**68,0**
Goodwill	**24,1**	**2,1**	**-**	**26,2**
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**(21,5)**	**(0,3)**	**-**	**(21,8)**
Gains de change non réalisés	**10,2**	**(5,1)**	**(3,2)**	**1,9**
Autres	**(3,6)**	**0,1**	**-**	**(3,5)**
	244,3	**21,0**	**(3,2)**	**262,1**

9. Impôts sur les bénéfices (suite)

				2011
	Solde au 26 avril 2010	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat étendu ou aux capitaux propres	Solde au 24 avril 2011
	$	$	$	$
Actifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	5,7	1,5	-	7,2
Pertes en capital et autres qu'en capital	2,2	(1,1)	-	1,1
Crédits reportés	(0,3)	(0,5)	-	(0,8)
Immobilisations corporelles	0,3	(0,2)	-	0,1
Goodwill	0,1	-	-	0,1
Gains de change non réalisés	-	-	3,8	3,8
Autres	0,6	0,6	0,2	1,4
	8,6	0,3	4,0	12,9
Passifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(40,5)	(8,1)	(0,4)	(49,0)
Pertes en capital et autres qu'en capital	(2,8)	(1,4)	-	(4,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	7,5	13,7	-	21,2
Crédits reportés	(12,5)	2,2	-	(10,3)
Immobilisations corporelles	163,2	45,4	-	208,6
Immobilisations incorporelles	65,2	3,6	-	68,8
Goodwill	20,2	3,9	-	24,1
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(19,3)	(2,2)	-	(21,5)
Gains de change non réalisés	18,3	-	(8,1)	10,2
Autres	(5,4)	1,1	0,7	(3,6)
	193,9	58,2	(7,8)	244,3

Le détail des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés est le suivant:

	2012	2011	2010
	$	$	$
Actifs d'impôts différés			
Actifs d'impôts différés à recevoir dans plus de 12 mois	**15,2**	12,9	8,6
Actifs d'impôts différés à recevoir dans les 12 mois	**(0,8)**	-	-
	14,4	12,9	8,6
Passifs d'impôts différés			
Passifs d'impôts différés à recevoir dans plus de 12 mois	**281,1**	259,9	215,9
Passifs d'impôts différés à recevoir dans les 12 mois	**(19,0)**	(15,6)	(22,0)
	262,1	244,3	193,9

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables sur les bénéfices non répartis de certaines filiales n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 383,2 $ (198,1 $ en 2011).

10. Bénéfice net par action

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Bénéfice net disponible aux actionnaires de catégories A et B	**457,6**	369,2
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	**180 420**	184 637
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	**3 163**	3 577
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	**183 583**	188 214
Bénéfice net de base par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	**2,54**	2,00
Bénéfice net dilué par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	**2,49**	1,96

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2012, aucunes options d'achat d'actions (438 035 options d'achat d'actions exclues en 2011) n'ont dû être exclues compte tenu de leur effet antidilutif.

Lors de sa réunion du 10 juillet 2012, le conseil d'administration de la société (le «conseil ») a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende de 0,075 $ CA par action aux actionnaires inscrits au 19 juillet 2012, payable le 2 août 2012.

Au cours de l'exercice 2012, le conseil a déclaré des dividendes totaux moyens de 0,275 $ CA par action.

11. Informations supplémentaires sur les états des flux de trésorerie consolidés

Les variations du fonds de roulement hors caisse se détaillent comme suit :

	2012 (53 semaines)	2011 (52 semaines)
	$	$
Débiteurs	**(24,5)**	(41,8)
Stocks	**(3,7)**	(45,1)
Frais payés d'avance	**(5,7)**	(0,7)
Créditeurs et charges à payer	**87,0**	105,0
Impôts sur les bénéfices à payer	**31,6**	(27,6)
	84,7	(10,2)

12. Débiteurs

	2012	2011	2010
	$	$	$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir	**169,0**	120,3	117,2
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit	**206,2**	195,2	135,5
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 20)	**2,1**	3,3	3,1
Autres débiteurs	**43,4**	30,3	25,0
	420,7	349,1	280,8

13. Stocks

	2012	2011	2010
	$	$	$
Marchandises – ventes au détail	**362,4**	329,4	320,8
Carburant	**161,0**	178,2	129,4
Marchandises – centres de distribution	**20,5**	18,4	19,7
	543,9	526,0	469,9

14. Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtiment	Équipements	Améliorations locatives	Total
	$	$	$	$	$
Au 26 avril 2010					
Coût	551,1	548,7	1 412,3	389,3	2 901,4
Amortissement et dépréciation cumulés	-	(140,3)	(655,8)	(190,4)	(986,5)
Coût non amorti	551,1	408,4	756,5	198,9	1 914,9
Portion relative aux contrats de location-financement		0,2	7,7		7,9
Année terminée le 24 avril 2011					
Coût non amorti au début	551,1	408,4	756,5	198,9	1 914,9
Effet des fluctuations du taux de change	2,4	3,8	8,3	3,0	17,5
Additions	15,1	30,2	134,6	37,7	217,6
Acquisitions d'entreprises	11,4	10,7	7,3	-	29,4
Dispositions	(9,9)	(9,3)	(12,2)	(2,0)	(33,4)
Charge d'amortissement	-	(33,7)	(140,1)	(36,8)	(210,6)
Reclassements	-	(13,6)	30,7	(17,1)	-
Coût non amorti à la fin	570,1	396,5	785,1	183,7	1 935,4
Au 24 avril 2011					
Coût	570,1	564,8	1 576,3	401,1	3 112,3
Amortissement et dépréciation cumulés	-	(168,3)	(791,2)	(217,4)	(1 176,9)
Coût non amorti	570,1	396,5	785,1	183,7	1 935,4
Portion relative aux contrats de location-financement		0,2	11,2		11,4
Année terminée le 29 avril 2012					
Coût non amorti au début	**570,1**	**396,5**	**785,1**	**183,7**	**1 935,4**
Effet des fluctuations du taux de change	**(1,4)**	**(2,1)**	**(4,7)**	**(1,8)**	**(10,0)**
Additions	**13,3**	**22,8**	**218,0**	**50,6**	**304,7**
Acquisitions d'entreprises	**113,6**	**63,1**	**88,6**	**16,1**	**281,4**
Dispositions	**(12,3)**	**(9,3)**	**(16,4)**	**(2,1)**	**(40,1)**
Charge d'amortissement	**-**	**(36,5)**	**(146,3)**	**(40,3)**	**(223,1)**
Reclassements	**-**	**-**	**0,7**	**(0,7)**	**-**
Coût non amorti à la fin	**683,3**	**434,5**	**925,0**	**205,5**	**2 248,3**
Au 29 avril 2012					
Coût	**683,3**	**631,7**	**1 812,4**	**454,4**	**3 581,8**
Amortissement et dépréciation cumulés	**-**	**(197,2)**	**(887,4)**	**(248,9)**	**(1 333,5)**
Coût non amorti	**683,3**	**434,5**	**925,0**	**205,5**	**2 248,3**
Portion relative aux contrats de location-financement		**0,1**	**12,1**		**12,2**

15. Goodwill et immobilisations incorporelles

	Goodwill	Marques de commerce	Contrats d'approvision-nement en carburant	Licences	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
Au 26 avril 2010						
Coût	425,3	154,7	-	18,8	44,0	217,5
Amortissement cumulé	-	-	-	-	(29,3)	(29,3)
Coût non amorti	425,3	154,7	-	18,8	14,7	188,2
Année terminée le 24 avril 2011						
Coût non amorti au début	425,3	154,7	-	18,8	14,7	188,2
Effet des fluctuations du taux de change	9,2	-	-	-	0,4	0,4
Additions	-	-	-	0,5	4,7	5,2
Acquisitions d'entreprises	7,0	-	-	-	-	-
Dispositions	(0,6)	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Charge d'amortissement	-	-	-	-	(4,2)	(4,2)
Coût non amorti à la fin	440,9	154,7	-	19,3	14,6	188,6
Au 24 avril 2011						
Coût	440,9	154,7	-	19,3	48,2	222,2
Amortissement cumulé	-	-	-	-	(33,6)	(33,6)
Coût non amorti	440,9	154,7	-	19,3	14,6	188,6
Année terminée le 29 avril 2012						
Coût non amorti au début	**440,9**	**154,7**	**-**	**19,3**	**14,6**	**188,6**
Effet des fluctuations du taux de change	**(5,5)**	**-**	**-**	**-**	**(0,2)**	**(0,2)**
Additions	**-**	**-**	**-**	**0,2**	**3,4**	**3,6**
Acquisitions d'entreprises	**67,5**	**-**	**45,8**	**-**	**-**	**45,8**
Dispositions	**-**	**-**	**(0,1)**	**(0,1)**	**(0,1)**	**(0,3)**
Charge d'amortissement	**-**	**-**	**(15,8)**	**-**	**(4,7)**	**(20,5)**
Coût non amorti à la fin	**502,9**	**154,7**	**29,9**	**19,4**	**13,0**	**217,0**
Au 29 avril 2012						
Coût	**502,9**	**154,7**	**45,5**	**19,4**	**51,7**	**271,3**
Amortissement cumulé	**-**	**-**	**(15,6)**	**-**	**(38,7)**	**(54,3)**
Coût non amorti	**502,9**	**154,7**	**29,9**	**19,4**	**13,0**	**217,0**

16. Autres actifs

	2012	2011	2010
	$	$	$
Contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré (note 24)	**13,4**	10,0	3,5
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 20)	**13,0**	14,8	17,6
Frais reportés, montant net	**9,1**	7,4	9,4
Dépôts	**7,3**	2,0	1,6
Autres	**25,4**	23,8	23,7
	68,2	58,0	55,8

17. Créditeurs et charges à payer

	2012	2011	2010
	$	$	$
Comptes fournisseurs et charges à payer	**812,7**	701,7	618,2
Taxes à payer	**91,1**	109,7	87,4
Salaires et avantages afférents	**74,3**	78,8	69,3
Crédits reportés	**14,7**	13,4	14,7
Autres	**32,9**	32,9	32,1
	1 025,7	936,5	821,7

18. Dette à long terme

	2012	2011	2010
	$	$	$
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 [(a)]	**312,7**	330,4	185,6
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 [(a)]	**13,6**	-	52,4
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 [(a)]	**147,3**	155,6	87,4
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 [(a)]	**6,7**	-	24,6
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en décembre 2015 [(b)]	**116,0**	-	-
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en décembre 2015 [(b)]	**53,0**	-	-
Dette subordonnée non garantie, au coût amorti [(d)]	**-**	-	351,7
Billet à payer, garanti par les actifs de certains magasins, 8,75 %, remboursable par versements mensuels, échéant en 2019	**3,6**	3,9	4,2
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement, taux variant entre 0,44 % et 12,28 %, remboursables à différentes dates jusqu'en 2019	**12,3**	11,6	10,4
	665,2	501,5	716,3
Portion à court terme de la dette à long terme	**484,4**	4,6	4,4
	180,8	496,9	711,9

(a) Crédits d'exploitation A, B et C à terme renouvelables non garantis :

Au 29 avril 2012, la société dispose de trois facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant initial maximal de 650,0 $ (crédit d'exploitation A), de 310,0 $ (crédit d'exploitation B) et de 40,0 $ (crédit d'exploitation C), chacun, d'une durée initiale de cinq ans, 51 mois et 42 mois respectivement. Suite à la signature de la nouvelle convention de crédit signée et décrite ci-dessous au point (b), les montants maximums disponibles ont été réduits à 326,0 $ pour le crédit d'exploitation A et 154,0 $ pour le crédit d'exploitation B. Le montant disponible en vertu du crédit d'exploitation C est demeuré le même. Les portions utilisées de ces facilités en excès des montants initiaux réduits ont été transférés à la nouvelle facilité de crédit, tel que décrit ci-dessous en (b).

Les facilités de crédit sont disponibles sous la forme d'un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 50,0 $ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation des facilités de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée des facilités de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu des conventions de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

(b) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti :

Le 9 décembre 2011, la société a conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant initial maximal de 1 000,0 $ (crédit d'exploitation D) d'une durée initiale de cinq ans. La facilité de crédit est disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 100,0 $ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 $, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

18. Dette à long terme (suite)

(c) Facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition :

Le 16 avril 2012, la société a conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition d'un montant initial maximal de 3 200,0 $ (« facilité d'acquisition ») d'une durée initiale de trois ans. La facilité d'acquisition est disponible exclusivement pour financer, directement ou indirectement, l'acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA et les coûts de transaction relatifs à la transaction ou pour rembourser tout endettement de Statoil Fuel & Retail ASA et ses filiales. La facilité de crédit est disponible i) en dollars canadiens sous la forme de prêts au taux préférentiel ou d'émission d'acceptations bancaires et ii) en dollars US, sous la forme de prêts au taux de base américain ou au taux LIBOR. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable.

En vertu de la convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives. Au 29 avril, 2012, la facilité d'acquisition était inutilisée.

Au 29 avril 2012, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré pour les crédits d'exploitation A, B, C et D est de 0,82 % (0,75 % en 2011 et 0,86 % en 2010) pour la portion en dollars américains et de 1,95 % pour la portion en dollars canadiens (1,05 % en 2010). De plus, des lettres de garantie de 1,4 $ CA (0,6 $ CA en 2011 et 0,9 $ CA en 2010) et de 28,5 $ (29,4 $ en 2011 et 26,6 $ en 2010) étaient en circulation. Aux 29 avril 2012, 24 avril 2011 et 26 avril 2010, les lignes de crédit disponibles étaient inutilisées et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par les conventions de crédit. Aux 29 avril 2012, 24 avril 2011 et 26 avril 2010, le crédit d'exploitation C était inutilisé.

(d) Dette subordonnée non garantie :

Au cours de l'exercice 2011, la société a procédé au rachat anticipé de sa dette subordonnée non garantie (la « dette ») au prix de 101,25 % du montant notionnel. Le montant total déboursé pour le rachat s'est donc chiffré à 354,4 $, correspondant au montant notionnel de la dette de 350,0 $ plus une prime de 4,4 $. Au moment du rachat, la dette avait une valeur comptable de 351,4 $. Un impact négatif net de 3,0 $ avant impôts a donc été enregistré aux résultats. Cet impact négatif net est composé de la prime versée de 4,4 $, nette du gain de 1,4 $ découlant de la différence entre la valeur comptable de la dette de 351,4 $ et le montant notionnel de 350,0 $. La dette d'un montant nominal de 350,0 $ avait comme date d'échéance initiale le 15 décembre 2013 et portait intérêt au taux nominal de 7,5 % (taux effectif de 7,35 %). L'entente relative à la dette subordonnée non garantie imposait des restrictions sur certaines transactions.

Au niveau de la présentation à l'état des flux de trésorerie consolidé, le montant total versé de 354,4 $ se divise en trois montants distincts, soit :

1. une prime de 4,4 $ versée pour le rachat anticipé de la dette. Ce montant est inclus dans les activités d'exploitation;
2. un montant de 17,4 $ représentant les frais de financement versés au moment de l'émission de la dette au cours de l'exercice 2004. Ce montant est présenté en tant qu'intérêts implicites sur le rachat de la dette dans les activités d'exploitation; et
3. un montant de 332,6 $ représentant le montant net encaissé lors de l'émission de la dette au cours de l'exercice 2004, soit le montant du notionnel de 350,0 $ moins les frais de financement de 17,4 $. Le montant de 332,6 $ est présenté dans les activités de financement.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Autres emprunts libellés en dollars américains	Autres emprunts libellés en dollars canadiens
	$	$	$ CA
2013	4,3	460,3	19,9
2014	3,9	0,4	-
2015	2,9	0,4	-
2016	1,8	0,4	-
2017	1,3	116,5	52,0
2018 et suivants	0,4	1,6	-
	14,6		
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	2,3		
	12,3		

19. Crédits reportés et autres éléments de passif

	2012	2011	2010
	$	$	$
Dépense de location reportée	**41,2**	34,2	27,0
Passif au titre des prestations constituées (note 23)	**39,5**	32,3	27,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	**13,8**	12,6	14,5
Crédits reportés	**4,6**	8,0	12,6
Autres passifs	**62,3**	52,4	46,7
	161,4	139,5	128,0

20. Provisions

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (a)	Provision pour frais de réhabilitation de sites (b)	Provision pour indemnités d'accidents de travail (c)	Obligation relative à la responsabilité civile (c)	Autres provisions	Total
	$	$	$	$	$	$
2012						
Solde au début de l'exercice	**60,8**	**25,5**	**25,0**	**13,7**	**-**	**125,0**
Passif engagé	**0,7**	**8,9**	**14,3**	**5,5**	**-**	**29,4**
Passif réglé	**(1,5)**	**(7,8)**	**(14,3)**	**(6,3)**	**-**	**(29,9)**
Charge de désactualisation	**4,8**	**0,3**	**0,7**	**0,1**	**-**	**5,9**
Acquisitions d'entreprises	**2,1**	**28,8**	**-**	**-**	**-**	**30,9**
Renversement de montants non utilisés	**-**	**(3,1)**	**-**	**-**	**-**	**(3,1)**
Révision d'estimations	**-**	**(0,2)**	**-**	**0,1**	**-**	**(0,1)**
Effet des fluctuations du taux de change	**(0,4)**	**(0,1)**	**-**	**-**	**-**	**(0,5)**
Solde à la fin de l'exercice	**66,5**	**52,3**	**25,7**	**13,1**	**-**	**157,6**
Portion court terme des provisions						**50,1**
Portion long terme des provisions						**107,5**
2011						
Solde au début de l'exercice	56,4	26,6	23,3	12,0	0,8	119,1
Passif engagé	0,5	7,7	15,7	9,0	-	32,9
Passif réglé	(1,6)	(6,2)	(14,4)	(7,4)	(0,8)	(30,4)
Charge de désactualisation	4,5	0,3	0,5	0,1	-	5,4
Acquisitions d'entreprises	0,4	0,6	-	-	-	1,0
Renversement de montants non utilisés	-	(3,8)	(0,1)	(0,1)	-	(4,0)
Révision d'estimations	-	-	-	0,1	-	0,1
Effet des fluctuations du taux de change	0,6	0,3	-	-	-	0,9
Solde à la fin de l'exercice	60,8	25,5	25,0	13,7	-	125,0
Portion court terme des provisions						36,3
Portion long terme des provisions						88,7

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 148,8 $ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.
(b) Les frais de réhabilitation de sites devraient être encourus au cours des 20 prochaines années.
(c) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes et américaines portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant et de produits connexes. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans chacun des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception du Michigan, de l'Iowa, de la Floride, de l'Arizona, du Texas, de la Virginie-Occidentale et de l'État de Washington, un fonds en fiducie est disponible pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers souterrains. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs à essence souterrains et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux frais de réhabilitation de sites mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 52,3 $ au 29 avril 2012 (25,5 $ au 24 avril 2011 et 26,6 $ au 26 avril 2010), dont un montant de 19,6 $ (11,5 $ au 24 avril 2011 et 10,1 $ au 26 avril 2010) est inclus dans les provisions à court terme, le reliquat étant inclus dans les provisions à long terme. De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 15,1 $ au 29 avril 2012 (18,1 $ au 24 avril 2011 et 20,7 $ au 26 avril 2010), dont un montant de 2,1 $ (3,3 $ au 24 avril 2011 et 3,1 $ au 26 avril 2010) est inclus dans les débiteurs, le reliquat étant inclus dans les autres actifs.

21. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.

Actions à vote multiple catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple catégorie A ne peut être émise.

Actions à droit de vote subalterne catégorie B, participantes, convertibles automatiquement au moment où certains événements se produisent en une action à droit de vote multiple catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie B.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B et actions à droit de vote multiple catégorie A, de rang égal.

Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2012	2011
Actions à vote multiple catégorie A		
Solde au début de l'exercice	**53 694 712**	53 706 712
Rachat et annulation d'actions [(a) (b)]	**(3 700)**	(12 000)
Conversion en actions catégorie B	**(4 600)**	-
Solde à la fin de l'exercice	**53 686 412**	53 694 712
Actions à droit de vote subalterne catégorie B		
Solde au début de l'exercice	**129 899 045**	129 942 597
Rachat et annulation d'actions [(a) (b)]	**(6 969 200)**	(2 768 300)
Émission aux fins d'une acquisition antérieure	**992**	304
Émission résultant de la conversion d'actions catégorie A	**4 600**	-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions	**2 431 159**	2 724 444
Solde à la fin de l'exercice	**125 366 596**	129 899 045

(a) Le 25 octobre 2011, la société a mis en place un programme de rachat d'actions. Ce programme permet à la société de racheter un maximum de 2 684 420 des 53 688 412 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 126 400 des 111 264 009 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 11 octobre 2011 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que défini par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la société peut procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 82 118 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Les rachats ont pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions sont annulées dès leur rachat. La période de rachat se terminera au plus tard le 24 octobre 2012.

(b) Du 25 octobre 2010 au 24 octobre 2011, la société avait un programme de rachat d'actions lui permettant de racheter un maximum de 2 685 335 des 53 706 712 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 621 801 des 116 218 014 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 20 octobre 2010 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que défini par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la société pouvait procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 83 622 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Les rachats ont eu pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions ont été annulées dès leur rachat.

22. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 16 892 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de dix ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en-dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Durant l'exercice terminé le 29 avril 2012, afin de permettre aux optionnaires de lever leurs options sans décaissement, la société a mis en place une procédure par l'entremise d'une maison de courtage, leur permettant de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation aux 29 avril 2012 et 24 avril 2011 du régime d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2012		2011	
	Nombre d'options	**Prix d'exercice moyen pondéré**	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$ CA		$ CA
En circulation au début de l'exercice	**5 957 180**	**11,25**	8 697 098	9,07
Levées	**(2 460 676)**	**8,15**	(2 724 444)	4,24
Frappées d'extinction	**(8 000)**	**16,35**	(15 474)	19,71
En circulation à la fin de l'exercice	**3 488 504**	**13,42**	5 957 180	11,25
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	**3 352 964**	**13,29**	5 672 530	10,97

Pour 2012, le prix moyen pondéré à la date d'exercice pour les options levées est de 30,25 $ CA (21,16 $ CA en 2011).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 29 avril 2012 :

	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours au 29 avril 2012	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 29 avril 2012	Prix d'exercice moyen pondéré
$ CA			$ CA		$ CA
6 – 8	1 032 200	0,28	7,36	1 032 200	7,36
8 – 12	897 500	1,48	10,22	897 500	10,22
12 – 16	192 500	6,35	13,98	140 740	13,99
16 – 20	917 060	4,45	17,70	833 280	17,65
20 – 26	449 244	4,51	24,74	449 244	24,74
	3 488 504		13,42	3 352 964	13,29

Pour 2012, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 0,4 $ (1,1 $ en 2011).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »). Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur du marché de l'action catégorie B. Au 29 avril 2012, la société a un total de 80 723 UAD en circulation (80 704 au 24 avril 2011 et 66 444 au 26 avril 2010) et un passif lié au régime d'attribution d'actions fictives de 3,5 $ (2,2 $ au 24 avril 2011 et 1,2 $ au 26 avril 2010) est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. Le coût de rémunération a été de 1,8 $ pour 2012 et de 0,8 $ en 2011.

22. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions (suite)

Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'attribution d'actions fictives (« AF ») permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF, aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « Participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux Participants de recevoir une rémunération en espèces basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'acquisition des droits des AF. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des étalons internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

En 2012, la société a émis 140 626 AF (192 799 en 2011), en a annulé 61 257 (13 054 en 2011) et en a payé 11 103 (1 082 en 2011). Au 29 avril 2012, 435 883 AF étaient en circulation (367 617 au 24 avril 2011 et 188 954 au 26 avril 2010) et un passif relié au régime d'attribution d'actions fictives de 5,7 $ est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer et 6,4 $ est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (5,0 $ au 24 avril 2011 et 1,1 $ au 26 avril 2010). Pour l'exercice 2012, le coût de rémunération a été de 2,6 $ (1,9 $ pour 2011).

23. Avantages sociaux futurs

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations définies qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2011 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2012.

L'information sur les régimes à prestations définies de la société, globalement, est présentée ci-dessous :

	2012	2011
	$	$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	**58,0**	50,9
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**1,5**	1,4
Intérêts débiteurs	**2,9**	2,8
Prestations versées	**(3,3)**	(2,2)
Pertes actuarielles	**6,9**	2,5
Effet des fluctuations du taux de change	**(1,5)**	2,6
Solde à la fin de l'exercice	**64,5**	58,0

	2012	2011
	$	$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	**25,5**	23,3
Rendement attendu des actifs des régimes	**1,1**	1,2
Gains actuariels	**0,3**	0,7
Cotisations de l'employeur	**0,9**	0,5
Prestations versées	**(2,1)**	(1,4)
Effet des fluctuations du taux de change	**(0,7)**	1,2
Juste valeur à la fin de l'exercice	**25,0**	25,5

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2012	2011	2010
	$	$	$
Obligation au titre des prestations constituées	**(64,5)**	(58,0)	(50,9)
Juste valeur des actifs des régimes	**25,0**	25,5	23,3
Situation de capitalisation - déficit	**(39,5)**	(32,5)	(27,6)
Coût non amorti des services passés	**-**	0,2	0,4
Passif au titre des prestations constituées	**(39,5)**	(32,3)	(27,2)

Au 29 avril 2012, l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite sans capitalisation s'élève à 38,9 $ (31,1 $ au 24 avril 2011 et 26,5 $ au 26 avril 2010).

Le passif au titre des prestations constituées est inclus dans les crédits reportés et autres passifs.

23. Avantages sociaux futurs (suite)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprennent :

	Pourcentage des actifs des régimes		
	2012	2011	2010
	%	%	%
Catégorie d'actifs			
Titres de capitaux propres	**30,8**	29,9	27,1
Titres de créances et trésorerie	**69,2**	70,1	72,9
Total	**100,0**	100,0	100,0

Le taux de rendement global attendu correspond à la moyenne pondérée du rendement attendu des diverses catégories d'actifs des régimes détenus. L'évaluation du rendement attendu par les administrateurs des régimes est fondée sur les tendances historiques en matière de rendement et sur les prévisions des analystes à l'égard du marché en ce qui concerne ces actifs pour les 12 prochains mois.

Pour l'exercice 2012, le rendement effectif des actifs des régimes s'est chiffré à 1,4 $ (1,9 $ en 2011). Aucun investissement pris individuellement ne totalise plus de 5% de la valeur total de l'actif.

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2012	2011
	$	$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	**1,5**	1,4
Intérêts débiteurs	**2,9**	2,8
Rendement prévu des actifs des régimes	**(1,1)**	(1,1)
Coût des services passés	**0,2**	0,2
Charge de retraite de l'exercice	**3,5**	3,3

La charge de l'exercice est incluse au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux de l'état des résultats consolidé.

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est déterminé comme suit :

	2012	2011
	$	$
Pertes actuarielles nettes	**(6,6)**	(1,8)
Moins : impôts différés	**1,7**	0,6
Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global	**(4,9)**	(1,2)

Les montants cumulatifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont les suivants :

	$
Solde d'ouverture en 2011	-
Pertes actuarielles comptabilisées en 2011	(1,8)
Solde à la fin de 2011	(1,8)
Pertes actuarielles comptabilisées en 2012	(6,6)
Solde à la fin de 2012	(8,4)

La société prévoit verser une cotisation de 2,5 $ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

23. Avantages sociaux futurs (suite)

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

Obligation au titre des prestations constituées

	2012	2011	2010
	%	%	%
Taux d'actualisation	**4,80**	5,25	5,50
Taux de croissance de la rémunération	**3,90**	4,00	4,00

Charge de retraite

	2012	2011
	%	%
Taux d'actualisation	**5,25**	5,50
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	**4,75**	5,00
Taux de croissance de la rémunération	**4,00**	4,00

Les ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit (les montants précédant la date de transition ne sont pas présentés puisque la société applique l'exemption stipulée dans l'IFRS 1) :

	2012	2011	2010
	$	$	$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	**(64,5)**	(58,0)	(50,9)
Juste valeur des actifs des régimes	**25,0**	25,5	23,3
Déficit du régime	**(39,5)**	(32,5)	(27,6)
Ajustement des passifs des régimes liés à l'expérience – perte actuarielle	**(6,9)**	(2,5)	
Ajustement des actifs des régimes liés à l'expérience – gain actuariel	**0,3**	0,7	

Régimes à cotisations définies

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations définies et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2012 s'élève à 46,8 $ (46,1 $ pour l'exercice 2011).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 15,0 $ au 29 avril 2012 (13,2 $ au 24 avril 2011 et 9,6 $ au 26 avril 2010) et sont incluses au poste crédits reportés et autres éléments de passif.

24. Instruments financiers et gestion du capital

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des contrats de change afin de couvrir son exposition à certains risques, principalement son risque de change et de prix.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est exposée au risque de change lié à une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains.

Au 29 avril 2012, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact net de 21,5 $ sur les autres éléments du résultat global.

Au 29 avril 2012, la société était aussi exposée au risque de change lié à son acquisition potentielle de Statoil Fuel & Retail ASA pour laquelle le prix d'achat serait libellé en couronnes norvégiennes (« NOK ») et serait financée par le biais de la facilité d'acquisition de la société libellée en dollars américains. Au 29 avril 2012, la Société avait des contrats de change l'engageant à livrer, à diverses dates jusqu'au 26 juillet 2012, 2,22 milliards $ US en échange de 12,82 milliards NOK, soit un taux moyen pondéré de 5,7879 NOK pour un dollar US. Les variations de la juste valeur des contrats de change sont comptabilisées aux résultats. Au 29 avril 2012, le gain non-matérialisé sur ces contrats de change se chiffrait à 17,0 millions $ et a été enregistré aux résultats de l'exercice 2012. Ainsi, au 29 avril 2012, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 1,0 % du NOK par rapport au dollar américain aurait eu un impact d'environ 16,5 $ sur le résultat net.

24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt par l'entremise d'une partie de sa dette à long terme portant intérêt à un taux variable. La politique de la société est de maintenir une grande partie de ses emprunts dans des instruments à taux variable en utilisant des swaps de taux d'intérêt lorsque nécessaire.

La dette à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de sa juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au cours de l'exercice 2011, la société a procédé au rachat anticipé de sa dette subordonnée non garantie. L'exposition au risque de variation de la juste valeur est minime puisque la majorité de sa dette à long terme porte intérêt à taux variable.

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt et n'a actuellement recours à aucun instrument dérivé visant à atténuer ce risque. La société analyse le risque de taux d'intérêt sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur son bénéfice net. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 29 avril 2012, l'impact sur le bénéfice net d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêts aurait été de 4,3 $.

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 29 avril 2012, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 29 avril 2012, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable.

La société est exposée au risque de crédit provenant du swap sur rendement total lorsque celui-ci donne lieu à un montant à recevoir de l'institution financière. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ce contrat de swap avec une institution financière majeure ayant un risque de crédit très faible.

La société est exposée au risque de crédit provenant des contrats de change lorsque ceux-ci donnent lieu à un actif. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats de change avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer et de ses contrats de location. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 29 avril 2012 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	$	$	$	$	$	$
Passifs financiers non dérivés [1] :						
Créditeurs et charges à payer [2]	916,0	916,0	916,0	-	-	-
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti	326,3	327,1	327,1	-	-	-
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti	154,0	154,4	154,4	-	-	-
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti	169,0	180,0	2,4	2,4	175,2	-
Autres dettes à long terme	15,9	19,4	5,0	4,5	7,8	2,1
	1 581,2	1 596,9	1 404,9	6,9	183,0	2,1

(1) Basé sur les taux spot, au 29 avril 2012, pour les soldes en dollars canadiens et les soldes portant intérêt à taux variables.
(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tel que les taxes de vente, les taxes d'accise, les taxes foncières et certaines déductions à la source.

24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

Risque de prix

La société est exposée au risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'actions fictives, laquelle a une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur du marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu une entente financière avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur du marché dans les autres actifs au bilan consolidé. L'entente est ajustée au besoin pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et/ou les règlements sur les actions fictives. Au 29 avril 2012, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du contrat n'aurait pas été significatif.

Justes valeurs

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes fournisseurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée et la valeur comptable des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis se rapprochent de leur juste valeur étant donné que leur écart de taux est similaire à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions similaires à la date du bilan.

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers :

- La juste valeur du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré est fondé sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B;
- La juste valeur des contrats de change fut déterminé en comparant les taux d'origine des contrats avec les taux de contrats ayant une valeur et une échéance similaires à la date de réévaluation.
- La juste valeur de la dette subordonnée non garantie est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie s'y rapportant, calculée en fonction du taux d'emprunt marginal estimatif de la société pour des dettes ayant des échéances résiduelles identiques. Au 26 avril 2010, la dette subordonnée non garantie avait une valeur comptable de 351,7 $ et une juste valeur de 357,0 $.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan consolidé doivent être classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La société a classé l'évaluation à la juste valeur de l'instrument incluant un swap sur rendement total intégré et les contrats de change au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des prix cotés sur le marché.

Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette à intérêt. Pour sa part, la dette nette à intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (voir notes 18 et 21).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'attribution d'AF et d'UAD (note 22). Le régime de rachat d'actions de la société est aussi un des outils utilisés pour atteindre ses objectifs (note 21).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. En date du bilan consolidé, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2012	2011	2010
	$	$	$
Portion à court terme de la dette à long terme	**484,4**	4,6	4,4
Dette à long terme	**180,8**	496,9	711,9
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	**304,3**	309,7	215,7
Dette nette à intérêts	**360,9**	191,8	500,6
Capitaux propres	**2 174,6**	1 979,4	1 660.0
Dette nette à intérêts	**360,9**	191,8	500,6
Capitalisation totale	**2 535,5**	2 171,2	2 160,6
Ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale	**14,2 %**	8,8 %	23,2 %

24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée:

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre derniers trimestres les plus récents. Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement) n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS;
- Un ratio de couverture des charges fixes qui représente le ratio du BAIIAL pour les quatre derniers trimestres les plus récents sur le total de la dépense d'intérêts et des frais de location déboursés pour la même période. Le BAIIAL n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et est constitué du BAIIA plus les frais de location déboursés.

La société fait un suivi continu de ces ratios et est en conformité avec ces clauses restrictives.

La société n'est soumise à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

25. Obligations contractuelles

Paiements minimums exigibles

Au 29 avril 2012, la société s'est engagée d'après des contrats de location-simple échéant à différentes dates jusqu'en 2032, à verser une somme totale de 1 555,0 $ aux États-Unis et de 806,4 $ CA au Canada pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'un entrepôt. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des tierces parties. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	États-Unis	Canada
	$	$ CA
Moins d'un an	**169,9**	**94,9**
Un à cinq ans	**577,9**	**275,2**
Plus de cinq ans	**807,2**	**436,3**

Au 29 avril 2012, le montant total des paiements minimums futurs au titre de la sous-location que la société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location en vertu de ces contrats de location-simple est de 40,5 $.

Engagements d'achats

La société s'est engagée d'après diverses ententes d'achats de produits exigeant qu'elle achète annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Dans le passé, la société a généralement excédé ces exigences minimales et prévoit faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

26. Éventualités et garanties

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. La direction est d'avis que ces réclamations et litiges sont non fondés. La direction juge que tout paiement pouvant résulter de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative significative sur les résultats et la situation financière de la société.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 29 avril 2012, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 1,3 $ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnisations.

27. Information sectorielle

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis et au Canada. Elle exerce essentiellement ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate et de carburant par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait principalement sous trois bannières, Couche-Tard, Mac's et Circle K. Les revenus de sources externes proviennent principalement de deux catégories, soit les marchandises et les services ainsi que le carburant.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de produits ainsi que de l'information d'ordre géographique :

			2012 (53 semaines)
	É.-U.	**Canada**	**Total**
	$	**$**	**$**
Produits de clients externes [(a)]			
Marchandises et services	**4 408,0**	**2 190,9**	**6 598,9**
Carburant	**13 673,8**	**2 724,8**	**16 398,6**
	18 081,8	**4 915,7**	**22 977,5**
Marge brute			
Marchandises et services	**1 452,6**	**729,8**	**2 182,4**
Carburant	**637,9**	**148,8**	**786,7**
	2 090,5	**878,6**	**2 969,1**
Total de l'actif à long terme [(b)]	**2 454,3**	**633,7**	**3 088,0**

			2011 (52 semaines)
	É.-U.	Canada	Total
	$	$	$
Produits de clients externes [(a)]			
Marchandises et services	4 133,6	2 049,9	6 183,5
Carburant	10 218,7	2 148,2	12 366,9
	14 352,3	4 198,1	18 550,4
Marge brute			
Marchandises et services	1 369,8	702,9	2 072,7
Carburant	537,3	135,7	673,0
	1 907,1	838,6	2 745,7
Total de l'actif à long terme [(b)]	2 070,3	590,8	2 661,1

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que l'emplacement des actifs à long terme.
(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

28. Événements subséquents

Subséquemment à la fin de l'exercice 2012, entre le 19 juin 2012 et le 29 juin 2012, la société a acquis 98,9 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail (SFR/Oslo Børs) pour une contrepartie en espèces de 51,20 couronnes norvégiennes (« NOK ») par action, soit un total de 15,2 milliards NOK ou approximativement 2,6 milliards $. Ayant atteint une participation supérieure à 90 %, en conformité avec les lois norvégiennes, le 29 juin 2012, la société a entamé un processus d'acquisition forcée afin de racheter la participation des actionnaires minoritaires restants et s'assurer que Statoil Fuel & Retail devienne une filiale en propriété exclusive.

Statoil Fuel & Retail est un important détaillant scandinave de carburant avec plus de 100 ans d'opérations dans la région. Statoil Fuel & Retail exploite un vaste réseau de vente au détail à travers la Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), la Pologne, les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et la Russie avec environ 2 300 magasins, la majorité offrant du carburant et des produits d'accommodation et certains étant automatisés (carburant seulement). Statoil Fuel & Retail est présent dans plusieurs pays et est propriétaire des terrains pour plus de 900 sites et des bâtisses pour plus de 1 700 sites. Statoil Fuel & Retail offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En Europe, Statoil Fuel & Retail détient et exploite 12 terminaux clés de carburant et 38 dépôts de carburant dans huit pays tandis qu'elle y exploite aussi environ 400 camions citernes.

Cette transaction a été financée à l'aide de la nouvelle facilité d'acquisition (note 18).

Subséquemment à la fin de l'exercice 2012, la société a également conclu des contrats de change additionnels l'engageant à livrer, à des dates diverses, 1,25 milliard $ US en échange de 7,32 milliards NOK, soit un taux moyen pondéré de 5,8530 NOK pour un dollar US.

Au total, la société a donc conclu des contrats de change l'engageant à livrer 3,47 milliards $ US en échange de 20,14 milliards NOK équivalent à un taux moyen pondéré de 5,8114 NOK pour un dollar US, soit un taux favorable par rapport au taux de 5,75 en vigueur au 18 avril 2012, date de l'annonce de l'offre.

28. Événements subséquents (suite)

Subséquemment, la société a modifié les dates d'échéance initiales de certains contrats de change afin de les faire coïncider avec les dates réelles de décaissement pour le paiement des actions de Statoil Fuel & Retail. Ainsi, entre le 15 juin et le 25 juin 2012, la société a utilisé une partie importante des contrats de change pour une valeur de 2 570,1 million $ afin de procéder au paiement des actions de Statoil Fuel & Retail tandis que le restant des NOK à sa disposition ainsi que les NOK qui seront reçus suite au règlement des contrats de change qui n'ont pas encore été réglés serviront à l'achat des actions restantes et au refinancement d'une partie importante de la dette à long terme existante de Statoil Fuel & Retail, libellée en NOK.

En mai 2012, subséquemment à la fin de l'exercice 2012, la société a acquis auprès de Signature Austin Stores, 20 magasins corporatifs opérant dans l'état du Texas, aux États-Unis. La société loue l'immobilier pour tous les sites.

29. Première adoption des IFRS

Il s'agit des premiers états financiers consolidés annuels de la société préparés selon les IFRS telles que publiées par l'IASB. La date de transition de la société aux IFRS est le 26 avril 2010.

Les conventions comptables IFRS de la société présentées à la note 3 ont été utilisées pour la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 29 avril 2012, pour l'information comparative et pour le premier bilan consolidé à la date de la transition sauf pour certaines exceptions obligatoires et exemptions choisies tel qu'indiqué ci-dessous.

La société a mis en application IFRS 1 « *Première adoption des Normes internationales d'information financière* », pour préparer ses premiers états financiers consolidés IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan consolidé, les capitaux propres consolidés, le résultat et le résultat global consolidé et les flux de trésorerie consolidés présentés est décrite dans la présente note et est expliquée plus en détail dans les notes explicatives relatives aux tableaux.

Exemptions relatives à la première adoption

Lors de la transition, IFRS 1 impose certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions à l'application rétrospective complète. La société a appliqué les exceptions obligatoires et les exemptions facultatives suivantes :

Exceptions obligatoires appliquées par la société :

- Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 26 avril 2010 selon les PCGR du Canada n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.
- La société a appliqué la comptabilité de couverture dans le premier bilan consolidé seulement lorsque toutes les conditions requises selon l'IAS 39 ont été satisfaites à la date de transition.
- Les estimations établies auparavant aux termes des PCGR du Canada n'ont pas été révisées en raison de l'application des IFRS, sauf si cela était nécessaire pour tenir compte des différences dans les conventions comptables.

Autres exemptions facultatives adoptées par la société :

- La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 « *Regroupements d'entreprises* », aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (26 avril 2010), incluant les regroupements d'entreprise effectués par la coentreprise. Voir la note g) pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption.
- Pour tous ses régimes d'avantages sociaux, la société a choisi de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés existant à la date de transition aux bénéfices non répartis. Voir la note d) pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption. De plus, la société a choisi d'adopter l'exemption consistant à ne pas divulguer l'excédent ou le déficit des régimes à prestations définies et les gains et pertes liés à l'expérience avant la date de transition.
- La société a choisi de ne pas comptabiliser rétrospectivement l'effet sur les actifs des variations des passifs existants relatifs à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et des passifs similaires, lesquelles variations peuvent s'être produites avant la date de transition.
- La société a choisi d'utiliser les faits et circonstances qui existaient en date du 26 avril 2010 pour déterminer si un accord signé avant le 26 avril 2004 contient un contrat de location. Les accords signés après cette date ont été évalués selon les PCGR du Canada et n'ont pas été analysés de façon détaillée puisque ces analyses auraient donné lieu à des conclusions semblables selon IAS 17 et IFRIC 4.
- La société a choisi d'utiliser l'exemption prévue par IFRS 1 et a appliqué IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 29 avril 2002.
- La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des variations de redressement de conversion de devises dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

29. Première adoption des IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé et des capitaux propres au 26 avril 2010

		Éléments de rapprochement avec les IFRS								
Notes explicatives	Bilan selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Contrats déficitaires c)	Avantages sociaux futurs d)	Options d'achat d'action e)	Coentreprise f)	Différences de présentation h)	Renversement des écarts de change i)	Bilan selon les IFRS
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Actif										
Actif à court terme										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**220,9**						(5,2)			**215,7**
Débiteurs	**286,2**						(5,4)			**280,8**
Stocks	**474,1**						(4,2)			**469,9**
Frais payés d'avance	**20,2**						(0,2)			**20,0**
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**4,7**							13,0		**17,7**
Impôts différés	**24,9**							(24,9)		**-**
	1 031,0	-	-	-	-	-	(15,0)	(11,9)	-	**1 004,1**
Immobilisations corporelles	**1 980,5**						(65,6)			**1 914,9**
Goodwill	**426,5**						(1,2)			**425,3**
Immobilisations incorporelles	**188,2**									**188,2**
Autres actifs	**65,2**		(1,1)		(8,3)					**55,8**
Participation dans une coentreprise	**-**						42,1			**42,1**
Impôts différés	**5,3**			0,2	3,0			0,1		**8,6**
	3 696,7	-	(1,1)	0,2	(5,3)	-	(39,7)	(11,8)	-	**3 639,0**
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	**872,9**	(0,1)					(14,2)	(36,9)		**821,7**
Provisions	**-**							31,4		**31,4**
Portion à court terme de la dette à long terme	**4,4**									**4,4**
Impôts différés	**5,6**		0,2		(3,0)			(2,8)		**-**
	882,9	(0,1)	0,2	-	(3,0)	-	(14,2)	(8,3)	-	**857,5**
Dette à long terme	**736,8**						(24,9)			**711,9**
Provisions	-		(3,4)	0,8				90,3		**87,7**
Crédits reportés et autres éléments de passif	**285,8**	(98,6)			13,2		(0,6)	(71,8)		**128,0**
Impôts différés	**176,9**	38,4	0,6					(22,0)		**193,9**
	2 082,4	(60,3)	(2,6)	0,8	10,2	-	(39,7)	(11,8)	-	**1 979,0**
Capitaux propres										
Capital-actions	**319,5**									**319,5**
Surplus d'apport	**18,8**					1,6				**20,4**
Bénéfices non répartis	**1 167,0**	60,3	1,5	(0,6)	(15,5)	(1,6)			108,6	**1 319,7**
Cumul des autres éléments du résultat global	**109,0**								(108,6)	**0,4**
	1 614,3	60,3	1,5	(0,6)	(15,5)	-	-	-	-	**1 660,0**
	3 696,7	-	(1,1)	0,2	(5,3)	-	(39,7)	(11,8)	-	**3 639,0**

29. Première adoption des IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé et des capitaux propres au 24 avril 2011

		Éléments de rapprochement avec les IFRS								
Notes explicatives	Bilan selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Avantages sociaux futurs d)	Option d'achat d'action e)	Coentreprise f)	Frais d'acquisition regroupement d'entreprises g)	Différences de présentation h)	Renversement des écarts de change i)	Bilan selon les IFRS
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Actif										
Actif à court terme										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**320,4**					(10,7)				**309,7**
Débiteurs	**356,1**					(6,9)	(0,1)			**349,1**
Stocks	**530,7**					(4,7)				**526,0**
Frais payés d'avance	**21,3**					(0,3)				**21,0**
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**26,6**							9,8		**36,4**
Impôts différés	**33,9**		(0,2)	2,8				(36,5)		**-**
	1 289,0	-	(0,2)	2,8	-	(22,6)	(0,1)	(26,7)	-	**1 242,2**
Immobilisations corporelles	**2 002,8**					(67,2)	(0,2)			**1 935,4**
Goodwill	**442,5**					(1,1)	(0,5)			**440,9**
Immobilisations incorporelles	**188,6**									**188,6**
Autres actifs	**66,9**		(0,8)	(7,9)		(0,2)				**58,0**
Participation dans une coentreprise	-					48,2				**48,2**
Impôts différés	**9,8**			3,1						**12,9**
	3 999,6	-	(1,0)	(2,0)	-	(42,9)	(0,8)	(26,7)	-	**3 926,2**
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	**994,5**	(0,2)				(17,5)		(40,3)		**936,5**
Provisions	**-**							36,3		**36,3**
Portion à court terme de la dette à long terme	**4,6**									**4,6**
Impôts différés	**21,2**							(21,2)		-
	1 020,3	(0,2)	-	-	-	(17,5)	-	(25,2)	-	**977,4**
Dette à long terme	**521,8**					(24,9)				**496,9**
Provisions	**-**		(3,3)					92,0		**88,7**
Crédits reportés et autres éléments de passif	**299,0**	(95,6)		14,8		(0,5)		(78,2)		**139,5**
Impôts différés	**222,4**	37,2	0,7	(0,4)			(0,3)	(15,3)		**244,3**
	2 063,5	(58,6)	(2,6)	14,4	-	(42,9)	(0,3)	(26,7)	-	**1 946,8**
Capitaux propres										
Capital-actions	**323,8**									**323,8**
Surplus d'apport	**18,1**				1,2					**19,3**
Bénéfices non répartis	**1 444,5**	58,5	1,6	(15,2)	(1,2)		(0,5)		108,6	**1 596,3**
Cumul des autres éléments du résultat global	**149,7**	0,1		(1,2)					(108,6)	**40,0**
	1 936,1	58,6	1,6	(16,4)	-	-	(0,5)	-	-	**1 979,4**
	3 999,6	-	(1,0)	(2,0)	-	(42,9)	(0,8)	(26,7)	-	**3 926,2**

29. Première adoption des IFRS (suite)

Rapprochement de l'état du résultat consolidé pour l'exercice terminé le 24 avril 2011

		Éléments de rapprochement avec les IFRS								
Notes explicatives	État des résultats selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Contrats déficitaires c)	Avantages sociaux futurs d)	Option d'achat d'action e)	Coentreprise f)	Frais d'acquisition regroupement d'entreprises g)	Différences de présentation h)	État des résultats selon les IFRS
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Chiffre d'affaires	**18 965,9**						(415,5)			**18 550,4**
Coût des ventes	**16 180,7**						(376,0)			**15 804,7**
Marge brute	**2 785,2**	-	-	-	-	-	(39,5)	-	-	**2 745,7**
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	**2 050,4**	3,0	(0,9)	(0,8)	(0,6)	(0,4)	(18,1)	0,8	(4,5)	**2 028,9**
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	**216,3**						(2,6)			**213,7**
Bénéfice d'exploitation	**518,5**	(3,0)	0,9	0,8	0,6	0,4	(18,8)	(0,8)	4,5	**503,1**
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	**-**						16,9			**16,9**
Frais de financement	**28,1**		0,7				(1,9)		4,5	**31,4**
Revenus financiers	**(1,8)**									**(1,8)**
Frais de financement nets	**26,3**	-	0,7	-	-	-	(1,9)	-	4,5	**29,6**
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**492,2**	(3,0)	0,2	0,8	0,6	0,4	-	(0,8)	-	**490,4**
Impôts sur les bénéfices	**122,1**	(1,2)	0,1	0,2	0,3			(0,3)		**121,2**
Bénéfice net	**370,1**	(1,8)	0,1	0,6	0,3	0,4	-	(0,5)	-	**369,2**
Variation des redressements cumulés de conversion de devises	**40,0**	0,1								**40,1**
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie	**2,0**									**2,0**
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie	**(1,3)**									**(1,3)**
Pertes actuarielles	**-**				(1,2)					**(1,2)**
Résultat global	**410,8**	(1,7)	0,1	0,6	(0,9)	0,4	-	(0,5)	-	**408,8**

29. Première adoption des IFRS (suite)

Notes relatives aux rapprochements

a) Comptabilisation des gains reportés sur transactions de cession-bail

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3065 du Manuel de l'ICCA « *Contrats de location* » exigeait que tout gain ou perte découlant d'une transaction de cession-bail soit reporté et amorti sur la durée du bail. La perte devait être comptabilisée aux résultats immédiatement lorsque la juste valeur du bien subséquemment loué était inférieure à sa valeur comptable au moment de la transaction.

Sous les IFRS : IAS 17 « *Contrats de location* » exige la comptabilisation aux résultats immédiate de tout gain ou perte découlant de transactions de cession-bail sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif;
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

En vertu de cette différence, la société a analysé tous les gains reportés existants en date de transition. Lorsque les transactions avaient été conclues à la juste valeur, les gains reportés au bilan consolidé en date de transition ont été renversés et comptabilisés aux bénéfices non répartis. L'amortissement des gains reportés comptabilisé au cours de l'exercice 2011 a été renversé et tous les gains qui avaient été reportés suite à des transactions de cession-bail réalisées au cours de la même période ont été reclassés et enregistrés directement aux résultats.

b) Actualisation des provisions

Sous les PCGR du Canada : La seule provision qui devait être actualisée était la provision pour mise hors service d'immobilisation et le taux ne devait pas être ajusté rétroactivement.

Sous les IFRS : IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* » stipule que lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de toutes provisions doit être la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation.

En vertu de cette différence, la société a passé en revue toutes les provisions comptabilisées au bilan consolidé en date de transition et a actualisé celles dont la valeur temps avait un impact significatif. Ceci a eu pour impact de réduire le solde des provisions comptabilisées au bilan consolidé en date de transition. Pour l'exercice 2011, les nouvelles charges comptabilisées aux résultats relativement à ces provisions ont été réduites afin de refléter leur actualisation et une charge de désactualisation a été enregistrée aux résultats.

c) Contrats déficitaires

Sous les PCGR du Canada : Aucune provision n'était comptabilisée pour les contrats déficitaires.

Sous les IFRS : Selon IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », si une entité détient un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant de ce contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision. Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat. Les coûts inévitables d'un contrat reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

En vertu de cette différence, la société a passé en revue les contrats existants en date de transition afin d'identifier les contrats déficitaires. Il en a résulté la comptabilisation d'une provision pour contrat déficitaire en date du 26 avril 2010. Cette provision a été comptabilisée aux résultats, renversée au fur et à mesure de l'avancement des contrats et entièrement renversée au 24 avril 2011. Ceci a entraîné une diminution des frais d'exploitation, de vente et d'administration pour l'exercice 2011 suite à l'amortissement de la provision.

d) Avantages sociaux futurs

i) Gain et pertes actuariels

Sous les PCGR du Canada : En vertu du chapitre 3461 « *Avantages sociaux futurs* », pour un régime à prestations déterminées, une entité devait utiliser la méthode du « corridor » et constater dans la période un montant au titre de l'amortissement du gain ou de la perte actuariel si, au début de la période, le gain ou la perte actuariel net non amorti excédait 10 % du plus élevé des deux montants suivants :

a) le solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice; et
b) la juste valeur, ou la valeur liée au marché, des actifs du régime au début de l'exercice.

Sous les IFRS : Selon IAS 19 « *Avantages du personnel* », une entité peut choisir d'utiliser la méthode du corridor impliquant la non-comptabilisation d'une partie des écarts actuariels ou choisir de comptabiliser les écarts actuariels directement dans les capitaux propres.

La société a décidé de modifier sa méthode de comptabilisation et a décidé de constater les écarts actuariels directement aux capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global. De plus, en vertu d'IFRS 1, un nouvel adoptant peut choisir de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS. La société s'est donc prévalue de ce choix et a renversé aux bénéfices non répartis les pertes actuarielles non amorties au 26 avril 2010. Les pertes actuarielles de l'exercice 2011 ont été comptabilisées directement aux autres éléments du résultat global et le montant d'amortissement qui avait été enregistré aux résultats en 2011 sous les PCGR du Canada a été renversé.

29. Première adoption des IFRS (suite)

ii) Services passés

Sous les PCGR du Canada : En vertu du chapitre 3461 « *Avantages sociaux futurs* », une entité devait amortir le coût des services passés découlant de la mise en place ou d'une modification du régime en affectant un montant égal à chacune des années de service restantes comprises dans la période prévue jusqu'à la date de l'admissibilité intégrale de chaque salarié qui était actif au moment de la mise en place ou de la modification du régime, mais n'était pas pleinement admissible aux avantages à cette date.

Sous les IFRS : Selon IAS 19 « *Avantages du personnel »*, une entité doit comptabiliser en charges le coût des services passés, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

En vertu de cette différence, la société a renversé aux bénéfices non répartis les services passés non amortis qui étaient entièrement acquis au 26 avril 2010. Le montant d'amortissement des services passés pour l'exercice 2011 a été calculé en tenant compte des soldes ajustés selon les IFRS et le montant d'amortissement qui avait été enregistré aux résultats en 2011 sous les PCGR du Canada a été ajusté.

e) Rémunération à base d'actions

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3870 « *Rémunérations et autres paiements à base d'actions* », prévoyait qu'il était possible d'utiliser la méthode linéaire pour la comptabilisation de la charge de rémunération lorsqu'une méthode différente de la méthode des acquisitions graduelles des droits était utilisée pour déterminer la durée utilisée dans le calcul de la juste valeur des options lorsqu'il y avait acquisition graduelle des droits. Comme la société ne prévoyait pas de différence significative entre les durées prévues de chaque groupe d'options, la méthode linéaire était auparavant utilisée.

Sous les IFRS : IFRS 2 « *Paiement fondé sur des actions* », ne prévoit pas de telle exception. Ainsi, lorsque les options sont acquises de façon graduelle, une entité doit considérer chaque tranche d'acquisition des droits comme une acquisition distincte et amortir la charge de façon distincte pour chaque tranche d'option.

En vertu de cette différence, la société a dû modifier son modèle d'amortissement de la charge relative à l'attribution de ses options d'achat d'action afin de tenir compte des différentes dates d'attribution des droits et cesser d'utiliser la méthode de l'amortissement linéaire. Au 26 avril 2010, le total de la charge supplémentaire qui aurait dû être comptabilisée cumulativement depuis le début du régime a été passé en réduction des bénéfices non répartis avec un ajustement équivalent au surplus d'apport. La charge comptabilisée en résultats au cours de l'exercice 2011 sous les PCGR du Canada a été ajusté afin de refléter la différence entre les deux méthodes d'amortissement.

f) Coentreprise

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3055 « *Participations dans des coentreprises* » exigeait la méthode de la consolidation proportionnelle. Il ne permettait pas de comptabiliser les participations dans des coentreprises à la valeur de consolidation (méthode de la mise en équivalence).

Sous les IFRS : IAS 31 « *Participations dans des coentreprises* » offre le choix d'appliquer soit la méthode de la mise en équivalence, soit la méthode de la consolidation proportionnelle aux participations dans des entités contrôlées conjointement.

En vertu de cette différence la société a opté pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence lors de la transition aux IFRS pour la comptabilisation de sa participation dans RDK. Puisque la société utilisait la consolidation proportionnelle pour comptabiliser sa participation dans RDK sous les PCGR du Canada, 50,01% de la valeur de tous les postes de la coentreprise étaient inclus dans les postes du bilan consolidé et de l'état des résultats consolidés et ont donc été retranchés lors du rapprochement avec les IFRS. La valeur de la participation dans la coentreprise a été enregistrée au bilan consolidé sous le poste Participation dans une coentreprise et la quote-part de la société des résultats de la coentreprise relatif à la l'exercice 2011 a été enregistrée au poste Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

g) Regroupement d'entreprise - Frais d'acquisition directs

Sous les PCGR du Canada : Selon l'ancien chapitre 1581 « *Regroupement d'entreprise* » (chapitre en place avant la transition aux IFRS), les frais d'acquisition directs faisaient partie du coût d'acquisition.

Sous les IFRS : Selon IFRS 3 « *Regroupement d'entreprise* », les frais d'acquisition directs sont portés aux résultats lorsqu'ils sont encourus.

Puisque la société a choisi de se prévaloir de l'exemption d'IFRS 1 permettant de ne pas retraiter les regroupements d'entreprise antérieurs à la date de transition, aucun redressement n'a eu lieu en date du 26 avril 2010. Les regroupements effectués au cours de l'exercice 2011 ont été redressés pour refléter cette différence. Par conséquent, les frais d'acquisition inclus dans la répartition du coût d'acquisition au cours de l'exercice 2011 ont été passés en charges dans l'état financier consolidé redressé selon les IFRS.

h) Différences relatives à la présentation

Certains montants ont été reclassés afin de refléter les différences suivantes de classification :

i) Impôts différés :

Sous les PCGR du Canada : Selon le chapitre 3465 « *Impôts sur les bénéfices* », les portions à court terme et à long terme des passifs d'impôts différés et des actifs d'impôts différés devaient être présentées séparément.

Sous les IFRS : Selon IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », tous les actifs et passifs d'impôts différés doivent être présentés dans l'actif et le passif long terme.

En vertu d'IAS 12, tous les impôts différés ont été classés à long terme au bilan consolidé de la société.

29. Première adoption des IFRS (suite)

ii) Définition de court terme:

Sous les PCGR du Canada : Selon le chapitre 1510 « *Actif et passif à court terme* », l'actif et le passif à court terme devaient comprendre les éléments normalement réalisables ou payables dans l'année qui suivait la date du bilan ou au cours du cycle normal d'exploitation s'il excédait un an.

Sous les IFRS : Selon IAS 1 « *Présentation des états financiers* », l'entité doit présenter le montant qu'elle s'attend à recouvrer ou à régler au plus tard dans les douze mois pour chaque poste d'actif et de passif regroupant des montants qu'elle s'attend à recouvrer ou à régler :

a) au plus tard dans les douze mois suivant la date de clôture, et
b) plus de douze mois après la date de clôture.

La définition sous les IFRS étant plus directive, certains montants qui étaient auparavant présentés à court terme ont été reclassés à long terme au bilan consolidé de la société.

iii) Présentation des provisions :

Sous les PCGR du Canada : Il n'existait aucune indication spécifique concernant la présentation des provisions.

Sous les IFRS : IAS 1 « *Présentation des états financiers* » fait mention au paragraphe 54 l) qu'au minimum, le bilan doit comporter certains postes, incluant les provisions.

En vertu de cette différence, au bilan consolidé, la portion court terme des provisions a été retirée du poste Créditeurs et charges à payer et la portion à long terme du poste Crédits reportés et autres éléments de passif afin d'être présentées séparément sous le poste Provisions.

iv) Charge de désactualisation :

Sous les PCGR du Canada : Dans le chapitre 3110 *« Obligation liée à la mise hors service des immobilisations »* il était fait mention que la charge liée à l'écoulement du temps devait être classée comme une charge d'exploitation à l'état des résultats, non comme une charge d'intérêts.

Sous les IFRS : Selon IFRIC 1 « *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et des autres passifs similaires* », la désactualisation périodique doit être comptabilisée en résultats en tant que coût financier au fur et à mesure. De plus, selon IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », lorsque les provisions sont actualisées, la valeur comptable d'une provision augmente à chaque période pour refléter l'écoulement du temps. Cette augmentation est comptabilisée en coût financier.

En vertu de cette différence, la charge de désactualisation a été reclassée sous le poste Frais financiers à l'état des résultats consolidés de la société pour l'exercice 2011.

i) Renversement des écarts de change cumulés

L'application rétrospective des IFRS imposerait à la société d'établir le montant cumulé des différences de conversion conformément à IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* » à compter de la date de la formation ou de l'acquisition d'une filiale ou d'une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 1 permet de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition. La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

État des flux de trésorerie

Le seul ajustement ayant eu un effet significatif sur l'état des flux de trésorerie est le changement de méthode de comptabilisation de la coentreprise, passant de la consolidation proportionnelle selon les normes canadiennes à la méthode de la mise en équivalence en IFRS. Les montants totaux des flux de trésorerie pour chacune des catégories qui étaient auparavant consolidées à l'état des flux de trésorerie consolidé relativement à la coentreprise et qui sont maintenant exclus pour la présentation sous les IFRS pour l'exercice 2011 sont les suivants :

	2011
	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5,2
Activités d'exploitation	9,9
Activités d'investissement	(4,4)
Activités de financement	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	10,7

www.couche-tard.com

Papier certifié Éco-logo, blanchi sans chlore, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, sans acide et fabriqué à partir de Biogaz récupéré.